

futuribles

analyse et prospective

Les maladies infectieuses

LE RISQUE DE PANDÉMIE GRIPPALE

LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME

LA RECHERCHE BIOMÉDICALE

La réforme des retraites

futuribles

NUMÉRO 363 • MAI 2010

Le principe de responsabilité 3

Hugues de Jouvenel

Le défi des maladies infectieuses 5

Nicolas Simon

Le risque de pandémie grippale : 2009 et après... 13

William Dab et Nina Testut

La lutte contre le paludisme 31

Une victoire à portée de main

Michèle Barzach et Sylvie Chantereau

La recherche sur les maladies infectieuses 47

La recherche mondiale biomédicale : entre négligences et priorités

Jean-Paul Moatti et Jean-François Delfraissy

La géographie d'abord 63

À propos de l'article de Robert Kaplan « The Revenge of Geography »

Bernard Cazes

Internet : unions et désillusions 71

André-Yves Portnoff

FORUM

Amorcer la réforme des retraites 77

Jacques Bichot

TRIBUNE EUROPÉENNE

Cohésion territoriale et solidarité communautaire 97

Jean-François Drevet

ACTUALITÉS PROSPECTIVES 103

L'essor de la génomique / Les nouvelles entreprises de plus en plus pérennes / Les Français et l'autorité / Des fonds structurels pour les pays voisins de l'UE ? / Court-termisme et création de valeur / La place de l'éthique dans les cursus de management.

BIBLIOGRAPHIE 113

ABSTRACTS 126

LE PRINCIPE DE RESPONSABILITÉ

L'éditorial d'Hugues de Jouvenel

N'est-il pas surprenant qu'une revue de prospective comme Futuribles consacre un dossier spécial aux maladies infectieuses au moment où le risque de pandémie A (H1N1) semble pour l'instant écarté ?

Je ne le crois pas : d'abord parce que le risque de pandémie, du fait même de la capacité des virus à muter très rapidement, reste important ; ensuite parce que la manière suivant laquelle le problème a été géré — au-delà des controverses suscitées par les mesures de prévention adoptées en France — mérite assurément réflexion. Enfin parce que, sans doute à l'aube d'autres infections prévisibles et peut-être plus graves, cet épisode aura été, à mes yeux, extraordinairement révélateur de l'angoisse ambiante concernant les risques, du climat de défiance qui règne envers les experts, sans parler des attentes exagérées des Français vis-à-vis des instances publiques et, paradoxalement, de la faible confiance qu'ils leur accordent.

Partout, la suspicion se développe en même temps que s'accroît la demande d'assurance et, simultanément, la crainte d'être pris en otage par des instances publiques, les médias, les experts, les entreprises, tous suspects de chercher à tirer profit de la situation. Entré sans conteste dans la « société du risque ¹ » et du doute, n'est-il donc pas devenu encore plus nécessaire qu'auparavant de ne point toujours attendre d'autrui une prise en

charge illusoire, de comprendre que le risque va inéluctablement de pair avec notre désir de liberté et son corollaire, le principe de responsabilité, tant individuelle que collective ?

Mais ce dossier spécial est inspiré également d'une autre préoccupation, celle de la lutte sans relâche qu'il nous faut mener contre ces autres maladies infectieuses que sont le sida, la tuberculose et le paludisme, qui touchent particulièrement les populations les plus vulnérables dans les pays moins développés. Ces maladies constituent un enjeu planétaire, peut-être au même titre que le changement climatique. Elles exigent donc un effort collectif qui ne saurait être remis en cause, de notre part, des associations, des organisations non gouvernementales et, bien sûr, des instances publiques qui se doivent de tenir le cap et de n'en point changer tout le temps en fonction de la conjoncture.

Nos lecteurs ne seront pas surpris que l'autre thème majeur de ce numéro soit, une fois de plus, celui de la réforme des retraites, que le gouvernement français a inscrit à ses priorités pour 2010, comme il l'a souvent fait dans le passé, sans pour autant avoir réellement pris les mesures drastiques qui, à l'évidence, s'imposaient.

Que de rapports produits depuis des décennies pour souligner les enjeux liés au vieillissement démographique appréhendé à l'aune de l'augmentation prévisible des personnes

1. BECK Ulrich. *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Flammarion, 2003, 522 p.

âgées ! Que de rapports soulignant l'urgence d'une réforme, non purement paramétrique, mais fondamentale, d'un système de retraite largement compromis par le déséquilibre croissant entre le nombre d'actifs effectivement occupés et cotisants et celui des inactifs allocataires, a fortiori par le déséquilibre entre le rendement des cotisations des premiers et les droits à prestation des seconds !

Depuis bien longtemps, Futuribles a rendu compte des travaux menés en la matière, non sans souligner combien il était illusoire d'imaginer qu'un regain de croissance, d'importants gains de productivité et la réduction supposée de la population active permettraient d'endiguer le chômage et le sous-emploi endémique dont souffre la France (non par hasard) depuis 40 ans et, sous réserve d'ajustements à la marge, de régler le problème, notamment en maintenant les seniors en activité plus longtemps. Et nous voici en 2010, hélas, comme nous l'avions anticipé, confrontés à une croissance molle, à un chômage et à un sous-emploi importants en même temps qu'à l'arrivée à l'âge de la retraite (concept absurde s'il en est) des générations nombreuses qui, toutes choses égales par ailleurs, entraînera l'escalade des dépenses de retraite et de santé.

Que faire dans de telles conditions, sinon, une fois de plus, entretenir le mythe d'un douteux retournement de conjoncture durable et d'un retour aux schémas de l'État protecteur, tel qu'il s'est si heureusement développé dans des conditions démographiques, économiques et sociales tout autres, à l'époque des Trente Glorieuses ? Que faire d'autre que d'essayer, une fois encore, d'entretenir ce leurre collectif et de se contenter

ainsi de mesures visant à replâtrer le système qui, en l'état, est condamné à une faillite certaine ?

Il faut — nous l'avons souligné depuis bien longtemps — tenir compte du changement radical qui s'est opéré dans notre environnement international et au plan intérieur, en tirant résolument les conséquences et rebattre les cartes du contrat social implicite auquel les Français demeurent éperdument attachés. Il faut prendre des mesures énergiques pour unifier les régimes de retraite, dont l'ensemble est profondément inéquitable et injuste. Ceci exigerait un courage politique peu commun pour enclencher un processus qui, au demeurant, ne saurait instantanément produire les effets espérés.

Alors que faire, sinon pleurer sur la baisse du pouvoir d'achat des retraités de demain, la fin de la belle époque de l'économie résidentielle et présente, dynamisée par un « troisième âge » actif dont le pouvoir d'achat, important jusqu'à présent, risque à l'avenir de fondre comme neige au soleil ? Il faut courageusement avancer vers une réforme radicale des systèmes de retraite et, plus généralement, vers une réforme d'un modèle social qui, sans nécessairement remettre en cause nos valeurs fondatrices, exige une vraie révolution dans notre mode d'organisation collectif.

D'autres pays l'ont fait, certes dans des conditions plus favorables, y compris parce qu'ils s'y sont pris de manière anticipée. La France sera-t-elle à même de le faire dans la conjoncture économique, financière, sociale et politique dégradée qu'elle connaît aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr. Rien, cependant, ne serait plus important. ■

Le défi des maladies infectieuses

PAR NICOLAS SIMON ¹

En guise d'introduction à notre dossier spécial sur les maladies infectieuses, Nicolas Simon rappelle ici quelques-uns des épisodes dramatiques que celles-ci ont entraînés dans le passé. Il montre aussi les succès rencontrés dans la lutte engagée, par exemple, contre la variole, tout en soulignant l'ampleur des épidémies de VIH / sida et de paludisme dont sont principalement victimes les populations des pays les moins développés.

L'auteur souligne cependant l'ampleur des efforts engagés depuis le milieu de la décennie 1990 par la communauté internationale et les effets bénéfiques qui ont pu en résulter. Il montre ainsi combien il serait désastreux que ceux-là se relâchent et insiste fort opportunément sur la nécessité de les poursuivre, sinon de les intensifier, et sur le rôle moteur que peuvent jouer à cet effet certains pays, les organisations non gouvernementales et les fondations, y compris au travers d'une institution aussi remarquable que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Mais ne nous leurrons pas, affirme Nicolas Simon, c'est une fois de plus une question de priorité. H.J. ■

La gestion contestée de l'épidémie de H1N1 par la ministre de la Santé a remis au cœur de l'actualité la question des maladies infectieuses en France. Celle-ci mérite toutefois

davantage qu'une polémique. C'est l'objet de ce dossier spécial de *Futuribles* du mois de mai qui vise, au travers de trois articles, à apporter un éclairage sur l'un des défis prin-

1. Conseiller scientifique du groupe Futuribles.

cipaux, à l'origine de 25 millions de décès par an, auxquels la politique de santé globale, la politique de recherche et la politique d'aide au développement sont confrontées. A-t-on tiré les leçons du passé ? Quels sont les enjeux pour les années à venir après une décennie de mobilisation sans équivalent ?

Notre histoire est scandée, depuis des siècles, par des épisodes catastrophiques dus aux maladies infectieuses. Patrice Bourdelais (*Les Épidémies terrassées*. Paris : Éditions de la Martinière, 2003, 249 p.) et Irwin Sherman (*Twelve Diseases that Changed our World*. Washington, D.C. : ASM Press, 2007, 232 p.) en ont, parmi d'autres, brossé un tableau passionnant.

L'un des épisodes les plus marquants — et les plus durables — du passé est l'épidémie de peste noire, ramenée par 12 galères génoises échappées du siège de Caffa en Crimée par les Mongols à la fin de l'année 1347, et qui s'est répandue jusqu'à la Russie en 4 ans seulement. La peste noire, qui a tué entre la moitié et les deux tiers des Européens, a provoqué un effondrement démographique et une désorganisation sans précédent de la vie économique, sociale et culturelle, tout en renouvelant profondément les élites et les cadres de pensée, et en conduisant aussi à poser les bases d'une politique moderne de lutte contre les épidémies.

Cinq siècles plus tard, de très graves épidémies de choléra, à Londres notamment à partir des années 1830, replongeaient l'Europe dans la terreur des maladies infectieuses. Mêmes conséquences terribles — et inattendues — au début du XX^e siècle avec la pandémie de

grippe espagnole qui a fauché, en un temps record, 50 millions de personnes au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Les années 1950, avec l'invention des antibiotiques, et plus encore les années 1970, avec l'éradication de la variole — un succès remarquable —, ont laissé croire que nous étions débarrassés des maladies infectieuses. La communauté médicale et scientifique a alors détourné son attention et les gouvernements, comme les individus, ont baissé la garde, en relâchant les efforts de prévention et de vigilance.

Le sida, le paludisme et la tuberculose

L'épidémie du VIH / sida, qui a jailli au début des années 1980, a radicalement changé la donne et mis à nouveau en lumière la menace pandémique, et en particulier les trois grands fléaux que sont le sida, la tuberculose et le paludisme.

L'épidémie du VIH / sida est tout à fait unique. Ce n'est pas l'objet ici, en quelques lignes, d'en faire l'histoire et d'en tirer les leçons. Née de la combinaison de facteurs socio-économiques spécifiques et de comportements personnels tout à fait intimes (relations sexuelles non protégées, partage de seringues), elle est rapidement devenue la première cause de mortalité des jeunes adultes du monde entier et des habitants d'Afrique subsaharienne.

Elle a également mobilisé énormément d'attention et de ressources, et suscité les débats les plus importants compte tenu de l'ampleur des enjeux humains — 60 millions de personnes infectées, 20 millions de

morts en 30 ans, plus de 2 millions encore chaque année aujourd'hui, des millions d'orphelins et de familles meurtries —, des enjeux éthiques — le sida est une maladie des pauvres et des déshérités, et se nourrit des discriminations à l'encontre des malades —, des enjeux économiques — le sida a véritablement ruiné des familles, des régions et des pays entiers —, et des enjeux stratégiques et diplomatiques.

L'épidémie du VIH / sida a remis en lumière deux autres grands fléaux pandémiques. La tuberculose d'abord, qui, avec la découverte du vaccin BCG puis des antibiotiques, avait notablement reculé au point de disparaître quasiment sans être toutefois éradiquée au Nord sauf chez les migrants. Alors que l'on sait guérir la tuberculose en 6 mois et pour moins de 10 euros, cette maladie infectieuse demeure en réalité une menace mondiale de premier ordre.

Le tiers de la population mondiale est infecté, et la tuberculose est à l'origine d'un à deux millions de décès chaque année, dont un décès sur huit environ des malades du sida. Près de 500 000 cas de tuberculose multi- et ultrarésistante, à la mortalité extrêmement élevée, sont en outre recensés, dont les deux tiers en Chine, en Inde, mais également en Russie et à l'est de l'Europe. Il y a là les ingrédients d'une catastrophe à venir.

Le paludisme enfin, auquel Michèle Barzach et Sylvie Chantereau consacrent un article, est un fardeau sans équivalent pour les plus vulnérables, loin de l'image de maladie bénigne qu'il a dans l'hémisphère Nord. Près de 300 millions de cas de paludisme chaque année, et 1 million de personnes en meurent,

en particulier les enfants africains de moins de 5 ans dont c'est la principale cause de mortalité. Le paludisme, qui est une maladie que l'on sait prévenir et traiter, se nourrit de la pauvreté et l'alimente : une famille africaine peut consacrer jusqu'à 50 % de son revenu à sa prévention et à son traitement.

Face à ces fléaux, la communauté internationale a réagi avec retard. Pendant les années 1980 et 1990, la santé globale a été reléguée au second plan de l'agenda international, comme une affaire de médecins et d'experts pilotée par une organisation spécialisée, mais critiquée et sans moyens, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Afrique a payé un tribut effroyable à cet oubli.

Réactions de la communauté internationale

La situation a évolué dans la deuxième moitié des années 1990 et au début des années 2000, principalement en raison de l'inégalité insupportable d'accès aux trithérapies entre le Nord et le Sud. Il s'est opéré alors, en quelques années, un basculement remarquable, grâce à des organisations non gouvernementales (ONG) comme Act-Up, des activistes au Nord comme au Sud, des personnalités comme Peter Piot, le fondateur de l'ONUSIDA, mais aussi des hommes politiques aussi différents que Kofi Annan, Jacques Chirac ou George W. Bush.

La communauté internationale a alors reconnu que la lutte contre les pandémies n'était pas une conséquence du développement, mais en était une condition. Ainsi, lutter contre le sida, la tuberculose ou le paludisme n'était pas un coût, mais

un investissement. C'est alors également que des objectifs très ambitieux ont été fixés, notamment celui d'un accès universel aux trithérapies, et que les Objectifs du millénaire pour le développement, adoptés en 2000 pour l'horizon 2015, ont créé une dynamique nouvelle.

C'est alors aussi que les États-Unis, avec des initiatives comme le PEPFAR (President's Emergency Plan for AIDS Relief), et la France sont devenus des forces motrices de la lutte contre les pandémies, que de nouveaux acteurs ont pris l'ascendant, en particulier, sur un plan

multilatéral, le Fonds mondial, qui est devenu en deux ou trois ans le principal financeur de la lutte contre les pandémies, et, dans le domaine philanthropique, la fondation Gates.

Au cours de la même décennie, la sensibilité aux maladies infectieuses émergentes ou réémergentes a crû en raison de la succession répétée de crises internationales qui ont eu une répercussion croissante dans les opinions publiques mondiales, inquiètes d'une nouvelle grippe espagnole : après la crise de la vache folle dans les années 1990, la crise du SRAS au début des années 2000,

LE FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme est l'une des initiatives multilatérales les plus originales. Créé en 2001 par la France, les États-Unis et d'autres pays, ce fonds vertical est basé à Genève et dirigé depuis 2007 par un Français, Michel Kazatchkine.

Le Fonds mondial est l'organisation la mieux dotée dans le secteur de la santé. Il a levé 21 milliards de dollars US de ressources nouvelles depuis 2002. Ses décaissements s'élèvent à 10 milliards de dollars US. Il gère plus de 600 subventions dans 144 pays et consacre environ 60 % de ses financements au sida, 25 % au paludisme et 15 % à la tuberculose. Il finance le cinquième des programmes de lutte contre le sida, et près des deux tiers de la lutte contre la tuberculose et contre le paludisme dans le monde.

C'est un outil très innovant d'aide au développement. C'est en effet un instrument financier, et pas un opérateur comme la Banque mondiale ou l'Agence française de développement. Le Fonds mondial, qui n'a pas d'agents sur le terrain, finance les programmes établis, proposés et mis en œuvre par les pays eux-mêmes, programmes qui sont sélectionnés par des experts sur des critères purement techniques et sanitaires — et non pas politiques ni financiers. Le Fonds mondial repose sur un partenariat public-privé, totalement indépendant des Nations unies, qui associe sur un pied d'égalité les représentants des États du Nord et du Sud, des organisations non gouvernementales (ONG), des fondations et du secteur privé, tant au sein de son conseil d'administration que dans les pays eux-mêmes, au sein des *Country Coordination Mechanisms* (CCM). Il conditionne le versement de ses subventions à la performance des programmes. Une large partie de ses subventions passent par des ONG. Près de 70 % de ses subventions vont aux pays à bas revenus, et en particulier à l'Afrique subsaharienne.

La communauté internationale gagnerait certainement à s'inspirer du Fonds mondial dans les domaines de l'environnement ou de l'éducation, par exemple.

N.S.

la crise du H5N1, celle du Chikungunya en particulier à La Réunion, et enfin celle du H1N1. L'article de William Dab et de Nina Testut y consacre de nombreux et intéressants développements.

Des progrès remarquables

Les progrès réalisés au cours de la dernière décennie dans la lutte contre les trois grandes pandémies ont été remarquables. Il y a même peu d'exemples passés de succès aussi massifs et aussi rapides au service de la santé et du développement.

En 2000, il n'y avait quasiment aucun malade sous trithérapie au Sud. Il y en a désormais plus de quatre millions et le nombre de décès dus au sida en 2008 était 10 % inférieur à celui qui prévalait en 2004. Alors que le paludisme était en expansion dans de nombreux pays, le nombre de décès dus à cette maladie a baissé de plus de 50 % dans des pays comme l'Érythrée, la Namibie, le Rwanda, Sao Tomé e Príncipe, le Swaziland et la Zambie. L'incidence et la prévalence de la tuberculose ont décliné dans le monde. Les prix des traitements ont baissé dans des proportions énormes, des traitements nouveaux et de nouvelles formulations adaptées aux enfants sont devenus largement disponibles.

Au fond, même si l'objectif d'accès universel au traitement n'est atteint que pour moitié, et s'il reste encore énormément à faire en matière de prévention, des femmes en particulier, la communauté internationale a montré qu'il était possible de sauver concrètement et rapidement des millions de vies en quelques années seulement, pourvu d'en avoir la vo-

lonté et d'y mettre les moyens (multiplication par plus de 30 des financements pour la lutte contre le sida qui ont atteint 13 milliards de dollars US en 2008 ; multiplication par 10 à 20 de ceux pour la lutte contre le paludisme). Nous nous sommes parallèlement préparés activement, et comme jamais, en France, en Europe comme aux États-Unis, à faire face à une pandémie grippale.

Si nous avons sous-estimé ce qu'il était possible de faire en matière de traitement du sida et de contrôle du paludisme, nous avons au contraire surestimé — dans la foulée de la découverte du virus par Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier puis des trithérapies — la rapidité des progrès de la recherche, comme le montrent Jean-Paul Moatti et Jean-François Delfraissy. Ainsi, nous ne disposons toujours pas de vaccins efficaces contre le sida ou le paludisme.

La recherche, un enjeu majeur

La recherche est certainement l'un des enjeux majeurs de la décennie à venir. Les études montrent que les solutions qui peuvent être disponibles à l'horizon de quelques années (microbicides, trithérapies préventives) ne suffiront pas à modifier radicalement la progression de la maladie dans le monde. Il faut des financements bien sûr — et le secteur privé hésite compte tenu du faible retour sur investissement —, mais c'est également une question de choix fondamentaux d'axes de recherche scientifique, et de réussite !

Un défi fondamental est de savoir si la communauté internationale parviendra (ou non) à se mobi-

liser prioritairement autour de la lutte contre les pandémies au cours de cette décennie. Cela ne va malheureusement pas de soi : une priorité chasse l'autre dans le domaine de l'aide au développement ; les opinions publiques sont de moins en moins sensibles à la menace du sida, grâce au succès même des trithérapies, et elles ne l'ont jamais été véritablement concernant le paludisme et la tuberculose, considérés, à tort, comme des maladies du Sud ; la « concurrence » avec les questions environnementales est évidemment majeure même si l'échec de Copenhague remet peut-être en cause cette récente prééminence.

Au sein du champ de la santé lui-même, les discussions sont vives et toujours en suspens sur la détermination des dossiers prioritaires : les pressions en faveur de la santé maternelle ou du fonctionnement des systèmes de santé sont fortes. Sur ce dernier point, c'est sous-estimer gravement l'impact réel de l'investissement au profit des personnels et des organismes de santé que la lutte contre les trois pandémies a permis, et c'est lourdement sous-estimer le risque que cela ferait courir sur nos capacités à lever des fonds.

Quels financements ?

La question des financements est évidemment essentielle. Peut-on raisonnablement faire face aux besoins à long terme ? Cela n'est pas évident du tout quand on considère qu'à l'horizon 2030, quels que soient les scénarios, les dépenses nécessaires pour la seule épidémie du sida vont être multipliées par deux à trois (entre 25 et 35 milliards de dollars US par an environ). À plus court terme, est-il possible pour les États de l'Orga-

nisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'accroître encore la part du financement pour la santé dans une période de disette d'aide publique au développement et de concurrence de l'environnement ?

La reconstitution prochaine des ressources du Fonds mondial sera un test essentiel de ce point de vue. Il ne faut en revanche pas attendre de miracles des nouvelles sources de financement (taxe ou contribution volontaire sur les billets d'avion), qui resteront un financement d'appoint. Même précaution vis-à-vis des financements privés qui, en dépit d'initiatives très intéressantes (RED par exemple), ne sont pas à la hauteur des besoins.

Des enjeux importants sont liés bien entendu aux stratégies mises en œuvre sur le terrain. Dans le domaine de la lutte contre le sida, il semble souhaitable, pour des raisons d'efficacité, de mettre davantage l'accent sur la prévention. Mais quelle place donner à la circoncision et au traitement à titre préventif ? Et dans quelle mesure faut-il cibler les groupes les plus exposés au risque ? Dans le domaine du paludisme, des débats importants tournent notamment autour des objectifs à poursuivre : contrôle ?, élimination ?, éradication ?

L'efficacité des instruments de lutte contre les pandémies est également un enjeu clef. Les critiques sur les coûts de gestion du Fonds mondial sont certainement infondées. En revanche, celles sur la complexité des circuits et sur la multiplicité des acteurs sur le terrain ne le sont pas. Un enjeu important repose sur une simplification adéquate du fonctionnement et une coordi-

nation de l'action des institutions de lutte contre les pandémies. La récente vague de H1N1 a démontré, s'il le fallait, dans un autre registre, toute la complexité de la gestion de notre préparation dans le contexte des pays développés et les problèmes auxquels nous ferons face inmanquablement en cas de nouvelle pandémie grippale.

Un dernier enjeu, et pas des moindres, tient au rôle que la France veut jouer dans la lutte contre les pandémies. La France a été, jusqu'en 2007, à la proue de la lutte contre

les pandémies et de la préparation face à la pandémie grippale. Faute d'*aggiornamento* clair de sa stratégie et sous l'emprise d'une récente crispation bilatéraliste — mais sans aucun moyen à la clef —, il serait regrettable qu'elle perde sa crédibilité et sa réputation dans ce qui était devenu un atout de son action internationale et de sa diplomatie, en agissant sans vision ni ambition. Il sera temps de réagir à l'occasion de la reconstitution des ressources du Fonds mondial et de démontrer que la France sait être au rendez-vous d'une des principales causes mondiales. ■

OUVRAGES ET SITES INTERNET UTILES

Ouvrages de base

SKOLNIK Richard. *Essentials of Global Health*. Sudbury : Jones and Bartlett, 2008, 322 p.

RAOULT Didier. *Les Nouvelles Maladies infectieuses*. Paris : Presses universitaires de France (Que Sais-Je ?), 1999, 128 p.

Le volet historique

BOURDELAIS Patrice. *Les Épidémies terrassées. Une histoire de pays riches*. Paris : Éditions de la Martinière, 2003, 249 p.

SHERMAN Irwin. *Twelve Diseases that Changed our World*. Washington, D.C. : ASM Press, 2007, 232 p.

Le sida

WHITESIDE Alan. *HIV / AIDS: A Very Short Introduction*. New York : Oxford University Press, 2008, 144 p.

Les sites Internet

Le site du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme : www.theglobalfund.org, qui présente notamment son dernier rapport d'activité (*The Global Fund 2010. Innovation and Impact*. Genève : The Global Fund, 2010, 132 p).

Le site de l'OMS : www.who.int, et les pages *Web* sur les maladies infectieuses : http://www.who.int/topics/infectious_diseases/en/.

Le site d'ONUSIDA : www.unaids.org, qui est l'organisme de référence dans le domaine de la mobilisation contre cette maladie. Les sites de IAVI, www.iavi.org, sur les vaccins, et du partenariat sur les microbicides, www.ipmglobal.org, sont également d'un grand intérêt.

Le site du partenariat « Faire reculer le paludisme » : www.rollbackmalaria.org, très complet sur la lutte contre cette maladie, avec notamment le GMAP (plan d'action globale contre le paludisme).

Les sites du partenariat Stop TB, www.stoptb.org, et de l'Union internationale de lutte contre la tuberculose et les maladies respiratoires, www.theunion.org.

Les sites de RED, www.joinred.org, une initiative privée lancée par Bono et Bobby Shriver, et d'UNITAID, www.unitaid.eu, une organisation internationale créée à l'initiative de Jacques Chirac, présentent deux initiatives novatrices.

N.S.

Le risque de pandémie grippale : 2009 et après...

PAR WILLIAM DAB ET NINA TESTUT ¹

En mars 2009, la grippe A (H1N1) se déclare au Mexique. Fin mai, elle a déjà tué 45 Mexicains, en a contaminé près de 3 800 et plus de 10 000 cas confirmés sont recensés à travers le monde, dont environ 5 500 aux États-Unis ². Le 11 juin, alors que le virus touche désormais plus de 27 000 personnes dans 74 pays, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare une alerte maximum de niveau 6, c'est-à-dire l'état de pandémie mondiale.

Cette pandémie s'est traduite par une « épidémie très active, de gravité modérée, mais atypique au plan temporel », précisent ici William Dab et Nina Testut, qui insistent sur le caractère imprévisible de l'évolution de l'ensemble des virus grippaux. « La gestion des épidémies de grippe est fondamentalement une gestion de l'incertitude », soulignent les auteurs. Et « il est impossible de gérer un risque de sécurité sanitaire comportant une part importante d'incertitude sans la confiance des parties prenantes ».

Au regard de ce constat, William Dab et Nina Testut font un premier bilan de la gestion de la pandémie en France, définissent les

1. William Dab est médecin épidémiologiste, professeur titulaire de la chaire d'Hygiène et sécurité (Conservatoire national des arts et métiers). Nina Testut est sociologue, consultante, chargée de cours au Conservatoire national des arts et métiers. Les auteurs remercient Olivier Andreu, Pierre Béroux, Béatrice Hammer, Patrick Lagadec et Joëlle Rietjens qui leur ont offert des commentaires pertinents sur les premières versions de cet article.

2. OMS (Organisation mondiale de la santé). *Relevé épidémiologique hebdomadaire*, n° 21, 2009, pp. 185-196.

raisons et le rôle « du déferlement de polémiques » qui accompagne la crise sanitaire depuis l'été dernier, et se penchent sur la façon dont les Français ont perçu ces différents éléments. « Ce virus A (H1N1) aura finalement été un remarquable analyseur de la société française », comme le montrent ici les deux auteurs. T.P. ■

Prétexte

Je suis le roi des virus, celui qui peut se répandre le plus vite et imposer sa loi à tous les autres. Moi, le virus A (H1N1), j'ai conquis le monde des hommes en moins de six mois. J'ai réussi là où mon cousin A (H5N1) a échoué. C'est que je suis beaucoup plus astucieux que lui. Il a cru que, pour se faire craindre, il fallait tuer beaucoup. Erreur : il a incité les hommes à réagir pour se protéger. En privilégiant sa force plutôt que sa vitesse, il est resté isolé là où les contacts entre les hommes et les espèces aviaires étaient suffisamment étroits pour lui donner un espace de reproduction. On le craint, certes, mais uniquement dans sa petite niche.

Moi, je suis bien plus malin. J'ai commencé par me manifester par un gros rhume, une « grippe » comme ils disent. Ah ! Ah ! Je les ai endormis : à quoi bon se battre contre moi qui suis si peu méchant ? Quand j'ai attaqué au Mexique en mars 2009, j'ai créé la surprise qui m'a donné le temps d'établir une base forte : une attaque grippale au printemps, c'était inattendu. J'avoue qu'il n'était pas des plus adroits de m'attaquer tout de suite aux enfants dans le sud des États-Unis, en avril 2009. Leurs épidémiologistes m'ont découvert plus vite que je ne l'escomptais ; j'ai bien eu peur de ne pas réussir. Mais, comme j'avais pris la précaution d'éviter de prendre un visage dévastateur, ils m'ont observé plus que combattu. Aurai-ils réagi drastiquement, tout de suite, que j'aurais échoué. Mais maintenant je règne partout. Leurs avions sont très efficaces...

Ils ont appris à se laver les mains. C'est ennuyeux, je hais le savon. Je ne peux rien contre lui, il peut tout contre moi. Malgré tout, j'arrive à me propager un peu plus vite que mes ancêtres immédiats. Ils ont fabriqué des masques. Là, j'ai eu peur, car masques et savon ne me laissent que peu de chances de développement. Mais ils les ont fabriqués sans les utiliser puisque je n'avais pas l'air bien méchant. Ils ont réussi à faire un vaccin. En six mois, c'est un exploit, il faut bien le dire. Mais les vaccins n'ont jamais été d'une parfaite efficacité à mon égard et de toute façon, ils n'en ont pas assez pour la planète entière. S'il le faut, je muterai un peu, il faudra peut-être que je devienne plus agressif et ils devront recommencer. Ils ont inventé des médicaments, mais dès que je peux envahir suffisamment leurs bronches, il est trop tard pour qu'ils m'empêchent de me répliquer.

Je veille à ne pas envahir tout d'un coup, 15 % à 20 % de la population à chaque vague, c'est bien suffisant pour l'instant. Maintenant, c'est moi qui décide, moi seul. Je peux me mettre à tuer si cela me plaît, ou juste leur faire un peu plus

peur pour qu'ils paniquent et qu'ils se désorganisent, ou continuer à coexister calmement. Nous verrons bien, il est si plaisant de les voir se perdre en vaines querelles. Pendant ce temps-là, je m'insinue dans leurs failles, je révèle leurs vulnérabilités, je joue avec leurs opinions, je répands le doute, j'érode la confiance. Ils ne savent plus qui croire, les médecins disent tout et son contraire, Internet propage les rumeurs aussi vite que je me suis propagé et maintenant, le point de non-retour est atteint, c'est moi qui déciderai de leur sort.

Ils ont laissé mon règne arriver, ils vont m'obéir. Je domine comme aucun virus ne l'a fait avant moi. D'ailleurs, les autres virus de ma famille se cachent. Ils ne m'éradiqueront pas. J'ai l'air simple, instable, archaïque. Personne ne peut soupçonner que je suis le Maître.

Une brève histoire des grandes épidémies

De tout temps, les grandes épidémies ont représenté des étapes importantes dans l'histoire de l'humanité. L'épidémie, étymologiquement « sur le peuple », est un terme que forge Hippocrate lorsqu'il constate que les adolescents de l'île de Thasos ont presque tous les oreillons (une parotidite, en termes modernes). Un phénomène si mystérieux qu'il ne peut être que d'origine divine. Puis, si évidemment lié au commerce international, qu'il appellera, à Venise au XIV^e siècle, l'instauration de la quarantaine et la création d'une police sanitaire. Le phénomène épidémique est la première des raisons d'être de la santé publique en tant qu'effort organisé au niveau des populations pour protéger la santé. Devant une menace mondiale qui se propage dans les territoires, chacun comprend qu'il est vain de vouloir se protéger seul. Une organisation collective est plus efficace, les conduites individuelles ne peuvent pas tout.

Parmi les épidémies, la grippe occupe une place toute particulière. Due à un virus particulièrement instable au plan génétique, elle est contagieuse par voie aérienne, y compris pendant la période d'incubation ; des conditions idéales pour se propager vite et quasiment chaque hiver. Lorsque le virus mute suffisamment pour acquérir de nouvelles propriétés immunologiques, il provoque non plus une épidémie localisée, mais une pandémie généralisée. Il ne s'agit jamais d'événements anodins aux plans médical et sociétal. Entre 1918 et 1920, le virus A (H1N1) de la grippe dite espagnole a tué au moins 50 millions de personnes. John Barry³ souligne de plus que cette épidémie, qui a touché préférentiellement les hommes jeunes, a contribué à la décision allemande de demander l'armistice en novembre 1918. Atteignant le président Wilson venu à Versailles pour la négociation du traité de paix en 1919, elle lui cause un accident vasculaire cérébral qui le force à rentrer à Washington, ce qui laissera le champ libre à Georges Clé-

3. BARRY John M. *The Great Influenza: The Epic Story of the Deadliest Plague in History*. New York : Penguin Books, 2005, 560 p.

menceau pour dicter des conditions draconiennes dont on sait le rôle qu'elles joueront dans l'irrésistible ascension d'Hitler.

C'est cette pandémie grippale de 1918-1920 qui conduit la France à créer, en 1921, un ministère de la Santé publique, alors que c'était jusque-là une direction du ministère de l'Intérieur. On peut aussi rappeler que le vaccin contre la grippe fut le premier à faire l'objet d'une mesure de prise en charge par l'assurance maladie, qui ne remboursait à cette époque que les vaccinations obligatoires. C'est sur la grippe que s'est construit le renouveau de la surveillance épidémiologique en France, avec la création des réseaux GROG (Groupes régionaux d'observation de la grippe) en 1984, premier système de surveillance épidémiologique impliquant des médecins de ville. Enfin, la menace pandémique actuelle a donné lieu à une mobilisation internationale sans précédent, sous l'impulsion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est la première fois que l'homme tente d'agir de façon proactive contre une épidémie de grippe.

Enjeu historique important, les pandémies grippales représentent aussi des enjeux scientifiques, organisationnels et sociétaux. Ils sont successivement abordés dans cet article avant une analyse des premiers enseignements de la pandémie qui a débuté en avril 2009.

LA SURVEILLANCE DES ÉPIDÉMIES DE GRIPPE

Dans les pays développés, la grippe est (en dehors de situations exceptionnelles) la seule maladie épidémique susceptible de s'inscrire de façon visible sur les courbes statistiques brutes de la mortalité, des hospitalisations, de l'activité médicale, de la consommation de certains médicaments ou encore de l'absence au travail.

Cette particularité permet de surveiller assez aisément cette maladie selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En France, deux systèmes de surveillance coexistent, coordonnés par l'Institut de veille sanitaire (InVS).

Les Groupes régionaux d'observation de la grippe (GROG) utilisent les données d'activités médicales de médecins sentinelles volontaires qui, de plus, pratiquent des prélèvements de gorge chez des malades présentant des symptômes grippaux permettant le typage des éventuels virus responsables. Ce dispo-

sitif permet de prévoir la survenue du pic épidémique quatre à six semaines avant les dispositifs classiques.

Le second système est le réseau Sentinelles géré par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Ce système implique un nombre de médecins volontaires plus important que les GROG, ce qui améliore la sensibilité du dispositif, toutefois ceux-ci ne font pas de prélèvements biologiques.

Les deux systèmes ont donc des propriétés complémentaires et, depuis plus de 25 ans, ils ont permis une détection fiable de tous les épisodes épidémiques survenus en France. Dans ces deux réseaux, les médecins fournissent toutes les semaines quelques indicateurs simples qui sont comparés aux valeurs attendues en l'absence d'épidémie. Par ailleurs, l'InVS surveille l'activité hospitalière et la mortalité.

W.D. et N.T.

La particularité des virus grippaux

Un enjeu scientifique

On connaît beaucoup des caractéristiques des virus grippaux, sauf l'essentiel : comment prévoir leurs mutations et leurs impacts ? Cette imprévisibilité est telle que la seule donnée stable concernant l'évolution de ces virus est leur instabilité. Il s'en suit ce fait structurant que la gestion des épidémies de grippe est fondamentalement une gestion de l'incertitude.

En 1976, tout paraissait être en place pour qu'une pandémie de grippe porcine — encore un virus A (H1N1) — se déclenche aux États-Unis. Dans ce pays, un programme national de vaccination fut lancé, mais il dut être interrompu en raison d'une suspicion d'un effet secondaire inattendu sous la forme d'une paralysie des muscles respiratoires (syndrome de Guillain-Barré). Ce fiasco, alors même que l'épidémie ne survint jamais, joua un rôle dans la défaite électorale du président Gerald Ford et le succès de Jimmy Carter.

L'avantage important des virus grippaux est qu'ils ont de multiples réservoirs : hommes, espèces aviaires, porcs, chevaux... Combinée à leur mutabilité, cette caractéristique rend impossible toute stratégie d'éradication.

Aucune pandémie ne ressemble aux précédentes. Par conséquent, il est impossible de prévoir l'avenir sur la base de l'expérience passée, d'où l'importance d'une vision stratégique comme nous allons le discuter. Actuellement, la pandémie qui est apparue en avril 2009 s'est traduite par une épidémie très active, de gravité modérée, mais atypique au plan temporel. Ainsi, dans l'hémisphère Nord, la première vague a reflué au moment où l'épidémie de grippe classique apparaît habituellement. Et les virus classiques (H1N1 ancien, H3N2 ou B) n'ont pas circulé. Le nouveau virus A (H1N1) a donc créé une situation atypique. Il n'existe aucun argument scientifique pour anticiper son évolution.

Un enjeu de prévention

À l'incertitude sur l'évaluation des risques répond une incertitude tout aussi grande sur l'efficacité des outils de gestion des risques. Si le lavage des mains a des effets mesurés ⁴, il n'en est pas de même du port du masque chirurgical ⁵. Aucune étude méthodologiquement solide ne permet de docu-

4. AIELLO Allison E., COULBORN Rebecca M., LARSON Elaine L. et PEREZ Vanessa. « Effect of Hand Hygiene on Infectious Disease Risk in the Community Setting: A Meta-Analysis ». *American Journal of Public Health*, vol. 98, n° 8, 2008, pp. 1 372-1 381.

5. JEFFERSON Tom, FOXLEE Ruth, DEL MAR Chris, DOOLEY Liz, FERRONI Eliana, HEWAK Bill, PRABHALA Adi, NAIR Sreekumaran et RIVETTI Alessandro. « Interventions for the Interruption or Reduction of the Spread of Respiratory Viruses ». *Cochrane Database of Systematic Reviews*, n° 4, octobre 2007.

menter l'efficacité d'une mesure simple dont la mise en œuvre engage des budgets importants.

Celle du vaccin contre la grippe est, elle, mieux connue puisqu'elle doit être évaluée avant l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. Pour autant, des travaux récents interrogent cette efficacité, car s'il est clair que le vaccin stimule la production d'anticorps, il n'est pas évident que cette efficacité immunologique se traduise aux plans cliniques et épidémiologiques. Certains ⁶ doutent qu'elle soit démontrée et soulignent que la plupart des études sur l'efficacité vaccinale comportent des biais, notamment parce que les personnes qui reçoivent le vaccin sont au départ en meilleure santé que celles qui ne le reçoivent pas. D'autres l'estiment suffisamment établie pour promouvoir une vaccination universelle ⁷.

Les médicaments antiviraux ont une efficacité démontrée, mais elle est partielle. La seule réellement établie est la réduction du risque de transmission à l'entourage et de la durée des symptômes. Le bénéfice est lié à la précocité de la mise en route du traitement. Pour l'instant, il n'existe pas de preuves dans la littérature scientifique que ces médicaments réduisent le risque de complications ou de mortalité.

Se préparer à faire face à une épidémie de grippe, c'est donc se préparer à réagir à une situation potentiellement grave (mais pas toujours) et hautement incertaine (toujours) avec des outils de prévention qui ne sont pas évalués complètement. De plus, cette action mobilise à la fois les comportements individuels et les organisations collectives avec cette contrainte particulière que la situation peut évoluer très rapidement.

Un enjeu sociétal

Définie ainsi, la situation pandémique met à l'épreuve le fondement même de la vie sociale : la confiance. Il est impossible de gérer un risque de sécurité sanitaire comportant une part importante d'incertitude sans la confiance des parties prenantes. Si la gestion d'une épidémie de rougeole, de méningite ou de légionellose repose pour l'essentiel sur une approche médico-scientifique, les épidémies à forte incertitude appellent des réponses de type socio-technique. Dans ce genre de situation, il est important que l'analyse scientifique soit complétée d'une recherche d'un consensus social apportant sa légitimité à l'action.

Or, chacun a pu constater que depuis l'été dernier, la pandémie grippale a créé en France un haut niveau de controverses, que la faible gravité de la première vague épidémique n'a pas atténué, au contraire.

6. JEFFERSON Tom. « Influenza Vaccination: Policy Versus Evidence ». *BMJ (British Medical Journal)*, n° 333, 2006, pp. 912-915.

7. HELMS Charles M. et POLGREEN Philip M. « Should Influenza Immunization Be Mandatory for Healthcare Workers? Yes ». *BMJ*, n° 337, 2008, p. 1026.

Un déferlement de polémiques

Dans la qualification compliquée de cette grippe, la dimension virale est à prendre au sens propre comme au sens figuré. Un trait de caractère de ce virus aura été de faire beaucoup parler de lui, dans des proportions et des teneurs étonnantes⁸. Polémiques, controverses, soupçons et rumeurs auront ainsi ponctué toute la durée de la crise, renvoyant parfois l'image d'une opinion volatile, irrationnelle. Le principe de la rumeur n'est pas spécifique à la grippe A, mais bien un attribut accompagnant la découverte de maladies infectieuses nouvelles (sida, chikungunya, etc.), auxquelles la société cherche à trouver un sens, une explication. Si chacun de ces phénomènes a sa logique propre, nous les englobons ici artificiellement dans une même notion, à savoir le « bruit » émis sur ce sujet. Une approche qualitative de ces représentations permet d'en saisir les ressorts, et de mettre au jour leurs « bonnes raisons » d'être⁹.

C'est bien un « bruit » qui est le résultat le plus frappant dans la façon dont la grippe A a été perçue par le public, avec comme conséquence une confusion médiatique, médicale et politique, un effet de saturation et d'illisibilité. Les messages sont brouillés, noyés dans la masse des informations chaotiques et divergentes. Les individus disent le caractère mobile de l'information à ce sujet, les chauds et froids, les alertes et le silence qui s'ensuit, les écarts entre le passage en alerte 6 de l'OMS au mois de juin (voir encadré page suivante) et l'absence de mesures significatives / restrictives au niveau international, et ceux entre décisions gouvernementales et acteurs de terrain, les divergences au sein du corps médical, les rumeurs, l'incohérence des messages et l'absence de consignes claires, les diagnostics contradictoires. Avec, pour résultat, le sentiment de ne pas savoir grand-chose finalement de cette grippe A et la difficulté, parfois, de se forger une « intime conviction ». C'est dans ce chaos médiatique et sur le terreau d'une confiance laminée qu'ont pris place toutes les polémiques.

Ce qui fait d'abord polémique — cela revient constamment dans la parole des groupes —, c'est la qualification même de la grippe. La pandémie (qui ne signifie, d'un point de vue épidémiologique, qu'une diffusion

8. LAGADEC Patrick. « La drôle de grippe. Pandémie grippale 2009 : essai de cadrage et de suivi ». *Cahier de recherche* n° 2010-3, école Polytechnique, janvier 2010. Voir sur Internet www.patricklagadec.net/fr/pdf/cahier_2010-03.pdf.

9. Les analyses que nous présentons ici se fondent sur une série de « focus groupes » commandés par la Direction des risques d'EDF (Électricité de France), entre 2005 et 2009, sur les thèmes de la grippe (aviaire, H1N1), dans le cadre de la préparation de l'entreprise face à cette menace. Le principe du focus groupe est de réunir, pendant trois à quatre heures autour d'un animateur, un petit groupe de personnes (recrutées selon des critères spécifiques en fonction de l'objet d'étude), pour qu'elles se prononcent sur un sujet en particulier. C'est une méthode qualitative intéressante dans le cadre d'une approche sociologique des représentations, dans la mesure où elle constitue un bon cadre pour les consignes associatives et projectives permettant d'explorer au plus près les dimensions d'imaginaire collectif. Nous utilisons ici des citations issues de ces réunions, avec l'autorisation de la Direction des risques d'EDF. Les analyses que nous en faisons n'engagent que les auteurs.

DÉFINITION DES PHASES DE PANDÉMIE SELON L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

Phase 1 : Aucun cas d'infection chez l'homme due à un virus circulant chez les animaux n'a été signalé.

Phase 2 : On sait qu'un virus grippal animal circulant chez des animaux domestiques ou sauvages a provoqué des infections chez l'homme et il est de ce fait considéré comme constituant une menace potentielle de pandémie.

Phase 3 : Un virus grippal réassorti animal ou animal-humain a été à l'origine de cas sporadiques ou de petits groupes de cas de maladie dans la population, mais n'a pas entraîné de transmission interhumaine suffisamment efficace pour maintenir les flambées à l'échelon communautaire.

Phase 4 : La transmission interhumaine d'un virus grippal réassorti animal ou animal-humain capable de provoquer des flambées à l'échelon communautaire a été vérifiée.

Phase 5 : Le virus identifié a provoqué des flambées soutenues à l'échelon

communautaire dans au moins deux pays d'une même région OMS.

Phase 6 : Outre les critères définis pour la phase 5, le même virus a provoqué des flambées soutenues à l'échelon communautaire dans au moins un pays d'une autre région de l'OMS.

Période suivant le pic de la pandémie :

Le nombre de cas de grippe pandémique est descendu en dessous de celui observé lors du pic dans la plupart des pays exerçant une surveillance adéquate.

Nouvelle vague possible : L'activité de la grippe pandémique augmente à nouveau dans la plupart des pays exerçant une surveillance adéquate.

Période post-pandémique : L'activité grippale a retrouvé les niveaux normalement observés pour la grippe saisonnière dans la plupart des pays exerçant une surveillance adéquate.

W.D. et N.T.

planétaire, mais qui, du point de vue des perceptions profanes, véhicule un imaginaire potentiellement catastrophique) va côtoyer la « grippette ». Les prises de parole divergentes sur le sujet auront été très remarquées et, si elles ont conforté les plus sceptiques, elles semblent avoir également contribué au sentiment de confusion générale.

C'est, ensuite, le vaccin contre la grippe A (H1N1) qui suscite toutes les rumeurs et les inquiétudes étroitement liées aux incertitudes. Se conjuguent ici les amalgames inhérents à la compréhension profane influencée par le bruit médiatique, la tendance générale à l'égard de la vaccination (dans un contexte où les Français sont de moins en moins enclins à se faire vacciner), la prise en masse des discours antivaccinaux sur Internet — fabuleux répertoire d'action —, les soupçons d'intérêts économiques, un goût français pour les thèses conspirationnistes, la difficulté de l'évaluation personnelle du rapport bénéfice / risque, les hésitations dans la stratégie vaccinale elle-même (deux doses puis une seule), ou encore la différenciation des composantes. La question des adjuvants aura notamment été l'un des points forts de ces polémiques. Comment comprendre leur innocuité s'ils ne sont pas « bons » pour les femmes enceintes ? Mais aussi, comment interpréter les

différences de stratégie selon les pays, l'opacité sur les procédures d'autorisation de mise sur le marché, la polémique allemande sur la commande de vaccins non adjuvés réservés au personnel politique, etc.

L'absence de recul par rapport à un virus nouveau revient fréquemment avec, en arrière-fond, le souvenir des doutes sur le vaccin contre l'hépatite B (risque possible de sclérose en plaque) et sur le vaccin contre la grippe H1N1 de 1976 (associé au développement du syndrome de Guillain-Barré). À cet égard, le vaccin contre la grippe A évoque le film *Soleil vert* de Richard Fleischer (1973), où « des hommes ingèrent des choses sans savoir exactement ce que c'est ». C'est aussi la crainte — ou l'instrumentalisation de la crainte — d'une campagne de vaccination obligatoire, les doutes sur le contenu du produit inoculé et l'incertitude sur le *timing* (*quid* de la pertinence du vaccin passée la première vague ?).

Ces doutes, ces rumeurs — il ne s'agit pas ici de porter un jugement — auront largement circulé, ponctuellement fait l'objet de tracts, de pétitions et, plus rarement, de dépôt de plaintes contre X. Autant d'éléments qui, s'ils ne suscitent pas l'adhésion du plus grand nombre, contribuent à la formation de l'opinion. Entre questionnements légitimes, peurs et instrumentalisation, c'est tout l'espace offert au doute qui est ici révélé et qui doit être pris en compte pour fonder un discours public crédible.

Assez classiquement, dans ces contextes de grand bruit médiatique, l'idée de manipulation ou de complot n'est jamais loin, permettant de reconstruire un sens quand celui-ci nous échappe. Le complot est économique d'abord, avec la figure archétypale du *lobby* des laboratoires pharmaceutiques et le soupçon de collusion avec les autorités politiques et sanitaires. Ainsi, dans les focus groupes, « labos, spéculation, actionnariat, Sanofi et tout le tralala, marchés publics... » sont directement associés au sujet. La grippe est « financière », « économique, parce qu'on pense tout de suite au *lobby* pharmaceutique » : « c'est trop flagrant ». Le schéma interprétatif reconstruit la dissémination volontaire ou accidentelle du virus par les firmes (théories classiques pour ce type de maladie). Si tout le monde n'adhère pas à cette interprétation, beaucoup, du côté de l'opinion comme des politiques et des commentateurs, constatent volontiers qu'*a minima* certaines entreprises (laboratoires, mais aussi fabricants de masques, de gel...) tirent profit de cette grippe.

Enfin, et comme ce fut le cas pour la grippe aviaire, la manipulation est, selon certains, politique : la grippe A est associée à « une berceuse », au sens où « on nous endort », « on entretient la peur ». La grippe devient un sujet idéal pour détourner l'attention des sujets perçus comme réellement sensibles, la crise économique en premier lieu, ou pour entretenir la population dans une situation de crainte docile. La lecture n'est pas celle d'un principe de précaution dont la fonction serait de protéger la population, mais bien celle d'une instrumentalisation de la peur comme mode de gouvernement des hommes. Frédéric Keck parle justement de « l'échec du catas-

trophisme¹⁰ ». On est ici entre le doute légitime et la perception du complot de l'élite technocratique prête à sacrifier la santé des Français à l'appât du gain. L'attente d'explication et de justification, de la part des gouvernements et de l'OMS, montre que les interrogations dépassent la seule opinion versatile.

Le « tapage » autour de la grippe A est volontiers perçu comme une stratégie gouvernementale d'autopromotion et de mise en avant, sinon de dissimulation des sujets qui fâchent. Une sorte de « gesticulation » sans fondement, sur le mode « tout ça pour ça », dans la mesure où la situation ne paraît toujours pas grave aujourd'hui. « C'est vrai que, comme c'est géré par le gouvernement, on parle beaucoup de la pandémie, on fait peur aux gens et rien ne se passe », notaient les focus groupes.

Face à ce problème perçu de calage, de ligne directrice, d'équilibre (ils en font « trop et pas assez », « trop de com' et pas assez d'actions »), les participants aux focus groupes expriment le besoin d'un *leadership*, d'un « discours de référence » clair. Ils expriment également le souhait d'une transparence, d'une humilité. « Assumer qu'on ne sait pas tout, ça ferait du bien à tout le monde, à nous comme à la classe politique » ; « Il n'y a pas de honte à dire : "on essaie de vous donner un maximum d'infos, mais on n'a pas de recul, on ne peut pas garantir que ça fonctionnera" ». Cette posture pourrait avoir pour effet de lever des doutes et de mobiliser le public, d'une part en l'associant au « dossier » d'une certaine façon, d'autre part en respectant son esprit critique ; autrement dit, en lui faisant confiance.

Les déterminants de la méfiance sociale

Ce virus A (H1N1) aura finalement été un remarquable analyseur de la société française. L'ampleur des polémiques, des rumeurs et le résultat de la campagne de vaccination en France nous révèlent l'étendue des dégâts, et nous permettent d'éprouver *in vivo* les effets d'une confiance sapée, d'une déconnexion entre citoyens et politiques. Un phénomène souligné depuis plusieurs années par nombre de travaux et d'analyses. Entre autres, la récente étude quantitative du CEVIPOF¹¹. Finalement, la question est plus celle d'une crise de confiance que d'une crise sanitaire.

Cette défiance s'explique par des facteurs structurels. Une spécificité française de la défiance classe régulièrement les Français en bas de l'échelle des différents baromètres européens sur les questions de confiance qui, selon Yann Algan et Pierre Cahuc¹², s'explique, depuis l'après-guerre, par les effets conjugués de l'étatisme et du corporatisme. Autre spécificité française semble-t-il,

10. KECK Frédéric. « Lutte contre la grippe A : un échec du catastrophisme ». *Le Monde*, 9 janvier 2010.

11. CEVIPOF et TNS SOFRES. *Baromètre de la confiance politique*. Paris : TNS Sofres, 2009, 87 p.

12. ALGAN Yann et CAHUC Pierre. *La Société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit*. Paris : Rue d'Ulm, 2007, 65 p.

partagée avec les États-Unis, un goût pour les théories conspirationnistes qui aura contribué à alimenter les polémiques.

Plus récemment, la sédimentation des scandales sanitaires au cours des deux dernières décennies explique une représentation du politique dégradée, dont mensonge, cynisme et impunité sont désormais des éléments constitutifs. À cet égard, la gestion politique du nuage de Tchernobyl semble incarner le péché originel, figurant le moment de la trahison, autour duquel se dessine un avant et un après, conforté par les dossiers successifs de l'amiante, du sang contaminé et de la vache folle. Toutes ces affaires reposent sur la même logique perçue : des arbitrages économiques conduisent à l'accident ; pour ne pas perdre d'argent, pour ne pas perdre leur pouvoir, les responsables mentent, font perdre du temps, et ce sont les citoyens qui paient. « Il y a toujours une histoire d'argent où l'on nous ment, et en fin de compte on est toujours les dindons de la farce », s'indignent les focus groupes. Illustration du cynisme dominant selon lequel « la vie humaine ne vaut pas grand-chose » et qui induit, dans l'opinion, le soupçon comme posture de base. Pas un focus groupe sur la représentation des risques sans qu'il ne soit fait allusion à ces différents scandales, au cœur de la rupture du socle de confiance.

Cette défiance s'explique aussi par des facteurs conjoncturels, propres à la gestion spécifique de la grippe A. On l'a vu, la cacophonie politico-médiatique

LA MÉFIANCE DES FRANÇAIS ENVERS LES POLITIQUES

La méfiance qu'expriment les Français vis-à-vis du monde de la politique est régulièrement mise au jour par des enquêtes et des sondages d'opinion ou de valeurs.

Ainsi, en janvier 2010, le CEVIPOF a publié les résultats de son premier *Baromètre de la confiance politique*¹, qui confirme que les Français font globalement confiance aux institutions politiques de proximité, comme le Conseil municipal ou le Conseil régional (un résultat surprenant compte tenu du taux de participation aux élections régionales de mars 2010). Ils sont en revanche très méfiants envers les institutions nationales et internationales.

Seul un tiers d'entre eux déclarent faire confiance au gouvernement, à l'institution présidentielle et à l'Assemblée nationale. Les organisations internationales comme le G20 ne recueillent que

30 % d'opinions positives et l'Organisation mondiale du commerce, 35 %.

Les Français sont aussi sceptiques envers leurs personnalités politiques : seuls 35 % d'entre eux accordent une confiance totale au président de la République actuel et 40 % au Premier ministre. En revanche, les personnalités qui leur sont plus proches, telles que le maire ou le conseiller régional, bénéficient d'un jugement plus positif (respectivement 69 % et 62 %).

Une distinction s'observe également entre les grandes institutions représentatives de l'État-providence et les organisations privées ou défendant des intérêts particuliers. Par exemple, plus de 8 Français sur 10 déclarent avoir une totale confiance dans les hôpitaux et dans l'École ; plus de 7 sur 10 partagent ce sentiment envers l'armée et la police. À l'inverse, la moitié d'entre eux se dé-

1. CEVIPOF et TNS Sofres. *Baromètre de la confiance politique*. Paris : TNS Sofres, 2009, 87 p.

clarent méfiants envers les grandes entreprises et les banques privées (l'effet de la récente crise économique se ressentant probablement en partie).

Enfin, seul un quart des Français affirment avoir une totale confiance dans les partis politiques et les médias.

Cette attitude des Français est confirmée par d'autres enquêtes telles que l'*European Values Study*. Cette enquête,

réalisée depuis 1981 dans les pays membres de l'Union européenne (et renouvelée tous les neuf ans), révèle que la méfiance des Français envers les institutions de la démocratie représentative et les personnalités politiques est très élevée depuis 30 ans, et qu'elle est globalement supérieure à celle des autres Européens.

Futuribles

Part des Français qui font une grande ou assez grande confiance aux institutions de 1981 à 2008 (%)

	1981	1990	1999	2008
Institutions de l'État-providence				
Le système de santé			77	80
Le système d'enseignement	55	61	68	76
Le système de sécurité sociale		67	66	74
La police	64	65	66	73
L'armée	54	54	61	72
L'administration	50	46	44	60
Institutions de la démocratie				
Le parlement	48	43	39	45
Le gouvernement				31
Les partis politiques				18
Les syndicats	36	30	33	41
La presse	31	37	35	38

Source : BRÉCHON Pierre et TCHERNIA Jean-François (sous la dir. de). *La France à travers ses valeurs*. Paris : Armand Colin, 2009, 319 p.

et l'absence ressentie d'information claire, concrète, cohérente, ont eu pour effet d'offrir une caisse de résonance aux polémiques et aux rumeurs. Ce bruit finit par rendre sourd.

Les divergences au sein du monde médical, dans un contexte par ailleurs tendu en raison du déficit de l'assurance maladie, auront très largement contribué à semer le doute dans l'opinion, pour qui le médecin traitant est le référent, la médiation essentielle entre la politique sanitaire et lui, le prescripteur, et l'un des rares ressorts de la confiance. À cet égard, l'exclusion des médecins du dispositif vaccinal reste, du point de vue de l'opinion, une erreur incompréhensible, revenant peu ou prou à « se tirer une balle dans le pied », soulignent les participants.

Plus largement, c'est la gestion dans son ensemble qui a contribué à la désaffection du public pour la vaccination : dispositif démesuré « genre épi-

démie de choléra », problèmes organisationnels, réticences liées aux représentations du pur et de l'impur (le gymnase c'est pour faire du sport, donc de la sueur, pas de la médecine) et un fort potentiel catastrophique, véhiculant un imaginaire de guerre, de fléau sanitaire, de misère généralisée. À bien des égards, ces gymnases auront pu être perçus comme une régression, anachronique et sociale.

Au-delà de la gestion de la grippe, il y a enfin ce qui relève de la perception du risque. Pour une partie de la population, le terme de grippe — renvoyant au référentiel connu de la grippe saisonnière, soit d'une grippe globalement perçue comme bénigne — renvoie difficilement à une condition dangereuse (en plus des éléments tangibles et des données progressivement connues). Les gestes barrières, facilement mobilisables, ont également participé à la représentation d'un risque « contrôlable ». Au regard des nombreux doutes entourant le vaccin lui-même, on assiste finalement à une inversion entre experts et profanes dans l'évaluation du rapport bénéfice / risque du vaccin.

La question qui se pose est alors « comment restaurer la confiance ? » Les principaux ressorts en sont, du point de vue de l'opinion, l'intégrité, l'exemplarité des décideurs, la transparence, même si celle-ci dans les faits peut contribuer finalement à accroître la confusion. La compréhension des pratiques et des représentations en cours dans la population est une condition primordiale au partage des enjeux, à la pédagogie et à la mobilisation des citoyens, sans lesquels une démocratie sanitaire est illusoire. La grande chance de cette grippe est finalement de nous avoir révélé ceci à un faible prix au plan sanitaire. De nous faire prendre conscience que, puisqu'il nous faut vivre avec le risque pandémique, la restauration de la confiance est une entreprise à engager dès à présent ; *a fortiori* quand le fait d'avoir trop crié au loup constitue un handicap pour la prochaine alerte de sécurité sanitaire.

Ainsi, les épidémies à forte incertitude jouent un rôle de révélateur sociétal sur l'état des valeurs et des principes éthiques, mais aussi sur le niveau de solidarité et de cohésion dans la société.

Les leçons à tirer de la pandémie

Quels acquis ?

S'il est encore trop tôt pour évaluer la gestion de cet épisode pandémique aux plans international et national, on peut toutefois reconnaître des éléments positifs.

L'OMS avait anticipé cette possibilité depuis plusieurs années et a pu convaincre de nombreux pays de se préparer pour ne pas subir. Elle a fourni des guides de préparation qui ont été largement utilisés et joué le rôle prescrit par le règlement sanitaire international. À aucun moment, elle n'a recommandé des restrictions de voyage.

Cette préparation a pour caractéristique principale d'être multisectorielle. Il ne s'agit pas seulement de préparer le système de soins, tous les secteurs économiques et sociaux peuvent être touchés, les fonctions vitales (électricité, communications, traitement et distribution d'eau, transports, etc.) peuvent être paralysées. Que des acteurs très différents, publics ou privés, producteurs ou distributeurs, aient eu à travailler ensemble sur cette menace sanitaire est nécessairement un point positif. Cet effet de décloisonnement se retrouve au niveau aussi bien des services publics que des entreprises. La préparation des plans de continuité d'activités a conduit les médecins, les « préventeurs », les responsables des ressources humaines, des achats, des systèmes d'information, ou encore des métiers cœurs de l'entreprise à travailler ensemble, bien souvent pour la première fois.

Un autre point fort est le progrès des mesures d'hygiène générale, en particulier le lavage des mains qui a été comme redécouvert et dont on peut penser qu'il a joué un rôle dans la faible ampleur de l'épidémie habituelle de gastro-entérites pendant le dernier automne. Au-delà des polémiques signalées sur les profits supposés qu'ont tirés les laboratoires pharmaceutiques de cette menace, le fait à souligner est l'exploit industriel que représente la mise sur le marché en octobre d'un vaccin dont la souche a été disponible en juin dernier.

On peut encore citer, parmi les acquis, la performance de la surveillance épidémiologique qui a permis de suivre l'épidémie en temps quasi réel, le système innovant de vaccinovigilance qui a été mis en place¹³, et l'organisation globale et évolutive du système de soins (centres 15, services d'urgence hospitalière, médecine générale, etc.). De façon générale, c'est l'idée qu'un effort organisé permet d'éviter d'être pris au dépourvu, comme ce fut le cas avec la canicule de 2003, qui a gagné du terrain, c'est-à-dire le fondement même de ce qu'est la santé publique.

Quelles faiblesses dans la gestion de la crise ?

Si les acquis de la préparation à cette pandémie sont indéniables, certaines faiblesses peuvent être soulignées au regard des enjeux que nous avons explicités.

Au plan international, un paradoxe n'a pas été résolu : comment faire face à une menace mondiale par des stratégies purement nationales, même si elles sont inspirées pour partie des recommandations de l'OMS ? Alors que les quantités de vaccins et de médicaments antiviraux disponibles sont inférieures aux besoins mondiaux, une stratégie globale de gestion des prio-

13. En complément du dispositif habituel fondé sur la déclaration spontanée des effets indésirables suspectés par les médecins, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) a ouvert la possibilité d'une déclaration par les personnes vaccinées elles-mêmes, complétée par un dispositif d'enquêtes épidémiologiques spécifiques.

rités aurait été souhaitable. Au lieu de cela, ce sont les plus riches des pays qui ont pu se servir les premiers, quitte à se retrouver en excédent de vaccins. Le manque d'une véritable autorité sanitaire mondiale est patent.

De façon plus nationale, cet épisode révèle le hiatus entre une gestion qui devrait viser le moyen terme et les contraintes imposées par un court-termisme dominant. Qu'une situation d'incertitude jette le doute sur les intentions des responsables publics, soit exploitée par différents groupes d'intérêt et suscite un « bruit » important n'est en rien une surprise. Un dispositif de « force de réflexion rapide » tel qu'il a été proposé par Patrick Lagadec¹⁴ aurait permis de définir une ligne directrice pour le pilotage stratégique, de repérer les acteurs clefs et les pièges à éviter. Fort de cette vision, il devient possible de proposer un sens partageable sur la menace et les réponses à y apporter.

En situation d'incertitude, les décideurs sont toujours menacés d'être accusés d'en faire trop ou pas assez. Le jugement sur ce point peut basculer avec une rapidité déconcertante. Tout décideur confronté à l'incertain va chercher à mobiliser une situation décisionnelle de référence, soit comme modèle, soit comme contre-modèle. Deux référentiels se télescopent ici : la grande pandémie de 1918, catastrophe pour laquelle la réaction a été jugée insuffisante, et la fausse alerte de 1976, qui a conduit à une surréaction aux États-Unis. Ces deux situations de référence ont joué dans la gestion française du risque. Le spectre de 1918 a justifié la mobilisation générale, la constitution de stocks massifs, le dispositif adopté pour la campagne vaccinale et la fermeture des classes. Celui de 1976 a conduit à ne pas mettre en œuvre des mesures susceptibles de provoquer une inquiétude sociale jugée excessive au regard du risque (comme le port des masques dans les lieux publics, l'utilisation massive des antiviraux, l'interdiction des rassemblements publics...).

On peut penser que c'est aussi ce raisonnement qui explique que pendant toute la période épidémique, la France est officiellement restée au stade 5A¹⁵ de la pandémie : transmission interhumaine d'un virus grippal dans au moins deux pays non limitrophes d'un même continent. C'est la coexistence non explicitée de ces deux référentiels qui a contribué aux incohérences si fortement ressenties. Ainsi, les autorités ont été simultanément accusées d'inquiéter et de rassurer. On aurait pu reconnaître les difficultés liées à l'incertitude inhérente à la pandémie grippale, les nommer et les traiter par les mécanismes de démocratie sanitaire existants comme la Conférence nationale de santé (CNS, article L. 1411-3 du code de la santé publique).

Si l'expertise scientifique a été régulièrement sollicitée, principalement au travers du Haut Conseil de la santé publique et les avis d'expert suivis, notamment pour les priorités pour les vaccins ou les médicaments anti-

14. BÉROUX Pierre, GUILHOU Xavier et LAGADEC Patrick. « Implementing Rapid Reflection Forces ». *Crisis Response*, vol. 3, n° 2, mars 2007, pp. 36-37.

15. Dans le plan français, les phases de l'OMS portent la lettre A quand la situation s'applique à l'étranger et B quand elle s'applique à la France. Au sens propre, la phase 5A signifie donc que le virus a provoqué des épidémies ailleurs qu'en France.

raux, c'est-à-dire en substance pour tout ce qui relève de l'évaluation du risque, c'est le traitement social des incertitudes qui a été négligé. Faute d'être organisé, le débat a éclaté sous une multitude de facettes, créant un bruit considérable qui n'a pas permis à la population de trouver un sens partagé, des repères clairs. Des voies dissonantes mettant à profit la pandémie pour atteindre des objectifs d'un autre ordre (politiques, ambitions personnelles, etc.) ont pu prendre une position dominante. Un avis de la CNS après un large débat sur la stratégie vaccinale, la vaccinovigilance, l'articulation entre la protection individuelle et la protection collective, l'usage des masques ou encore la fermeture des écoles aurait pu réduire la surface offerte aux polémiques. Il était aussi primordial d'établir un contrat de confiance avec les médecins. Exclue du dispositif de vaccination, seule une minorité d'entre eux se sont fait vacciner, empêchant ainsi l'outil d'acquiescer une crédibilité.

Il ne sert à rien de masquer les incertitudes, il vaut mieux les traiter de façon participative. La transparence et la cohérence sont deux facteurs nécessaires pour créer un climat rassurant dans une situation incertaine. Les éléments explicatifs permettant à chacun de se forger une représentation de la menace doivent rester constants, si la situation scientifique le permet, pour que la gestion puisse s'inscrire sur le moyen terme. La cohérence est un enjeu premier. De trop nombreuses questions sont restées sans réponse officielle, amenant les gens à les chercher sur Internet. Pourquoi la classe d'un enfant est-elle fermée, tandis que celle de son frère dans une situation identique ne l'est pas ? Pourquoi ferme-t-on les classes, mais ne distribue-t-on pas les masques ? Pourquoi vaccine-t-on les femmes enceintes sans adjuvant si ceux-ci sont non toxiques ? Pourquoi une femme sans risque particulier reçoit-elle son bon de vaccination que le mari dans la même situation ne recevra jamais ? Etc. Recenser systématiquement ces questions de bon sens et y répondre auraient dû constituer le fondement de la stratégie d'intervention.

Une crise de stratégie d'intervention

Comme toujours dans l'histoire, les grandes épidémies révèlent les forces et les faiblesses des sociétés. Elles amplifient les inégalités, elles exacerbent les tensions préexistantes. Ce sont des situations à haut risque de crise. Elles exigent un niveau important de responsabilité chez tous les acteurs et, pour l'obtenir, un *leadership* exigeant sans être nécessairement autoritaire.

Fin 2009-début 2010, l'ampleur des controverses médiatisées est telle qu'il convient de parler de crise au sens que Patrick Lagadec a donné à ce concept¹⁶, c'est-à-dire, pour l'essentiel, un état de débordement du système de décision. Mais il s'agit d'une crise d'un nouveau genre. Jusqu'ici, en France, trois types de crise sanitaire sont survenus, que l'on peut classer en fonction des erreurs de gestion commises :

16. LAGADEC Patrick. *Op. cit.*

- erreur d'expertise (transmission transfusionnelle du sida), parfois en raison d'un biais introduit par les acteurs économiques (amiante, hormone de croissance) ;
- erreur de diagnostic, de traitement des signaux faibles ou négligences entraînant un retard à l'action ou une anticipation insuffisante des risques (vache folle, *Erika*, chlordécone, canicule, vaccin contre l'hépatite B, chikungunya) ;
- erreur de communication (Tchernobyl).

Le point commun de toutes ses affaires est qu'il est considéré par l'opinion que les autorités ont sous-réagi. C'est une des rares fois que le gouvernement est accusé « d'en faire trop ¹⁷ ». Selon nous, il s'agit d'une crise de stratégie d'intervention.

La menace a été correctement anticipée et détectée. Le système décisionnel n'a pas été pris au dépourvu et il s'était très sérieusement préparé à faire face à une pandémie. Mais, devant une menace à forte incertitude, le potentiel de controverses était considérable. Les difficultés logistiques qui étaient réelles ont comme saturé l'espace décisionnel, sans que soient mobilisés à temps des mécanismes de réflexion stratégique qui auraient permis d'éviter des pièges de pilotage, d'identifier les lignes de faille dans l'opinion et de les traiter de façon proactive. Les arguments polémiques n'ont pas été anticipés, la communication n'a pas eu comme objectif de préparer la population à vivre avec l'incertitude, sa perception du risque n'a pas été intégrée dans la stratégie. Le gouvernement s'est ainsi trouvé en permanence sur la défensive en posture réactive.

Sans confiance, on ne peut pas gérer les situations incertaines. Mais celle-ci peut se détruire beaucoup plus rapidement qu'elle ne se construit. Quand elle se perd, la retrouver demande un effort gigantesque. Il faut donc traiter cette question spécifiquement et proactivement. Ce n'est pas juste une question de communication. C'est véritablement la stratégie d'intervention qui est mise en cause, qui n'a pas permis d'anticiper les conditions nécessaires à la réussite de l'action, à savoir : le repérage des contraintes et des opportunités, les stratégies d'alliance pour contrer les opposants, l'argumentation permettant de fonder la légitimité des choix organisationnels, la nécessité de maintenir une cohérence dans l'argumentation. Cet épisode nous apprend que de bons outils techniques bien préparés ne suffisent plus. Il faut créer les conditions pour que leur mise en œuvre soit faisable au plan social et médiatique.

Il faut réaliser à quel point le scénario de 2009 fut idéal : un isolement rapide du virus, des épidémies d'intensité modérée sans gravité excessive (voire un effet protecteur vis-à-vis des virus grippaux classiques), un vaccin

17. Ce jugement a aussi été entendu au sujet de la grippe aviaire pendant les focus groupes : « on nous refait le coup de la grippe aviaire ». De même, cette critique a affleuré au moment du *bug* de l'an 2000. Cependant, jamais ce point de vue n'a pris la force médiatique qu'on lui a connue fin 2009-début 2010.

rapidement disponible avec peu d'effets secondaires à défaut d'une efficacité parfaitement connue, une sensibilité aux médicaments antiviraux, un suivi de la progression du virus en temps quasi réel. Au lieu de s'en plaindre, chacun devrait au contraire s'en réjouir et saisir cette exceptionnelle opportunité qui nous a ainsi été donnée d'être mieux préparés à faire face aux grandes menaces sanitaires que la mondialisation nous prépare.

Post-texte

Comment cela est-il possible ? Comment mon plan a-t-il pu échouer ? Comment les hommes ont-ils fait pour déjouer mes pièges ? J'avais pris toutes les précautions. Je les avais endormis, comme habitués à moi, pour qu'ils me considèrent comme un inévitable compagnon de route. J'étais maître de leur calendrier, de leurs peurs, de leurs gouvernements, de leurs opinions publiques. Je devais pouvoir compter sur leur propension à se disputer, à s'affronter, à se diviser pour prospérer infiniment.

Et puis, est arrivé ce docteur Grog qui les a convaincus de s'unir, de réfléchir, de se concerter, d'utiliser au mieux les outils disponibles. Chaque pays a accepté de renoncer à une part de souveraineté au profit d'une nouvelle Communauté mondiale de la santé qui a succédé à l'OMS avec de vrais pouvoirs. Ils ont créé un Parlement mondial de la santé où les positions et les souhaits ont pu être harmonisés. Dans chaque région du monde, une Assemblée de la santé a servi de relais. Chacun devait développer soigneusement ses arguments pour qu'ils soient pris en compte. Et puis, il y avait leur Healthbook sur Internet, chassant les rumeurs, les détruisant avec humour et rigueur, aidant chacun à prendre les mesures nécessaires. J'avais sous-estimé cela ; je croyais que leur Internet ne ferait que les affaiblir sous les contradictions multiples.

Quand j'ai attaqué en Afrique, le maillon faible, leur réaction a été foudroyante : des dizaines de millions de traitements antiviraux acheminés en trois jours, 100 millions de personnes vaccinées en un mois ; port généralisé du masque. Il faisait chaud, ce n'était pas bon pour moi. J'ai fait retraite et ça a été mon erreur la plus grave. Ce succès les a galvanisés. L'autorité du docteur Grog est devenue immense, le monde était fier d'avoir su protéger ses plus pauvres. Ils ont systématisé ma recherche avec leur GoogleFlu, dès que je me faisais trop présent, ils créaient les conditions pour que je ne puisse pas me reproduire suffisamment. La lutte a duré des mois. Jusqu'à ce que mon cousin H₃N₂ ressurgisse, me faisant savoir qu'il m'avait donné ma chance, que je ne l'avais pas prise et qu'il n'avait aucune raison de me laisser dominer plus longtemps.

Je suis retourné chez les porcs. Je refais mes forces... Et si je les attaquais comme le H₅N₁ en tuant au moins 20 % des malades, semant la terreur ? Je serais le maître d'un champ de ruines, certes, mais je serais le Maître.

La lutte contre le paludisme

UNE VICTOIRE À PORTÉE DE MAIN

PAR MICHÈLE BARZACH ET SYLVIE CHANTEREAU ¹

Silencieuse, absente de la lutte contre le paludisme pendant une longue période, la communauté internationale s'est enfin réveillée à la fin des années 1990, pour combattre « massivement » cette maladie. Une maladie totalement éradiquée dans le Nord, mais qui sévit encore dans les pays pauvres — près d'un million de morts chaque année, principalement en Afrique subsaharienne —, s'attaquant aux plus vulnérables : les femmes, les enfants de moins de cinq ans, les personnes atteintes du VIH / sida, les populations déplacées.

Le paludisme (ou malaria) est une « maladie de la pauvreté », soulignent ici Michèle Barzach et Sylvie Chantereau. « Facteur de déstabilisation sociale individuelle et collective », elle éprouve durement, d'un point de vue économique et social, les pays qu'elle frappe. « Le paludisme peut peser jusqu'à plus de 50 % dans les dépenses des ménages qui en assurent directement la charge [...] », précisent les auteurs. Il coûterait « plus de 12 milliards de dollars US en perte de PIB [produit intérieur brut] à l'Afrique subsaharienne ».

Et pourtant, cette maladie est évitable, grâce à des moyens de prévention et des traitements efficaces, notent Michèle Barzach et Sylvie Chantereau. Une réalité dont a pris conscience la communauté internationale, qui mène, depuis une dizaine d'années, un combat sans

1. Michèle Barzach, ministre de la Santé et de la Famille en France de 1986 à 1988, est présidente des Amis du Fonds mondial Europe. Sylvie Chantereau est directrice générale des Amis du Fonds mondial Europe.

précèdent contre le paludisme — le financement de cette lutte, au plan international, est passé de moins de 100 millions de dollars US en 2003 à 1,6 milliard en 2009. Dans ce contexte, les auteurs n'hésitent pas à avancer qu'« aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour que le paludisme puisse être efficacement contrôlé dans les toutes les régions impaludées du monde, voire éliminé de certains pays ». Il faut, pour cela, insistent-elles toutefois, que les efforts, notamment en matière de recherche et de financement, soient poursuivis. T.P. ■

L'impact des problématiques de santé sur le développement des pays les plus pauvres est longtemps resté en retrait, voire absent des débats publics nationaux et internationaux. C'est à la fin des années 1990 que les réflexions sur les conditions du développement ont envisagé la santé comme un préalable au développement économique et non plus comme sa conséquence. Dans le même temps, la communauté internationale prenait conscience de la résurgence et de l'expansion rapide des maladies infectieuses dans le monde, donnant leurs limites aux politiques nationales de santé et imposant la nécessité d'une coordination d'actions solidaires pour faire face à des défis sanitaires dorénavant mondialisés, faisant naître de nouvelles organisations, de nouveaux partenariats, une nouvelle gouvernance internationale.

Le paludisme, maladie aussi ancienne que l'homme, figure parmi les trois épidémies les plus ravageuses de la planète avec le sida et la tuberculose qui, ensemble, sont la cause d'environ cinq millions de morts chaque année. Déjà connue en Chine et en Égypte plusieurs millénaires avant J.-C., elle sera qualifiée en Europe de fièvre des marais d'où elle tire son nom, paludisme (de *palus* : marais en latin) ou malaria (*mal aria* : mauvais air en italien). Ces termes ont été introduits au début du XVIII^e siècle, en raison de leurs liens déjà identifiés avec les conditions climatiques et l'agriculture. Éradiqué avec succès dans certaines régions du monde — au début du XX^e siècle, la plupart des pays d'Europe et les États-Unis étaient encore touchés par cette maladie qui ne disparaîtra des pays développés que dans les années 1950² —, le paludisme reste un combat quotidien dans les pays les plus pauvres où il persiste à sévir.

Après une succession de périodes d'avancées et de reculs, d'illusions et de désillusions dans le combat mené contre cette épidémie, celle-ci était devenue une fatalité pour les populations qu'elle frappe, les plus vulnérables, les « sans-voix », que sont les femmes et les enfants de moins de cinq ans, les populations déplacées par la guerre et les conflits ou déjà vulnérabilisées par le sida. Une fatalité, elle semblait l'être également pour les pays eux-mêmes désarmés et fragilisés face aux moyens à mettre en œuvre pour la combattre,

2. Les seuls cas de paludisme recensés dans les pays développés ne sont que des cas de paludisme « importé ».

confrontés au silence des pays développés frappés d'indifférence et d'oubli de leur passé récent et de leur succès dans l'éradication du paludisme de leurs territoires.

Au cours de ces 15 dernières années, la communauté internationale s'est réveillée d'une longue période de repli politique, pour agir massivement contre cette épidémie, qui tue chaque année près d'un million de personnes, et mettre fin à cette supposée fatalité à laquelle les enfants africains de moins de cinq ans et l'Afrique subsaharienne dans son ensemble paient le plus lourd tribut. En effet, 90 % des décès par paludisme sont constatés en Afrique subsaharienne et cette maladie est la cause de 85 % des décès d'enfants âgés de moins de cinq ans dans cette région du monde.

Trois injustices criantes et inacceptables liées au paludisme ont provoqué ce réveil des consciences :

— Le paludisme affecte les populations les plus vulnérables, principalement des femmes, des enfants aux possibilités d'expression et de parole limitées, à l'autonomie financière et économique restreinte, et très souvent privés de droits élémentaires.

— Le paludisme est une maladie évitable. Les moyens de prévention et de traitement existent pour le contrôler, l'éliminer, voire l'éradiquer. On sait également que c'est la combinaison de l'ensemble des moyens existants déployés dans une approche intégrée, multisectorielle et raisonnée en fonction des situations locales qui permet d'obtenir très rapidement des résultats remarquables dans de nombreux pays endémiques, notamment dans la réduction de la mortalité infantile.

— Le paludisme se nourrit de la pauvreté et l'alimente. La mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement ³ (OMD), adoptés en 2000 lors de l'Assemblée générale des Nations unies, a apporté la preuve de l'importance des problématiques de santé dans la réduction de la pauvreté. Quatre des huit Objectifs du millénaire concernent directement la santé ⁴ et il est très probable que l'ensemble des objectifs ne pourra pas être atteint sans s'attaquer rapidement aux questions de santé qui sont au cœur des mécanismes de pauvreté. En inscrivant, le contrôle du paludisme parmi ces OMD, la communauté internationale a attiré l'attention sur le lien qui existe entre le paludisme et la pauvreté : paludisme et pauvreté interagissent selon un processus pernicieux que les populations affectées ne peuvent rompre sans l'aide internationale et une approche intégrée de la maladie. Ainsi, lutter contre le paludisme, c'est se donner une chance de réaliser les OMD et de rétablir un cercle vertueux de croissance dans les pays concernés.

3. Le sixième objectif du millénaire : « Combattre le VIH / sida, le paludisme et d'autres maladies ». Avoir maîtrisé le paludisme et commencer à inverser la tendance de sa progression d'ici 2015.

4. Le quatrième objectif : « Réduire la mortalité infantile » ; le cinquième objectif : « Améliorer la santé maternelle » ; le sixième objectif : « Combattre le VIH / sida, le paludisme et d'autres maladies » ; et le huitième objectif, cible 17 : « Rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les PED (pays en développement) ».

L'investissement dans la lutte contre le paludisme est ainsi un investissement bénéfique aux populations, aux pays endémiques et aux donateurs, pour lesquels le retour sur investissement de l'aide accordée aux pays pauvres est très rapidement perceptible en termes d'état de santé et d'impact économique.

Depuis 2000, le combat mené contre cette maladie témoigne des quatre composantes indispensables à l'efficacité de l'aide : (1) une volonté politique présente et renouvelée des pays à la fois développés et en développement ; (2) une mobilisation des financements internationaux sans précédent, (3) fondée sur des partenariats, pour une action cohérente au niveau international et régional, rendue possible par l'action d'organisations internationales comme le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de partenariats comme « Roll Back Malaria » (RBM), d'initiatives bilatérales comme « President Malaria Initiative » (PMI) ou encore de fondations privées comme la fondation Bill et Melinda Gates, et d'entreprises privées, notamment pharmaceutiques ; et (4) la construction d'une stratégie globale de lutte contre la maladie associant l'ensemble des partenaires, notamment les communautés directement affectées par la maladie.

Plus de 3,3 milliards de personnes dans le monde sont exposées au risque de paludisme et 247 millions de cas de paludisme se déclarent chaque année, dont 85 % en Afrique subsaharienne. Sont touchés par cette épidémie 109 pays et, en particulier, 35 d'entre eux, majoritairement situés en Afrique subsaharienne, où 98 % des décès par paludisme sont constatés ⁵.

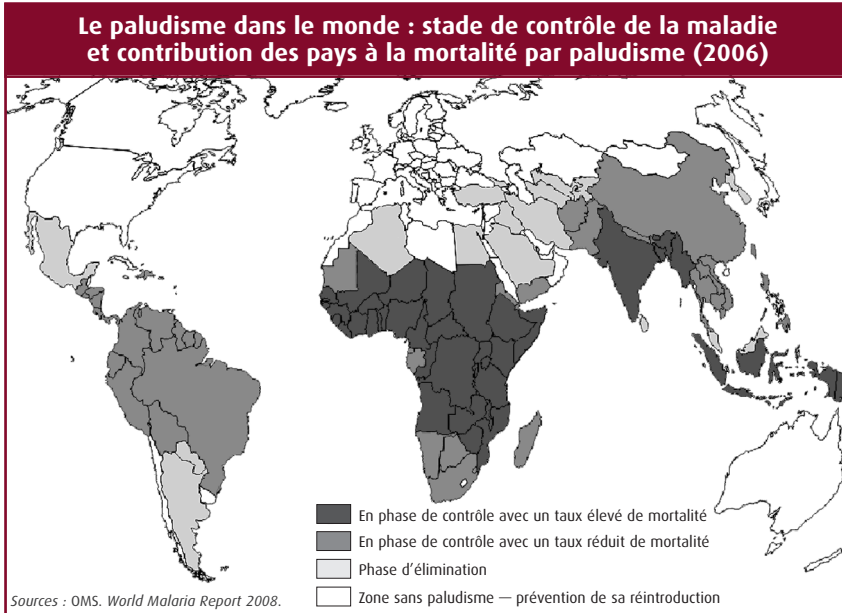
Le paludisme, une épidémie qui affecte les plus vulnérables

Le paludisme affecte les plus vulnérables, que sont principalement les femmes et les enfants, ainsi que des populations fragilisées par le VIH / sida ou par l'instabilité politique. Leur vulnérabilité est double : elles sont à la fois les cibles privilégiées de la maladie sur le plan physiologique et de la pauvreté qu'elle engendre. S'il est possible pour certains, après des infections répétées, d'acquérir une certaine immunité avec des symptômes atténués de la maladie, le paludisme peut être rapidement très agressif et prendre une forme sévère chez les personnes non immunisées ou à l'immunité affaiblie, comme les jeunes enfants ou les femmes enceintes, les populations déplacées ou déjà atteintes par le VIH / sida.

Les femmes enceintes et les enfants

Le paludisme est d'abord une menace pour les femmes enceintes et les jeunes enfants des pays en voie de développement, notamment en Afrique

5. Cinq pays d'Afrique représentent à eux seuls 50 % des décès par paludisme dans le monde : Nigeria, République démocratique du Congo, Ouganda, Éthiopie et Tanzanie.



subsaharienne. Ils constituent les deux principaux groupes de population à risque dans les zones de forte endémie. De nombreux décès maternels et épisodes d'anémie sévère sont imputables au paludisme, qui est aussi une cause fréquente d'avortements spontanés, de décès à la naissance et de naissances prématurées.

Près de 85 % des décès d'enfants de moins de cinq ans en Afrique subsaharienne seraient dus au paludisme et les conséquences des épisodes aigus de la maladie, s'ils ne les tuent pas, sont susceptibles de perturber très fortement leur développement physique et mental : anémie, insuffisance pondérale à la naissance, épilepsie, problèmes neurologiques et handicap mental. Selon les zones géographiques, les enfants africains subissent chaque année d'un à six épisodes palustres, qui exacerbent par ailleurs les problèmes de malnutrition. On estime à environ 500 000 cas par an le nombre d'accès de paludisme de forme cérébrale chez l'enfant avec, pour près de 7 % des enfants qui survivront à ces épisodes graves, la survenue de handicaps permanents.

Les personnes infectées par le VIH / sida

Le paludisme affecte également les personnes infectées par le VIH / sida avec des interactions entre le VIH / sida et le paludisme. Le VIH augmente le risque d'infection paludique : une personne séropositive au VIH aurait deux fois plus de risques qu'une autre de développer une crise de paludisme, les accès palustres s'accompagnant d'une hausse transitoire de la charge virale susceptible d'accroître le risque de transmission du VIH. Les personnes séro-

positives au VIH constituent ainsi une population à risque pour lesquelles une prise en charge spécifique doit être assurée.

Les populations déplacées

Poussées par la guerre, les crises humanitaires ou la violence, les populations civiles migrantes ou déplacées sont également plus exposées au paludisme, avec des taux de mortalité et de morbidité plus élevés parmi ces populations. La précarité dans laquelle ces populations sont regroupées et hébergées, et les défaillances dans leur prise en charge médicale, souvent liées à l'affaiblissement des systèmes de santé et à un accès limité aux mesures de prévention et de traitement du paludisme, en sont les principaux facteurs explicatifs.

Le combat mené contre le paludisme est certes d'abord celui contre la maladie. Mais c'est aussi un combat en faveur des femmes, de leur condition, de leur statut, de leur accès à la prévention, aux traitements, aux soins et à l'éducation. C'est un combat pour le respect des droits de l'homme et pour plus de dignité et d'équité.

Le paludisme, une maladie évitable

Le terme paludisme désigne la maladie provoquée par une infection à l'un des quatre principaux parasites humains identifiés du genre *plasmodium* (*P. falciparum*, *P. vivax*, *P. malariae*, *P. ovale*)⁶. Le *plasmodium falciparum*, majoritairement présent en Afrique subsaharienne, est le parasite le plus courant mais aussi le plus mortel ; il explique à lui seul 90 % des décès par paludisme.

Le mécanisme de la transmission du paludisme fait intervenir quatre acteurs indissociables : un homme, un moustique vecteur de la maladie, le parasite, et des facteurs environnementaux et climatiques. La contamination s'effectue d'homme à homme par piqûre de moustique interposée : l'infection commence lorsqu'un moustique particulier, une anophèle femelle infectée — tous les moustiques ne sont pas porteurs de la maladie et les anophèles mâles ne transmettent pas la maladie —, transmet des parasites à l'homme à l'occasion d'une piqûre. Ces parasites envahissent rapidement les cellules hépatiques de l'homme et se multiplient dans le foie pendant une période de 5 à 15 jours au terme de laquelle, libérés dans le sang, ils envahissent les globules rouges. C'est à ce stade de la contamination que les symptômes de la maladie — fièvre, frissons et nausées — se développent et

6. La caractérisation scientifique du paludisme, maladie parasitaire tropicale la plus répandue dans le monde, se fera à la fin du XIX^e siècle et sera à l'origine de deux prix Nobel de médecine, l'un pour l'identification du parasite responsable de la maladie (Alphonse Laveran et son *Traité du paludisme*, prix Nobel de médecine en 1907) et l'autre pour l'identification du vecteur de la maladie, l'anophèle, moustique des eaux dormantes à l'activité essentiellement nocturne (Ronald Ross, prix Nobel de médecine en 1902).

que les formes sévères du paludisme menacent la vie des malades qu'elles peuvent emporter en 72 heures par des atteintes cérébrales suivies d'un coma profond, des désordres du système de coagulation, une anémie sévère ou des troubles métaboliques.

Certains parasites vont, par ailleurs, se développer différemment et former des parasites sexués. Ces parasites sexués, ingérés par le moustique en piquant une personne malade, vont terminer leur cycle de vie dans l'intestin de l'anophèle, puis migrer vers ses glandes salivaires, facilitant ainsi de nouvelles transmissions à l'homme. Par ailleurs, les parasites peuvent également être transmis de la mère à l'enfant lors de la grossesse. Le mode de transmission de la maladie met en évidence plusieurs facteurs déterminants de l'expansion de la maladie par la multiplication des contacts entre l'homme et l'anophèle : concentration des populations et migrations démographiques, volume des populations d'anophèles, dont la multiplication est favorisée par des conditions environnementales et climatiques, et capacité de ces anophèles à transmettre le parasite.

Ainsi, outre certains facteurs génétiques, des conditions climatiques et environnementales spécifiques (eaux stagnantes naturelles ou établies par des méthodes d'agriculture à collection d'eau, température, humidité...) seront propices à la ponte des anophèles et au développement de leurs larves. Alliés à la fréquence des repas sanguins sur l'homme, nécessaires à la reproduction des anophèles, ces facteurs contribuent à leur longévité et à leur capacité à transmettre le parasite.

Les actions de prévention

Plusieurs moyens pour lutter efficacement contre le paludisme existent aujourd'hui. Ils visent à réduire ou à prévenir les contacts entre l'homme et le moustique (utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée [MILD], pulvérisation d'insecticide à effet rémanent à l'intérieur des habitations [IRS], contrôle larvaire et aménagement de l'environnement), à limiter la transmission de la mère à l'enfant (traitement intermittent du paludisme) ou à diagnostiquer et à traiter la maladie (combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine ou ACT). C'est par leur utilisation combinée et une approche multidisciplinaire de la maladie tenant compte de la situation épidémiologique locale, en particulier sur le plan des résistances aux insecticides des moustiques et aux traitements des parasites, que s'élaborent les actions de lutte contre le paludisme. La couverture financière de l'ensemble des besoins de prévention par ces différentes mesures représenterait en 2009 un coût de 3,7 milliards de dollars US, dont 55 % pour la seule couverture en moustiquaires imprégnées.

Le contrôle vectoriel du paludisme cherche à interrompre durablement la transmission et à réduire la population de vecteurs, de façon à ce que la maladie ne constitue plus un problème de santé publique ni un obstacle au développement socio-économique. Si le contrôle vectoriel a connu un véritable essor après la Seconde Guerre mondiale avec l'usage intensif du DDT

et la campagne mondiale d'éradication de la maladie, la raréfaction des financements, l'illusion d'avoir vaincu l'épidémie et le relâchement des interventions qui en a résulté, puis l'apparition de résistances, ont conduit à la résurgence de la maladie et à l'échec de son contrôle effectif généralisé, notamment en Afrique subsaharienne.

Les principaux instruments du contrôle vectoriel sont connus de longue date : moyens chimiques, biologiques, environnementaux et plus récemment génétiques. L'enseignement majeur appris des échecs de campagnes antérieures d'élimination du paludisme peut se résumer ainsi : la lutte contre le paludisme ne peut être efficace que si elle intègre l'ensemble des outils disponibles, de façon multisectorielle et adaptée à chaque situation locale. Cette tâche est éminemment complexe. Elle suppose une connaissance de la situation épidémiologique locale avec notamment l'observation, l'identification et le suivi des résistances, une participation active des populations et des communautés à la gestion de l'épidémie, une intégration d'analyses comportementales et économiques aux stratégies de lutte contre la maladie, une coordination de l'ensemble des acteurs publics et privés, nationaux ou internationaux agissant dans les pays, une conception transsectorielle des moyens à mettre en œuvre intégrant notamment les pratiques agricoles et urbaines pensées en fonction de la maladie, avec la prise en compte des évolutions écologiques, climatiques, démographiques et économiques.

L'objectif est de réduire à zéro la mortalité par paludisme évitable en 2015

Le plan d'action mondial contre le paludisme du partenariat Roll Back Malaria⁷ constitue la référence technique et opérationnelle des moyens à mettre en œuvre pour contrôler l'épidémie dans ces différentes phases (contrôle / élimination / éradication). La mise en œuvre de ce plan réaffirme l'objectif d'atteindre une couverture universelle des personnes à risque d'ici à 2010, grâce aux moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, aux pulvérisations intradomiciliaires et à des mesures environnementales et biologiques adaptées, à l'accès de toutes les femmes enceintes qui en ont besoin à un traitement préventif intermittent du paludisme, et de réduire à zéro la mortalité par paludisme évitable en 2015. Si la stratégie portée par ce plan mondial était conduite avec succès, cela permettrait de sauver plus de quatre millions de vies d'ici 2015 dans les 20 pays de forte endémie en Afrique.

La stratégie globale d'utilisation des moyens disponibles, définie par le Plan d'action mondial contre le paludisme du partenariat Roll Back Malaria⁷ constitue la référence technique et opérationnelle des moyens à mettre en œuvre pour contrôler l'épidémie dans ces différentes phases (contrôle / élimination / éradication). La mise en œuvre de ce plan réaffirme l'objectif d'atteindre une couverture universelle des personnes à risque d'ici à 2010, grâce aux moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, aux pulvérisations intradomiciliaires et à des mesures environnementales et biologiques adaptées, à l'accès de toutes les femmes enceintes qui en ont besoin à un traitement préventif intermittent du paludisme, et de réduire à zéro la mortalité par paludisme évitable en 2015. Si la stratégie portée par ce plan mondial était conduite avec succès, cela permettrait de sauver plus de quatre millions de vies d'ici 2015 dans les 20 pays de forte endémie en Afrique.

Les moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) constituent aujourd'hui le meilleur moyen de limiter rapidement la transmission du paludisme en raison de leur facilité d'emploi et de leur coût. Toutefois, les autres techniques de contrôle vectoriel peuvent être, selon les régions, d'un apport très positif au regard des taux de transmission, des moyens logistiques et économiques disponibles dans les pays ou des conditions d'exploitation des sols. Les distributions massives de moustiquaires imprégnées, réalisées dans le cadre des grands programmes internationaux (près de 250 millions de mous-

7. Voir le site Internet www.rollbackmalaria.org/gmap/fr/index.html.

tiquaires imprégnées ont été distribuées au cours des cinq dernières années), ont permis d'accroître la protection des populations à risque de paludisme (femmes enceintes et enfants de moins de cinq ans).

Fin 2008, on estimait que le nombre de moustiquaires imprégnées en circulation couvrait environ 40 % des besoins en couverture des populations à risque. Guidées par les recherches opérationnelles sur la façon dont ces moustiquaires sont utilisées par les populations, ces distributions s'accompagnent de conseils à leur utilisation, d'informations sur le paludisme et la gestion de l'environnement : installation des moustiquaires dans les maisons de façon optimale, incitation à dormir effectivement sous la moustiquaire, vigilance sur leur état de détérioration, traitement des eaux stagnantes, etc.

Les analyses comportementales ou de représentation sont essentielles dans le déploiement des outils de prévention et dans la compréhension des modalités de leur utilisation. Ainsi, l'utilisation effective de moustiquaires s'est parfois heurtée à des barrières culturelles ou des comportements économiques de précaution : réticences face à des moustiquaires assimilées à des linceuls, usage limité ou différé pour préserver la moustiquaire des dégradations... Aujourd'hui, les résultats de ces campagnes sont remarquables. En Ouganda, par exemple, 93 % de la population détiennent une moustiquaire imprégnée et 89 % de la population l'utilisent. En 2000, moins de 5 % des enfants de moins de cinq ans dormaient sous une moustiquaire. En 2008, ils étaient plus de 40 %.

Au-delà de l'usage des moustiquaires imprégnées d'insecticide, les aspersions intradomiciliaires d'insecticide sont parfois utilisées dans certains pays comme stratégie principale et régulière de contrôle des vecteurs, assortie de dispositifs très stricts de la surveillance de la résistance aux insecticides. Cette stratégie suppose une bonne connaissance des schémas locaux de transmission, une maîtrise de la logistique et des conditions d'utilisation de cette technologie ainsi qu'une formation des hommes adaptée, car les pulvérisations intradomiciliaires sont à la fois coûteuses et contraignantes dans leur mise en place, et parfois difficiles à accepter par les familles (l'IRS suppose que, tous les six mois, les habitations soient vidées de leur contenu pour procéder aux aspersions).

Le contrôle larvaire, qui vise à limiter les zones de ponte des anophèles et à se débarrasser des larves pour éviter la pullulation des moustiques, figure parmi l'arsenal des moyens de contrôle indispensables à mettre en œuvre en zones rurales ou en zones urbaines cultivées ou à forte présence d'eaux stagnantes.

L'accès aux traitements

L'apparition de pharmacorésistances aux médicaments traditionnellement utilisés et accessibles (chloroquine et sulfadoxine-pyriméthamine) a rendu les traitements classiques du paludisme inefficaces dans de nombreuses régions. Malgré cela, en raison de leur coût et de leur accessibilité, notam-

ment sur le marché informel, ces monothérapies restent encore, dans près d'un cas sur deux, le premier choix des malades. Le traitement recommandé dans les cas de paludisme est une combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (ACT), très efficace mais dont le prix est de 10 à 40 fois plus élevé que celui des monothérapies classiques et dont la diffusion n'est pas encore généralisée, malgré les efforts conduits dans les programmes financés par les organismes internationaux.

L'accès aux médicaments antipaludiques en Afrique se fait pour 25 % par le secteur public et 75 % par le secteur privé. Les populations les plus pauvres achètent les médicaments dont elles ont besoin préférentiellement auprès du secteur privé ou du secteur informel, plus facilement accessibles. Or, la distribution des ACT recommandées est très majoritairement assurée par le secteur public, les mécanismes de subventionnement de l'accès aux médicaments par les organisations internationales privilégiant jusqu'ici la voie du secteur public. Ainsi, les plus pauvres ont-ils plus facilement accès à des monothérapies inefficaces et moins coûteuses qu'aux traitements combinés à base d'artémisinine très efficaces, plus coûteux et encore rares.

Face à ce constat, un nouveau dispositif d'accès aux traitements antipaludiques, Affordable Medicines Facility for Malaria (AMFm) — conçu conjointement par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le partenariat Roll Back Malaria — est actuellement en cours d'expérimentation. Il vise, par un mécanisme de subventionnement, à permettre aux populations les plus pauvres d'accéder aux traitements recommandés du paludisme, en favorisant la baisse de leur prix, dans les secteurs public, privé formel et informel. En rendant le coût des combinaisons thérapeutiques à base d'artémisinine plus compétitif que celui des monothérapies, ce mécanisme permettrait également de lutter contre l'apparition et la progression des résistances. On estime à 228 millions le nombre de doses d'ACT nécessaires pour traiter le paludisme en Afrique.

Les résultats obtenus par la mise en œuvre de ces mesures de prévention et d'accès aux traitements, notamment à travers les programmes financés par le Fonds mondial, sont remarquables : dans la plupart des pays où des actions de prévention et de traitement ont été entreprises à grande échelle, la mortalité infantile a regressé de plus de 50 %. Pour consolider ces succès et assurer la poursuite de ces résultats, au-delà des financements de programmes nécessaires, il est indispensable que de nouvelles recherches soient entreprises afin de faire face aux résistances du moustique et du parasite qui ne manqueront pas d'apparaître. Les investissements dans tous les domaines de la recherche thérapeutique, entomologique, chimique, génétique et en vaccinologie restent plus que jamais nécessaires.

Le paludisme, une maladie de la pauvreté

Par les décès qu'il cause, par la détérioration sévère et récurrente de l'état de santé de la population qu'il provoque, le paludisme est un facteur de déstabilisation sociale individuelle et collective. Il est un puissant vecteur de pau-

LE PARTENARIAT « FAIRE RECULER LE PALUDISME »

La stratégie de lutte contre le paludisme est élaborée au plan international par le partenariat « Faire reculer le paludisme » (Roll Back Malaria ou RBM). Ce partenariat créé en 1997 s'est fixé pour objectif de réduire de moitié le fardeau du paludisme entre 2000 et 2010.

Ce partenariat, qui rassemble les partenaires publics et privés (gouvernements, chercheurs, ONG, fondations, entreprises privées, communautés) impliqués dans la lutte contre le paludisme, a élaboré le Plan mondial de lutte contre le paludisme, qui définit et quantifie les investissements pour contrôler le paludisme et contribuer à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), et en particulier le sixième — « Combattre les maladies et notamment le paludisme » —, le quatrième — « Réduire la mortalité infantile » —, le cinquième — « Améliorer la santé maternelle » — et le premier — « Réduire la pauvreté ».

Son action vise à structurer et coordonner les actions de lutte contre le paludisme au niveau international sur un

plan technique et stratégique, à appuyer l'élaboration des programmes nationaux de contrôle de l'épidémie des pays endémiques, à sensibiliser et informer les pays donateurs des enjeux humains, sanitaires et économiques liés au paludisme.

Les trois organisations et initiatives qui constituent les principaux pourvoyeurs de l'aide financière externe de la lutte contre le paludisme participent étroitement à cette stratégie : le Fonds mondial (70 % des engagements financiers internationaux pour lutter contre le paludisme), l'initiative présidentielle américaine, President Malaria Initiative (15 %) et la Banque mondiale avec la mise en œuvre du Booster programme (8 %).

Des acteurs privés participent également à ce partenariat, firmes pharmaceutiques ou encore fondations, telle la fondation Bill et Melinda Gates qui soutient massivement la recherche d'un vaccin contre le paludisme et des actions de plaidoyer en faveur de la lutte contre cette maladie.

M.B et S.C.

vreté et un facteur aggravant des inégalités économiques et sociales, elles-mêmes porteuses de tensions politiques. Comme toute épidémie, et d'autant plus si elle est durablement installée, le paludisme renforce les situations de pauvreté en frappant les différentes strates de la société : les individus et leur famille en grevant leurs revenus et en déstabilisant l'organisation de la cellule familiale, les entreprises et les exploitations agricoles en affectant leur rentabilité et leurs capacités d'investissement, les systèmes de santé en les engorgeant alors qu'ils sont déjà très fragiles, les services publics et l'économie générale des pays affectés en réduisant leur performance et leur compétitivité. Le tribut payé par les pays touchés par le paludisme est économiquement et socialement extrêmement lourd.

On estime que, chaque année, le paludisme coûterait plus de 12 milliards de dollars US en perte de produit intérieur brut (PIB) à l'Afrique subsaharienne et qu'il représenterait un déficit annuel de croissance de 1,3 %. De telles estimations n'intègrent pas les conséquences à long terme du paludisme sur le capital humain et la transmission des savoirs. Les enfants touchés par le paludisme, avec parfois des atteintes neurologiques permanentes, ont un taux d'absentéisme scolaire très élevé, qui peut atteindre 60 % dans les pays

les plus touchés, et une scolarité plus lente et difficile. Le paludisme grève les perspectives d'avenir de ces enfants et la richesse potentielle qu'ils constituent pour leur pays.

La survenue d'un épisode palustre au sein d'une famille est un facteur déstabilisant de l'organisation familiale et de l'équilibre financier des familles. Le paludisme peut peser jusqu'à plus de 50 % dans les dépenses des ménages qui en assurent directement la charge, ce qui constitue également une barrière d'accès aux soins. Pour les entreprises, le paludisme figure parmi les premières causes d'absentéisme au travail, que l'employé soit directement affecté par la maladie ou qu'il ait à prendre en charge un membre de la famille malade. Cet absentéisme récurrent se traduit par une baisse des qualifications, un apprentissage plus long et donc une pénurie de personnel qualifié dans les secteurs public et privé, une hausse des coûts salariaux (recrutement, formation, indemnités...), une perte de compétitivité des entreprises. Dans les zones rurales fortement impaludées, cette maladie pèse sur la viabilité des petites entreprises agricoles menacées par un absentéisme récurrent aggravé par un accès plus limité et difficile aux soins et aux traitements en zones rurales qu'en zones urbaines. Les secteurs impaludés attirent peu les investisseurs, ce qui entraîne une stagnation économique et fragilise le développement rural.

Dans les pays de forte endémie, le paludisme pèse dramatiquement sur les systèmes de santé déjà fragiles. En 2000, plusieurs pays africains se sont engagés, lors du sommet d'Abuja, à consacrer 15 % de leur budget national à la santé d'ici 2015. Aujourd'hui, environ un tiers des pays africains seulement y affectent 8 % de leur budget national. Le paludisme expliquerait à lui seul près de 40 % des dépenses publiques de santé en Afrique subsaharienne, et serait le motif de 20 % à 50 % des admissions hospitalières et de plus de 50 % des consultations. Un tel impact aux différents niveaux de l'organisation économique et sociale des pays de forte endémie fait de la lutte contre le paludisme un axe majeur des stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Une mobilisation internationale sans précédent

La mobilisation internationale en faveur de la lutte contre le paludisme a connu une ampleur sans précédent au cours des 10 dernières années, portée et rendue possible par le déploiement d'actions de plaidoyer qui ont soutenu les initiatives et la volonté politique des décideurs des pays développés et des pays en développement de contrôler le paludisme. L'effort financier international en faveur de la lutte contre le paludisme est passé de moins de 100 millions de dollars US en 2003 à 1,6 milliard en 2009.

Jamais, cette mobilisation n'aurait pu connaître une telle ampleur sans la création du partenariat Roll Back Malaria en 1997 et celle du Fonds mondial

de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en 2001, et leur contribution à la fois à l'élaboration d'une stratégie mondiale coordonnée de lutte contre le paludisme et au financement à grande échelle de programmes, ciblés sur cette épidémie, proposés par les pays en développement eux-mêmes ⁸.

Le Fonds mondial, dont l'ancien secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Kofi Annan, et plusieurs gouvernements (la France et l'Union européenne notamment) ont défendu avec acharnement la création et les valeurs qui sous-tendent son fonctionnement, a été créé en 2001 lors de l'assemblée générale des Nations unies, après l'appel lancé en 2000 par les dirigeants du G8 ⁹ à Okinawa pour mobiliser de nouvelles ressources et répondre de manière urgente et massive aux épidémies de sida, tuberculose et paludisme. Il est conçu comme un partenariat public-privé. Sa gouvernance associe ainsi des représentants des gouvernements des pays développés et en développement, des fondations et des entreprises privées, les organisations internationales intervenant dans le domaine de la santé, des organisations non gouvernementales (ONG) et des représentants des communautés affectées.

Le Fonds mondial a financé depuis sa création plus de 19,2 milliards de dollars US de programmes proposés par les pays en développement ¹⁰. Ses financements proviennent pour 95 % d'entre eux des pays. Les États-Unis et la France sont les deux premiers donateurs au Fonds mondial. L'Europe — Commission européenne et États membres — contribue globalement à environ 60 % de l'ensemble des ressources du Fonds mondial.

Ainsi, le Fonds mondial assure à lui seul 23 % des financements internationaux de lutte contre le VIH / sida. Il est le premier financeur au monde de la lutte contre la tuberculose, dont il assure 57 % des financements internationaux, et le premier financeur de la lutte contre le paludisme, à hauteur de 60 % des financements internationaux qui lui sont dédiés. En moins de 10 ans d'existence, le Fonds mondial a eu un impact majeur sur les épidémies de sida, tuberculose et paludisme dans le monde. Grâce à ses financements, 4,9 millions de vies ont été sauvées, soit environ 3 600 vies par jour.

Par son action, 2,5 millions de personnes ont accès à un traitement anti-rétroviral contre le VIH / sida, 6 millions de personnes reçoivent un traitement

8. Dans les années qui ont suivi la création du Fonds mondial, d'autres initiatives et programmes internationaux se sont mis en place tels la President Malaria Initiative (programme bilatéral américain), le Malaria Booster programme de la Banque mondiale en 2005 ou encore UNITAID, lancé à l'initiative de la France et du Brésil pour favoriser l'accès aux médicaments. Aujourd'hui, les actions menées par l'ensemble des principaux partenaires impliqués dans la lutte contre le paludisme sont coordonnées et des partenariats se sont noués entre ces différentes organisations ou programmes internationaux pour une réponse plus cohérente et efficace dans les pays.

9. Le G8 comprend l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et la Russie.

10. Plus de 600 programmes répartis dans 144 pays.

contre la tuberculose et 104 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été distribuées pour la prévention du paludisme, permettant à certains pays endémiques de réduire la mortalité infantile de plus de 50 %.

En réduisant les mortalités et morbidités liées à ces trois épidémies, le Fonds mondial, principale institution multilatérale de financement du sixième objectif de l'OMD — « Réduire les épidémies de sida, paludisme et autres maladies » —, contribue massivement à la réalisation des Objectifs du millénaire dans le domaine de la santé, notamment les objectifs 4 (« Réduire la mortalité infantile ») et 5 (« Améliorer la santé maternelle ») et, plus globalement, à la réduction de la pauvreté.



Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour que le paludisme puisse être efficacement contrôlé dans toutes les régions impaludées du monde, voire éliminé de certains pays. Les moyens existent pour le combattre, les partenariats se sont multipliés, tant dans les pays eux-mêmes qu'au niveau international, pour les mettre en œuvre, et les résultats probants de leur efficacité ont été démontrés.

La lutte contre le paludisme est très probablement l'Objectif du millénaire pour le développement qu'il est possible d'atteindre. Si les vagues espoirs ont laissé la place aux démonstrations qu'il est possible de contrôler cette maladie, les financements actuels, qui ont connu une progression remarquable au cours de ces dernières années, ne couvrent encore que 25 % des besoins estimés (cinq à six milliards de dollars US par an).

Pour devenir réalité, le contrôle effectif du paludisme et la généralisation des succès démontrés devront relever et gagner plusieurs défis :

— La volonté politique et les financements internationaux, notamment ceux accordés au Fonds mondial, devront être réaffirmés et consolidés dès 2010, malgré les crises financières et les nouveaux enjeux climatiques et environnementaux, pour assurer le maintien des actions déjà entreprises et leur généralisation.

— Les efforts de recherche doivent impérativement être poursuivis dans l'ensemble des domaines de la lutte contre le paludisme (traitements, diagnostic, prévention, vaccin, entomologie, recherche opérationnelle). Le contrôle du paludisme reste à la merci de l'apparition de nouvelles résistances qui pourraient rendre inefficaces les traitements disponibles et recommandés aujourd'hui, ou encore contrecarrer l'utilisation de certains insecticides. Un effort considérable doit être fait pour favoriser l'accès à des tests diagnostiques rapides, qui permettront de traiter les malades avec pertinence, ainsi que le déploiement de dispositifs de surveillance de l'épidémie et de l'apparition des résistances.

— Le contrôle du paludisme et le chemin vers son élimination supposent de développer la coordination régionale des actions et de soutenir les pays

endémiques dont les performances contre la maladie sont encore faibles. C'est en particulier le cas du Nigeria et de la République démocratique du Congo, dont les succès dans la mise en œuvre d'interventions pertinentes et performantes conditionneront l'évolution mondiale du contrôle de l'épidémie.

— L'implication des communautés, en particulier des femmes de ces communautés, et leur appropriation des interventions efficaces contre le paludisme constituent des facteurs déterminants de la généralisation et de la durabilité des stratégies de lutte contre l'épidémie. Le renforcement des communautés est un axe clef de la maîtrise de l'épidémie et de son évolution.

— Enfin, la pérennité des mesures de contrôle du paludisme et, plus largement, de prise en charge des grandes épidémies suppose des systèmes de santé renforcés et un effort accru des pays eux-mêmes pour atteindre les objectifs d'Abuja et consacrer 15 % des budgets nationaux à la santé.



AMI AIDE MÉDICALE
INTERNATIONALE
TRANSMETTRE LA SANTÉ



Luttez contre le paludisme en soutenant les actions d'Aide Médicale Internationale

Causant près de 900 000 décès chaque année, le paludisme représente la deuxième cause mondiale de mortalité due à une maladie infectieuse après le VIH/sida. Pourtant, cette maladie est évitable et guérissable...

C'est pourquoi, sur ses terrains d'intervention situés en zones d'endémie ou dans des zones de prolifération saisonnière, **Aide Médicale Internationale (A.M.I.)** entreprend des actions de lutte contre cette maladie. En collaboration avec les autorités sanitaires et dans le respect des protocoles en vigueur, l'association met en œuvre des actions prophylactiques et curatives. Les équipes d'A.M.I. assurent notamment :

- des séances de sensibilisation et d'éducation à la santé,
- la distribution de moustiquaires imprégnées,
- la formation des personnels de santé locaux à la prise en charge de la maladie.

Pour qu'en Thaïlande, en République démocratique du Congo, comme dans cinq autres pays à travers le monde, Aide Médicale Internationale poursuive ses programmes de lutte contre le paludisme, **devenez membre donateur ou entreprise partenaire.**

Pour soutenir nos actions ou mieux connaître nos activités, écrivez à partenariat@amifrance.org ou téléphonez à Mélanie Fievez, chargée de partenariats, au 33 (0)1 41 50 59 90.

Aide Médicale Internationale (A.M.I.) est une ONG française, reconnue œuvre de bienfaisance, fondée en 1979. Ses équipes mettent en œuvre des programmes d'accès aux soins dans sept pays à travers le monde. A.M.I. est membre de la Coalition française de lutte contre le paludisme.

www.amifrance.org /// www.ami30ans.org

Espace gracieusement offert par Futuribles

La recherche sur les maladies infectieuses

LA RECHERCHE MONDIALE BIOMÉDICALE :
ENTRE NÉGLIGENCES ET PRIORITÉS

PAR JEAN-PAUL MOATTI ET JEAN-FRANÇOIS DELFRAISSY ¹

Malgré un cri d'alarme lancé à la fin des années 1980 par la Commission sur la recherche en santé pour le développement réunie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les activités de recherche et développement dans le domaine de la santé se concentrent principalement, encore aujourd'hui, sur les maladies affectant les populations des pays riches. Une réalité qui explique, en partie, que « plus d'un milliard d'êtres humains, habitant presque tous dans les zones tropicales et subtropicales, souffrent à l'heure actuelle d'une ou de plusieurs maladies négligées », précisent ici Jean-Paul Moatti et Jean-François Delfraissy.

Toutefois, les auteurs notent une légère évolution depuis le milieu des années 1990. Du fait de la mondialisation qui multiplie les risques de pandémie, les pays riches se rendent compte que « leur » santé passe aussi par une meilleure protection de l'ensemble de la population. Cette prise de conscience a notamment permis l'élaboration, en 2000, des Objectifs du millénaire pour le développement, dans lesquels la communauté internationale s'est engagée, entre autres, à accroître les efforts dans la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

1. Jean-Paul Moatti est professeur d'économie, directeur de l'unité mixte de recherche « Sciences économiques & sociales, systèmes de santé, sociétés » coordonnée par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et l'université de la Méditerranée à Marseille. Jean-François Delfraissy est professeur d'immunologie clinique et de médecine interne à l'université Paris-Sud 11, et directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS).

Mais les efforts restent insuffisants, soulignent Jean-Paul Moatti et Jean-François Delfraissy, pour qui il est nécessaire aujourd'hui d'aller plus loin, en renforçant, par exemple, les instruments multilatéraux tels que l'OMS et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ou encore en multipliant les partenariats Nord / Sud. Il est urgent, selon eux, que la recherche soit enfin considérée comme un « bien public mondial ». T.P. ■

A l'aube du XXI^e siècle, les maladies infectieuses et parasitaires demeurent la seconde cause de mortalité, après les maladies cardio-vasculaires, avec plus du quart (27 %) du total des décès dans le monde ². Mais elles concentrent l'essentiel de leur « fardeau épidémiologique » dans les pays les plus pauvres, ce qui a indubitablement conduit à ralentir les efforts de recherche qui leur sont consacrés ³. La résurgence des risques infectieux dans les pays développés, à la faveur de la mondialisation économique des 30 dernières années, a amorcé un renversement de tendance qui reste, à ce jour, insuffisant pour que les progrès de la recherche contribuent pleinement à la résorption des inégalités sanitaires entre le Nord et le Sud.

Le fossé Nord - Sud

Amorcée dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec la première phase dite « environnementale » de la santé publique (mise en place des réseaux d'eau potable, d'égouts et d'évacuation des déchets, lutte contre les vecteurs animaux des épidémies) ⁴, la transition épidémiologique s'est poursuivie dans les pays développés avec l'identification des agents pathogènes, d'origine virale et bactérienne, responsables des principales pathologies infectieuses qui affectent l'espèce humaine ⁵ : on en connaît aujourd'hui plus de 1 400 dont 60 % environ d'origine animale. Elle s'est accélérée à partir des années 1930, comme l'a montré l'analyse historique de séries temporelles. Après cette date, l'élévation générale du niveau de vie et de revenus ne contribue

2. OMS (Organisation mondiale de la santé). *The Global Burden of Disease: 2004 Update*. Genève : OMS, 2008, 160 p.

3. BURKE Mary Anne et MATLIN Stephen A. (sous la dir. de). *Monitoring Financial Flows for Health Research 2008*. Genève : Global Forum for Health Research, 2008, 156 p.

4. ASHTON John et SEYMOUR Howard. *The New Public Health*. Philadelphie : Open University Press, 1988, 184 p.

5. Par exemple, c'est en 1880 qu'un médecin militaire français, Alphonse Lavéran, identifie le protozoaire parasite qui cause le paludisme, et sept ans plus tard qu'un médecin anglais, Ronald Ross, démontre que celui-ci se transmet à l'homme par la piqûre de la femelle d'un moustique, l'anophèle (tous deux recevront un prix Nobel pour leurs découvertes). Il faudra attendre les années 1930 pour que la malaria (autre nom du paludisme) disparaisse du territoire français métropolitain, où elle subsistait dans le marais poitevin, le golfe du Morbihan et en Camargue, et elle ne sera éradiquée de la plaine orientale corse ou du Sud-Est des États-Unis qu'avec les pulvérisations massives d'insecticide DDT dans les années 1940.

plus que pour un quart aux progrès observés de l'espérance de vie. C'est le progrès technologique, et notamment ses avancées biomédicales (vaccins et antibiotiques), qui devient le moteur principal du recul de la mortalité ⁶.

Plus des deux tiers des citoyens des pays à revenus élevés ⁷ dépassent aujourd'hui l'âge de 70 ans et décèdent pour l'essentiel de maladies chroniques, les infections respiratoires restant la seule cause infectieuse de décès qui continue de peser significativement ⁸. Dans les pays à revenus intermédiaires ⁹, la transition est également bien avancée : plus de la moitié de leur population dépasse les 70 ans et les principales causes de décès sont aussi les maladies chroniques, même si la tuberculose et les accidents de la route viennent s'y ajouter. Par contraste, comme l'illustre le graphique 1 (page suivante), les 43 pays les plus pauvres de la planète (moins de 976 dollars US par an et par habitant), dont 30 se situent en Afrique subsaharienne et le reste en Asie du Sud-Est, continuent de souffrir d'une mortalité prématurée massive (moins d'un quart de leur population atteint 70 ans) d'origine principalement infectieuse. Dans les pays d'Afrique les plus touchés, la pandémie de sida a même annulé les gains d'espérance de vie qui avaient suivi les indépendances (graphique 3). Le contraste est encore plus saisissant pour ce qui est de la mortalité infantile (graphique 2) : chaque année, plus de 10 millions d'enfants meurent avant l'âge de cinq ans, dont les trois quarts en Afrique et en Asie du Sud-Est, du fait des diarrhées, des infections respiratoires, du sida, de la tuberculose et du paludisme.

À la fin des années 1980, la Commission sur la recherche en santé pour le développement (COHRED) réunie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait lancé un cri d'alarme : sur les 30 milliards de dollars US de l'effort annuel planétaire de recherche et développement (R&D) alors consacré à la santé, « moins de 10 % concernaient les pathologies dont souffrent les 90 % les plus pauvres » de la population du globe ¹⁰. Depuis, la recherche biomédicale s'est accaparé une part croissante des dépenses globales de recherche (de 11,5 % à 21,6 % du total entre 1986 et 2005) pour dépasser les 160 milliards de dollars US, mais ce déséquilibre a persisté ¹¹. L'écrasante majorité

6. VALLIN Jacques. « La mortalité dans les pays du tiers-monde : évolution et perspectives ». *Population*, n° 5, 1968, pp. 845-868 ; EASTERLIN Richard A. « How Beneficent Is the Market? A look at the Modern History of Mortality ». *European Review of Economic History*, n° 3, 1999, pp. 257-294 ; et PRESTON Samuel H. « The Changing Relation Between Mortality and Level of Economic Development ». *International Journal of Epidemiology*, vol. 36, n° 3, 2007, pp. 484-490.

7. Soit dans la classification de la Banque mondiale, les 66 pays, dont les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), avec un revenu annuel brut par habitant supérieur à 11 905 dollars US (en parité de pouvoir d'achat).

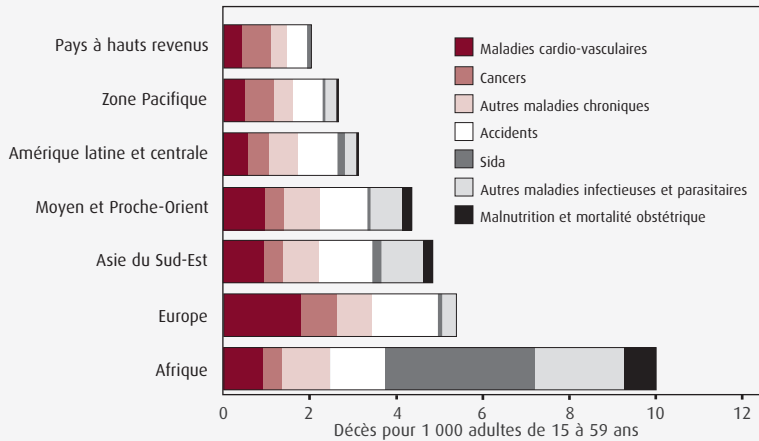
8. La pneumonie reste la cinquième ou sixième cause de décès dans les pays à revenus élevés, touchant de 0,5 % à 1,2 % de la population.

9. Revenu annuel par habitant compris entre 976 et 11 905 dollars US. Voir note 7.

10. COHRED (Commission on Health Research for Development). *Health Research: Essential Link to Equity in Development*. New York : Oxford University Press, 1990, 157 p.

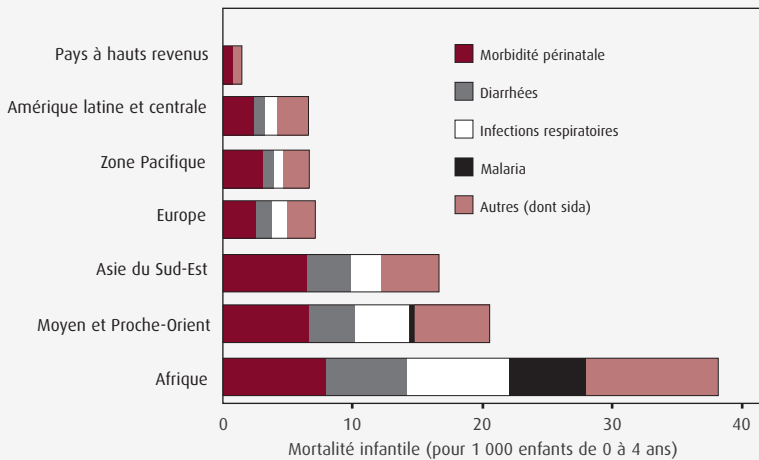
11. BURKE Mary Anne et MATLIN Stephen A. (sous la dir. de). *Op. cit.*

Graphique 1 — Répartition géographique des principales causes de décès dans le monde en 2004



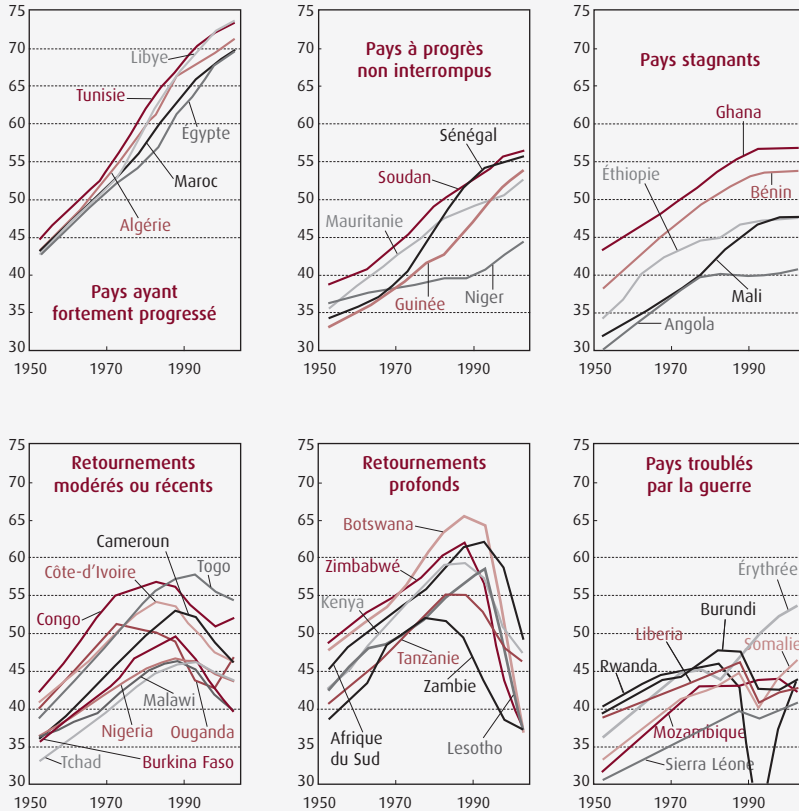
Source : Organisation mondiale de la santé, 2004.

Graphique 2 — Répartition géographique de la mortalité infantile dans le monde en 2004



Source : Organisation mondiale de la santé, 2004.

Graphique 3 — Évolution de l'espérance de vie à la naissance sur le continent africain (1950-2000)



Source : MESLÉ France. *La Transition sanitaire dans le monde : l'Afrique sub-saharienne est-elle à part ?* Paris : INED (Institut national d'études démographiques), décembre 2009.

(97 %) de ces dépenses de R&D émane des pays à hauts revenus et privilégie les problèmes de santé de leurs populations. Les firmes privées, notamment pharmaceutiques, financent la moitié de cet investissement.

La théorie économique a toujours prôné une recherche d'équilibre entre deux nécessités, celle d'une protection des droits de propriété intellectuelle qui garantisse une rente d'innovation suffisante pour rentabiliser les efforts et la prise de risque de R&D par les firmes privées, et celle de maintenir le caractère de bien public de la connaissance de base susceptible d'alimenter un faisceau continu d'innovations. Cependant, en dépit du renforcement par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du droit des brevets au

travers des accords dits ADPIC¹², les firmes pharmaceutiques n'ont pas été incitées à développer des produits spécifiques pour les pays du Sud : sur les 1 556 nouveaux médicaments mis sur le marché mondial entre 1975 et 2004, 21 seulement ciblaient les pathologies infectieuses du Sud¹³. La structure oligopolistique de la majorité de l'offre de médicaments fait courir le risque d'accaparement de rentes excessives au profit des firmes, ce qui entretient des prix élevés des molécules innovantes et crée une barrière qui, jusqu'à la lutte contre le sida, pouvait paraître insurmontable pour l'accès aux médicaments les plus performants dans les pays en développement. Quant à l'aide publique au développement (APD) en matière de santé, elle ne consacre qu'une part limitée à la « recherche médicale appliquée » aux besoins des pays récipiendaires (560 millions de dollars US soit 2,8 % du total de l'aide en 2006)¹⁴.

Des maladies tropicales négligées

Du fait de ce déficit de recherche, plus d'un milliard d'êtres humains, habitant presque tous les zones tropicales et subtropicales, souffrent à l'heure actuelle d'une ou plusieurs « maladies négligées¹⁵ », pour lesquelles on manque d'outils de diagnostic adaptés aux conditions de travail dans ces zones, de vaccins, et de médicaments qui répondent aux besoins spécifiques des malades des pays pauvres¹⁶. Outre le manque d'incitations concernant les firmes privées, les autres freins à une activité de R&D spécifique sont connus¹⁷ : l'état de la science, notamment un manque de compréhension de certaines de ces maladies, et une relative complexité des technologies nécessaires à leur étude ; l'absence de données épidémiologiques sur la prévalence et l'incidence de ces infections, et sur leurs facteurs de risque ; l'absence de moyens adaptés pour les actions de surveillance et de veille microbiologique

12. L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (en anglais, TRIPS) est un texte annexé à l'accord instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Accord sur les ADPIC est entré en vigueur en janvier 1995.

13. Hors sida, qui concerne aussi les pays développés. Sur ces 21 molécules nouvelles, 8 concernaient le paludisme. Voir CHIRAC Pierre et TORREELE Els. « Global Framework on Essential Health R&D ». *The Lancet*, vol. 367, n° 9522, 2006, pp. 1560-1561.

14. KATES Jennifer, LIEF Eric et PEARSON Jonathan. *Donor Funding for Health in Low- & Middle-Income Countries, 2001-2006*. Menlo Park : Kaiser Family Foundation, juillet 2008, 15 p.

15. ENGELS Dick et SAVIOLI Lorenzo. « Reconsidering the Underestimated Burden Caused by Neglected Tropical Diseases ». *Trends in Parasitology*, vol. 22, 2006, pp. 363-366.

16. Les maladies négligées sont en majorité, quoique non exclusivement, des pathologies tropicales : le choléra et les maladies diarrhéiques endémiques, la dengue / la dengue hémorragique, la dracunculose (maladie du ver de Guinée), la filariose lymphatique, les géohelminthiases (nématodose, ankylostomiase et trichurose), la leishmaniose, la lèpre, la maladie de Chagas, l'onchocercose, la schistosomiase, le trachome, les tréponématoses endémiques (pian, caraté, syphilis endémique), la trypanosomiase humaine africaine (maladie du sommeil) et l'ulcère de Buruli.

17. CANNING David. « Priority Setting and the 'Neglected' Tropical Diseases ». *Transcripts of Royal Society of Tropical Medicine & Hygiene*, vol. 100, 2006, pp. 499-504 ; et WEBBER David et KREMER Michaël. « Perspectives on Stimulating Industrial Research and Development for Neglected Infectious Diseases ». *Bulletin of World Health Organization*, vol. 79, n° 8, 2001, pp. 735-741.

LES DÉPENSES POUR LES MALADIES INFECTIEUSES DANS LE MONDE

En 2008, selon l'association George Institute for International Health, environ 2,96 milliards de dollars US ont été dépensés dans le monde pour la recherche et le traitement des principales maladies infectieuses.

Deux organisations ont représenté à elles seules 60 % de ce montant : le NIH (National Institute of Health), Institut national américain de la santé (1,1 milliard de dollars US), et la fondation Gates (617 millions de dollars US). Par comparaison, l'Union européenne (Commission européenne et États membres), qui arrive au troisième rang, a consacré 412 millions de dollars US (environ 22 % du total) à ces maladies, et les laboratoires pharmaceutiques, 365 millions de dollars US. Le Brésil et l'Inde figurent désormais parmi les cinq États accordant les plus gros budgets à ces maladies.

Trois maladies concentrent à elles seules 73 % des budgets : le sida (40 %), le paludisme (18 %) et la tuberculose (15 %). À l'inverse, les maladies négligées ne bénéficient que de 0,4 % (lèpre, ulcère de Buruli) à 4 % (mala-

die du sommeil, maladie de Chagas, maladies diarrhéiques endémiques) des fonds mondiaux.

Presque 60 % des sommes consacrées au sida sont destinées à la mise au point d'un vaccin, environ 20 % aux traitements, 15 % à la recherche fondamentale, et 6 % à la fabrication de médicaments peu chers pour les pays pauvres. Plus de 90 % des fonds consacrés au sida proviennent de 12 organismes (privés et publics).

Pour d'autres maladies moins connues et moins répandues, comme la lèpre ou l'ulcère de Buruli, plus de la moitié des fonds sont consacrés à la recherche fondamentale, ce qui limite fortement les chances de réussir à soigner ces maladies dans les années à venir.

Futuribles

Source : G-FINDER (Global Funding of Innovation for Neglected Diseases) / The George Institute for International Health. Neglected Disease Research & Development: New Times, New Trends. Sydney : The George Institute for International Health, 2009, 106 p.

sur le terrain ; et le nonaccès des populations défavorisées aux médicaments et aux vaccins (rougeole ou typhoïde, par exemple) lorsqu'il en existe.

Ce qui distingue, de façon significative, les zones tropicales pauvres des pays développés est l'état sanitaire général des populations concernées. Ainsi, une diarrhée infectieuse survenant sur une muqueuse digestive fragilisée par des infestations multiples (bactériennes et / ou virales) aggrave l'état de souffrance chronique due à la malnutrition et le pronostic, entretient une morbidité sévère à répétition (jusqu'à 12 épisodes par an), et provoque une forte mortalité infantile (plus de deux millions de décès annuels)¹⁸. Dans les zones où le bas niveau sanitaire ne permet pas de casser la chaîne de contamination entre l'homme, l'animal, les aliments et l'environnement (absence

18. KOSEK Margaret, BERN Caryn et GUERRANT Richard L. « The Global Burden of Diarrhoeal Disease, as Estimated from Studies Published Between 1992 and 2000 ». *Bulletin of World Health Organization*, vol. 81, n° 3, 2003, pp. 197-204.

de contrôle des eaux usées et de l'eau de boisson), et où les règles élémentaires d'hygiène (lavage des mains, usage de latrines) et de soins (hydratation des enfants diarrhéiques) ne sont pas appliquées pour de multiples raisons (éducation insuffisante, influences culturelles, absence de campagnes de prévention), la diarrhée sévère de l'enfant persiste à l'état endémique¹⁹. La diffusion incontrôlée des antibiotiques génère même un risque de crise épidémique du fait de la multirésistance de certaines des espèces de bactéries et de rotavirus²⁰ qui comptent parmi les principaux agents étiologiques de ces diarrhées sévères²¹.

Mondialisation et résurgence du risque infectieux

Dans les 30 dernières années, la mondialisation des échanges, des flux migratoires et des transports a relancé la circulation des agents infectieux et les risques de pandémies mondiales : épidémie de VIH / sida et les co-infections par le virus de l'hépatite C et la tuberculose qui lui sont souvent associées ; introduction du virus West Nile (fièvre du Nil occidental) en 1999 aux États-Unis ; épidémie de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) en 2002 ; diffusion de l'épizootie H5N1 (grippe aviaire) depuis 2003 ; épidémie de chikungunya à La Réunion en 2006 ; diffusion planétaire du virus grippal H1N1 à partir du territoire nord-américain en 2009.

Plusieurs phénomènes sont venus s'ajouter aux risques pandémiques pour favoriser une prise de conscience que l'intérêt bien compris des pays riches passait par une meilleure protection de la population mondiale, dans son ensemble, contre ces maladies infectieuses « émergentes » ou « réémergentes » : chronicisation de certaines infections virales (VIH et hépatites) ; infections liées aux soins (maladies nosocomiales) qui touchent près de 5 % des patients hospitalisés dans les pays développés ; capacité croissante des microbes depuis la fin du XX^e siècle à résister aux médicaments anti-infectieux disponibles (antibiotiques, antituberculeux, antiviraux, antimycotiques et antiparasitaires)²² ; découverte de l'implication d'agents viraux dans la ge-

19. JAMISON Dean, BREMAN Joel, MEASHAM Anthony, ALLEYNE George, EVANS David et alii. *Disease Control Priorities in Developing Countries*. New York : Oxford University Press, 2006 (2^e édition).

20. Des résistances sont notamment apparues pour *Salmonella typhi*, *Shigella spp*, *Escherichia coli*.

21. TAYLOR David N. « The Growing Problem of Antimicrobial Resistance Among Enteric Pathogens ». *Clinical Updates in Infectious Diseases*, vol. 6, 2003, pp. 1-4.

22. Alors qu'une personne sur trois dans le monde est infectée par des germes de tuberculose dormants, l'apparition de souches de *mycobacterium tuberculosis* multirésistantes (MDR-TB) aux principaux médicaments antituberculeux, c'est-à-dire l'isoniazide et la rifampicine, est inquiétante. Selon l'OMS, environ 5 % des nouveaux cas de tuberculose diagnostiqués chaque année sont multirésistants et les 13 pays qui ont la prévalence la plus élevée de tuberculose multirésistante se situent tous en Europe, notamment orientale. Plus grave encore, ces trois dernières années, le nombre de pays où ont été signalés des cas de tuberculose ultrarésistante

nèse de plusieurs des pathologies chroniques, comme les cancers, qui ne sont habituellement pas considérées comme des maladies infectieuses ²³ ; et même risque terroriste qui inclut les dangers d'armes biologiques.

Les progrès de la recherche alimentent directement cette prise de conscience. Les nouvelles avancées technologiques dans le domaine de la génomique sont à l'origine d'une explosion des connaissances sur « le microbiome humain », l'ensemble des gènes (estimés à plus de 3 millions, soit un chiffre plus de 100 fois supérieur à celui du génome humain) des espèces microbiennes vivant ensemble chez l'homme, par exemple dans son tube digestif, à la surface cutanée ou dans différents orifices naturels ²⁴.

Dans certains cas, comme ceux des maladies diarrhéiques ou des pneumonies, il est possible que la notion d'agent infectieux soit remplacée par celle de flore microbienne, pathogénique ou symbiotique ; la complexité de l'étude des maladies infectieuses passant d'une dimension d'ordre deux (l'hôte et son agent pathogène unique) ou trois (interaction avec son vecteur et / ou son réservoir) à un niveau beaucoup plus élevé, déterminé par le nombre de micro-organismes impliqués. De même, les progrès des techniques de biologie moléculaire ont déjà multiplié par cinq le nombre de bactéries identifiées dans l'environnement ²⁵, chez l'animal et chez l'homme. Et 10 fois plus de bactéries et de virus susceptibles d'être pathogènes pour l'homme devraient être identifiés dans les années à venir ²⁶.

D'ores et déjà, les progrès de la recherche ont enclenché un cercle vertueux d'innovations biomédicales, mais aussi institutionnelles et socio-économiques, dans la lutte contre les trois grandes pandémies (sida, tuberculose, paludisme) qui font l'objet du sixième des huit Objectifs du millénaire, unanimement adoptés par les Nations unies en 2000 pour l'horizon 2015 ²⁷. Dans le cas du sida, il ne s'est écoulé que deux ans entre la reconnaissance en juillet 1981

aux médicaments (ou XDR-TB), une maladie généralement incurable dans les pays en développement, a augmenté de près de 25 % : ils étaient 55, lors de la Journée mondiale de la tuberculose, en 2009.

23. L'exemple du *papillomavirus* humain (HPV) est très significatif : frappant les trois quarts des personnes sexuellement actives, il prédispose les femmes au cancer du col de l'utérus. Comme l'est celui d'*helicobacter pylori*, une bactérie qui infecte la muqueuse gastrique et qui est responsable de 80 % des ulcères gastro-duodénaux.

24. L'étude de l'ensemble des micro-organismes vivants en association avec l'homme est l'objet d'un très grand programme des National Institutes of Health des États-Unis.

25. Dans son environnement, l'homme est exposé à une flore microbienne encore plus importante que celle qui le colonise. Une grande partie des bactéries environnementales ne sont pas cultivables par les méthodes conventionnelles et ont donc été peu étudiées. La métagénomique a néanmoins établi que près de 70 % des séquences d'ADN extraites de l'environnement actuellement identifiées ne peuvent être reliées à aucune des structures connues du vivant posant une série de questions d'ordre très fondamental.

26. Nul ne sait de ce qu'il en sera pour les micro-organismes eucaryotes infectant l'homme.

27. Cet objectif n° 6 vise notamment à « endiguer, voire faire reculer la pandémie du VIH / sida, [...] l'incidence de la malaria et des principales autres maladies ».

L'ÉPIDÉMIE DE SIDA DANS LE MONDE

Depuis le début de l'épidémie, dans les années 1970, près de 60 millions de personnes dans le monde ont été infectées par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) et 25 millions de personnes sont décédées de causes liées à ce virus.

La propagation du virus ralentit depuis 12 ans mais reste forte : en 2008, 2,7 millions de nouvelles infections par le VIH ont été enregistrées, soit 30 % de moins qu'en 1996 (année du « pic ») ; et 430 000 de ces nouvelles infections ont concerné des enfants de moins de 15 ans, qui représentent actuellement 40 % de l'ensemble des personnes infectées dans le monde.

Cette même année, 33,4 millions de personnes vivaient avec le VIH, selon ONUSIDA (Programme commun des Nations unies sur le VIH / sida), soit une hausse de 20 % en huit ans.

L'efficacité des thérapies antirétrovirales et leur diffusion croissante ont permis de prolonger l'espérance de vie des personnes infectées. En 2008, 42 % des malades nécessitant un traitement rétroviral en bénéficiaient, selon ONU-SIDA, contre 7 % en 2003. Entre 2007 et 2008, la part des femmes enceintes séropositives bénéficiant d'un traitement pour empêcher la transmission du virus à leur enfant est passée de 35 % à 45 %.

Grâce à ces traitements, le nombre de décès dus au virus a diminué de 10 % entre 2004 et 2008, passant de 2,2 millions à 2 millions.

L'épidémie de sida semble aujourd'hui stabilisée dans de nombreux pays, mais certaines régions ont plus de difficultés à y faire face. L'Afrique subsaharienne est la plus touchée : elle représente à elle seule 71 % de toutes les nouvelles infections par le VIH enregistrées en 2008 (91 % chez les enfants) et elle concentre les deux tiers des personnes vivant avec le virus dans le monde.

La lutte contre la propagation du virus et le traitement des malades restent des défis mondiaux. Selon les dernières données disponibles, moins de 40 % des personnes infectées dans le monde seraient informées de leur statut. Parallèlement, le nombre de nouvelles infections enregistrées chaque année reste plus de deux fois supérieur à celui des malades commençant un traitement.

Futuribles

Sources : ONUSIDA. Le Point sur l'épidémie de sida. Paris : ONUSIDA / OMS, 2009 ; OMS / ONUSIDA / UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance). Vers un accès universel : étendre les interventions prioritaires liées au VIH / sida dans le secteur de la santé. Genève : OMS, 2009.

du fait épidémique ²⁸ et l'identification du virus responsable par l'équipe des professeurs Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier à l'institut Pasteur, et 15 ans avant de disposer des multithérapies antirétrovirales qui permettent de réduire significativement la morbidité et la mortalité associées à l'infection du VIH. La mobilisation de la communauté scientifique et de l'opinion publique internationales pour l'« accès universel aux traitements du VIH / sida »

28. L'existence d'un problème sanitaire est avérée en juillet 1981 lorsque le Center for Disease Control and Prevention (CDC) d'Atlanta relève une fréquence anormalement élevée de sarcomes de Kaposi, une forme rare de cancer, en particulier chez des patients homosexuels. L'apparition d'un nouveau virus est évoquée dès 1982.

a eu un effet d'entraînement sur l'aide multi- et bilatérale au développement en matière de santé : cette aide a triplé depuis le tournant du nouveau siècle, la part consacrée au contrôle des maladies infectieuses passant de 21 % à 64 % du total entre 1999 et 2007²⁹. De même, la mise au point de moustiquaires imprégnées et de nouveaux antipaludéens efficaces (les combinaisons à base d'artémisinine qui suppléent la chloroquine devenue inutile du fait des résistances acquises par le parasite) a permis de relancer la perspective d'une élimination de la malaria (ou paludisme) en Afrique subsaharienne — qui concentre 80 % des cas — qui avait été abandonnée après l'échec du « Programme global d'éradication » lancé par l'OMS au milieu des années 1950³⁰.

La lutte contre les trois pandémies vient d'ailleurs buter sur les limites de la recherche, tout comme les difficultés rencontrées dans la tenue des Objectifs du millénaire consacrés à la réduction des mortalités infantile et maternelle³¹ découlent pour beaucoup du déficit de recherche sur les maladies négligées, évoqué plus haut. Concernant le sida, la nécessité de nouvelles avancées fondamentales dans la connaissance du virus lui-même, de sa répllication et de son interaction avec le système immunitaire pour pouvoir mettre au point un vaccin thérapeutique, et surtout un vaccin prophylactique³², explique que malgré les outils de prévention déjà disponibles (préservatif, circoncision masculine, éducation à la prévention des comportements à risque), la course de vitesse avec la pandémie de sida continue, pour l'instant, d'être perdue.

En 2008, 2,7 millions de personnes ont été nouvellement infectées par le VIH dans le monde alors qu'un million de personnes supplémentaires seulement étaient mises sous traitement³³. De même, les succès récents obtenus dans la réduction de l'incidence de la malaria et de la tuberculose de-

29. SHIFFMAN Jeremy, BERLAN David et HAFNER Tamara. « Has Aid for AIDS Raised all Health Funding Boats? » *Journal of Acquired Immunodeficiency Syndrome*, vol. 52 (suppl.1), 2009, pp. S45-S48.

30. Ce programme avait effectivement permis de débarrasser du paludisme l'Europe, l'Amérique du Nord, les Caraïbes et une partie de l'Asie et de l'Amérique latine, mais il avait gravement échoué en Afrique et dans les îles du Pacifique. Voir les articles : ROBERTS Leslie et ENSERINK Martin. « Did They Really Say... Eradication? » *Science*, vol. 318, décembre 2007, pp. 1 544-1 545 ; et TANNER Marcel et SAVIGNY Don (de). « Malaria Eradication Back on the Table ». *Bulletin of World Health Organization*, vol. 86, n° 2, 2008, pp. 3-4.

31. Les Objectifs 4 et 5 du millénaire sont de réduire respectivement des deux tiers et des trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans et le taux de mortalité maternelle. Si les évolutions constatées depuis 2000 se poursuivent sans amélioration majeure, ces objectifs ne seront pas atteints, en particulier dans les pays à bas revenus. Voir les articles : REIDPATH Daniel D., MOREL Chantal M., MECASKEY Jeffrey W. et ALLOTTEY Pascale. « The Millennium Development Goals Fail Poor Children: The Case for Equity-Adjusted Measures. » *PLoS Medicine*, 6(4), 2009 ; et ISLAM Mahnaz et YOSHIDA S. « MDG 5: How Close Are We to Success? » *British Journal of Obstetrics & Gynecology*, vol. 116, numéro spécial, 2009, pp. 2-5.

32. ANRS (Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales). *Le Programme de vaccination de l'ANRS : de nouvelles perspectives*, 2009. Voir le site Internet www.anrs.fr/VIH-SIDA/Vaccin/Actualites/La-presse-a-la-Conference-AIDS-Vaccine-2009-19-22-octobre-Paris.

33. ONUSIDA et OMS. *AIDS Epidemic Update 09*. Genève : OMS, 2009, 100 p.

meurent fragiles car l'arsenal thérapeutique disponible est limité et pourrait devenir obsolète si les résistances émergent plus vite que la R&D n'est en mesure de fournir de nouvelles molécules efficaces³⁴. Les développements futurs de l'action de l'Alliance globale pour les vaccins (GAVI), le partenariat multilatéral mis en place en 2000 pour subventionner les programmes élargis de vaccination, sont également tributaires de la mise au point de nouveaux vaccins par la recherche³⁵.

La recherche : un bien public mondial

Quoique controversée, la notion de « bien public mondial³⁶ », transcendant les souverainetés nationales, s'applique de façon appropriée à la lutte contre les maladies infectieuses qui, par essence, ignorent les frontières³⁷. Si la surveillance des épidémies constitue, depuis plus de 100 ans, l'un des pivots de la coopération internationale, son fonctionnement ne peut reposer sur la simple coordination de systèmes nationaux d'alerte. En effet, les États peuvent être tentés de s'en dispenser pour consacrer leurs budgets à d'autres priorités, ou pour masquer leurs difficultés sanitaires, fragilisant par là même l'ensemble du dispositif. Cette surveillance, de même que la surveillance pharmacologique des résistances aux médicaments, est un bien public mondial qui nécessite le renforcement d'instruments multilatéraux, comme l'OMS.

Parce que les connaissances qu'elle produit revêtent également ce caractère de bien public mondial, la recherche sur les maladies infectieuses court inévitablement le risque de voir son intérêt sous-estimé par les firmes privées, et même par les gouvernements nationaux. Ni les unes ni les autres ne pourront jamais s'accaparer la totalité des bénéfices et des « externalités positives » associées à tout progrès dans le contrôle planétaire de ces pathologies. De plus, les impératifs de santé publique peuvent légitimer la revendication

34. Voir WEBB James L. « The Long Shadow of Malaria Interventions in Tropical Africa ». *The Lancet*, vol. 374, n° 9705, 2009, pp. 1883-1884. Notons également que les premières résistances à l'artémisinine ont été identifiées à la frontière de la Thaïlande et du Cambodge (Voir EASTMAN Richard T. et FIDOCK Davis A. « Artemisinin-based Combination Therapies: A Vital Tool in Efforts to Eliminate Malaria ». *Nature Reviews in Microbiology*, vol. 7, n° 12, 2009, pp. 864-874). Pour le cas de la tuberculose, voir plus haut, note 22.

35. Depuis sa création, GAVI a permis le financement de la couverture vaccinale de près de 257 millions d'enfants, dont 233 millions de vaccinations contre l'hépatite B, 60 millions contre *haemophilus influenzae* type b (la bactérie responsable d'environ 400 000 décès par an, principalement dus à des méningites et à des pneumonies), et 42 millions contre la fièvre jaune. La couverture devrait s'améliorer encore avec la diffusion du vaccin pentavalent (diphtérie + tétanos + coqueluche + polio + *haemophilus influenzae* b + hépatite B) administrable dès deux mois chez le nourrisson. Voir GAVI ALLIANCE. *Saving Lives & Protecting Health: Results and Opportunities*. Genève : GAVI Alliance, 2009, 20 p. Site Internet www.gavialliance.org.

36. KAUL Inge, GRUNBERG Isabelle et STERN Marc A (sous la dir. de). *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*. New York : Oxford University Press, 1999, 546 p.

37. KREMER Michael. « Global Public Goods in Communicable Disease Control ». In *Infectious Disease, Expert Paper One*. Stockholm: International Task Force on Global Public Goods, 2006, pp. 25-45.

des gouvernements de pays à revenus bas ou intermédiaires d'avoir accès aux médicaments et vaccins efficaces à leur coût marginal de production, limitant d'autant la capacité des firmes à amortir les coûts fixes d'investissement en R&D de ces produits³⁸.

L'idée, qui avait présidé à l'élaboration des accords ADPIC de l'OMC, que le renforcement de la protection internationale des droits de propriété intellectuelle, et notamment des brevets pharmaceutiques, suffirait à garantir un flux d'innovations adaptées aux besoins sanitaires mondiaux, s'est révélée fallacieuse³⁹. Au contraire, c'est l'introduction de flexibilités dans les règles internationales de la propriété intellectuelle, notamment la possibilité de recours à des licences obligatoires en cas d'urgence épidémiologique, reconnue lors du sommet de Doha de l'OMC en 2003, qui a facilité la concurrence générique et une politique de « prix différentiels ». Fin 2008, quatre millions de personnes avaient accès aux traitements de première ligne du VIH / sida à des coûts inférieurs à un demi dollar US par jour dans les pays à bas revenus⁴⁰. Cette approche doit être poursuivie et étendue aux nouvelles combinaisons thérapeutiques de première ligne plus puissantes virologiquement, ainsi qu'aux médicaments de seconde ligne auxquels il faut avoir recours pour un nombre croissant de patients traités, si l'on veut assurer la pérennité financière à long terme de l'accès universel aux traitements du sida⁴¹.

Plus généralement, des alternatives institutionnelles à la protection classique par brevets doivent être mises en place si l'on veut promouvoir le développement des connaissances et leur transfert rapide aux processus d'innovation : « *pools* de brevets » permettant aux fabricants de génériques d'accéder plus facilement à des licences de médicaments mis à disposition par les firmes détentrices de brevets et de faciliter la mise sur le marché de combinaisons à dose fixe (FDC) mieux adaptées aux contraintes des pays pauvres⁴² ; coopérations science ouverte (*open source*) entre innovateurs ; transferts de technologies Nord / Sud et Sud / Sud⁴³. De nouvelles formes de partenariat entre

38. KREMER Michael, GLENNERSTER Rachel et WILLIAMS Heidi. « Creating Markets for Vaccines ». *Innovations: Technology, Governance, Globalization*, vol. 1, n° 1, 2006, pp. 67-79.

39. SELL Susan K. *Private Power, Public Law. The Globalization of Intellectual Property Rights*. Cambridge : Cambridge University Press, 2003, 244 p.

40. ONUSIDA et OMS. *Op.cit.*

41. En 2008, si le prix moyen d'un traitement de première ligne du VIH / sida était de moins de 100 dollars US par personne et par an, ce prix était multiplié par 6 pour les premières lignes plus récentes et par 16 pour les traitements de seconde ligne. Voir www.who.int/hiv/amds/gprm/en/index.html ; et ORSI Fabienne, D'ALMEIDA Cristina, HASENCLEVER Lia, CAMARA Mamadou, TIGRE Paulo et CORIAT Benjamin. « TRIPS Post-2005 and Access to New Antiretroviral Treatments in Southern Countries: Issues and Challenges ». *AIDS*, vol. 21, n° 15, 2007, pp. 1997-2003.

42. UNITAID, l'organisation internationale d'aide à l'achat de médicaments et de produits de santé, financée par une taxe sur les billets d'avion mise en place par différents pays dont la France et le Brésil, vient de lancer un tel *pool* pour les médicaments du sida, de la tuberculose et de la malaria en décembre 2009.

43. ORSI Fabienne et CORIAT Benjamin. « The New Role and Status of Intellectual Property Rights in Contemporary Capitalism ». *Competition and Change*, vol. 10, n° 2, juin 2006, pp. 162-179.

recherche publique et privée sont également à inventer, en particulier pour les maladies négligées qui ne disposent pas *a priori* de marchés financiers « solvables »⁴⁴. Le succès de ces partenariats suppose des mécanismes innovants et adaptés d'incitation : par exemple, l'organisation de « courses de R&D » dont on garantit « à l'avance » au vainqueur (la ou les firmes mettant au point un vaccin ou un médicament adaptés) un certain volume de ventes à un prix attractif⁴⁵.

Ce succès suppose également un secteur public de recherche dynamique, seul capable de faire le lien entre la recherche la plus fondamentale et la recherche appliquée. Dans ce domaine, la France peut s'appuyer sur les acquis de la tradition pastoriennne et sur les succès remportés par son Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS)⁴⁶ et bénéficiaire de la récente mise en place de l'Institut thématique multi-organismes de microbiologie et maladies infectieuses (IMMI) coordonnant l'ensemble des acteurs publics du domaine et en position de mieux organiser le dialogue et le partenariat avec le secteur privé.

Trop souvent, les recherches conduites par des équipes du Nord se contentent de se faire à partir de spécimens recueillis en pays du Sud, mais sans réel partenariat avec les équipes de ces pays permettant de renforcer leurs propres capacités scientifiques. Un rapport récent du COHRED notait que les recherches menées dans les pays en développement « souffraient à la fois d'un manque de clarté dans les priorités de recherche nationales et de l'influence excessive de programmes internationaux ignorant les besoins

44. Nwaka Solomon et Ridley Robert G. « Virtual Drug Discovery and Development for Neglected Diseases Through Public-private Partnerships ». *Nature Reviews in Drug Discovery*, vol. 2, novembre 2003, pp. 919-928. Notons que de tels partenariats sont déjà actifs en matière vaccinale (mise au point en 2009 d'un nouveau vaccin antipoliomyélique buccal bivalent — VPOb —, premiers résultats encourageants d'un essai vaccinal de phase 3 bien toléré et partiellement efficace dans la prévention de l'infection à VIH conduit en Thaïlande entre 2004 et 2009) et pour les diarrhées sévères de l'enfant (Voir GERMANI Yves et SANSONETTI Philippe. « Les "maladies négligées" : mieux répondre aux *challenges* à venir — Modèle pilote de programme Sud-Nord sur les infections entériques intégrant plusieurs composantes de recherches ». *Comptes rendus biologie de l'Académie des sciences*, vol. 331, n° 12, décembre 2008, pp. 973-981). De même, l'Initiative pour des médicaments des maladies négligées (DNDI), consortium de recherche indépendant à but non lucratif, lancé en 2003 par Médecins sans frontières, l'institut Pasteur et quatre instituts de recherche du Sud, a permis la commercialisation des deux premières combinaisons antipaludéennes à dose fixe à base d'artémisinine, en partenariat avec Sanofi-Aventis. Voir le site Internet www.dndi.org.

45. BERNDT Ernest R., GLENNERSTER Rachel, KREMER Michael *et alii*. « Advance Market Commitments for Vaccines Against Neglected Diseases: Estimating Costs and Effectiveness ». *Health Economics*, vol. 16, n° 5, 2007, pp. 491-511. Précisons qu'en 2009, GAVI, l'OMS et la Banque mondiale ont lancé avec le soutien des gouvernements britannique, canadien, italien, norvégien et russe, ainsi que de la fondation Gates, une première initiative de ce type, dotée d'un budget de 1,5 milliard de dollars US pour le vaccin contre le pneumocoque. Voir le site Internet www.vaccineamc.org/updateoct12_09.html.

46. Selon tous les indicateurs bibliométriques, la France est en deuxième position, après les États-Unis, pour la production scientifique concernant le VIH / sida et les hépatites.

sanitaires réels des pays ⁴⁷ ». La recherche française se doit de donner l'exemple de nouvelles formes, équilibrées et coresponsables, de partenariat Nord / Sud. Une dernière forme de bien public mondial peut lui en offrir de nouvelles occasions : celle qui porte sur la « recherche opérationnelle » conduite en parallèle des programmes de santé et qui vise à évaluer leur impact dans toutes leurs dimensions, sanitaires bien sûr, mais aussi économiques, sociales, culturelles, voire géopolitiques ⁴⁸. Dès lors qu'elles sont valides au-delà du contexte local spécifique où elles se déroulent, les leçons qui peuvent être tirées de ce type de recherches, encore trop peu valorisées aujourd'hui, sont directement utiles pour améliorer l'efficacité et l'équité des systèmes et des politiques de santé des pays en développement.

47. ALI Nadia, HILL Cayce, KENNEDY Andrew et IJSSERMUIDEN Carel. *What Factors Influence National Health Research Agendas in Low and Middle Income Countries?* Genève : COHRED (Council on Health Research for Development) *Record Papers* 5, 2006.

48. KATZENSTEIN David, KOULLA-SHIRO Sinata, LAGA Marie et MOATTI Jean-Paul. « Learning and Doing: Operational Research and Access to HIV Treatment in Africa ». *AIDS*, vol. 24 (suppl. 1), janvier 2010, pp. S1-S4.

FUTURIBLES INTERNATIONAL - 18-19 MAI 2010

LA PROSPECTIVE TERRITORIALE POUR QUOI FAIRE ? COMMENT FAIRE ?

ANIMATEURS

Hugues de Jouvenel, directeur général du groupe Futuribles, **Pierre-Jean Lorens**, directeur de la prospective, de la planification et de l'évaluation de la région Nord-Pas-de-Calais, **Jean-Loup Molin**, directeur adjoint Prospective et stratégie d'agglomération de la communauté urbaine de Lyon, **Véronique Lamblin**, directrice d'études du groupe Futuribles, **Isabelle de Boismenu**, directrice d'études à l'AUDIAR (Agence d'urbanisme et de développement intercommunal de l'agglomération rennaise), **François de Jouvenel**, directeur d'études du groupe Futuribles, et **Jean Haëntjens**, consultant en stratégies urbaines (Urbatopie), ancien directeur de l'Agence pour le développement durable de la région nazairienne.

OBJECTIFS

Former les participants aux méthodes et pratiques de la démarche prospective comme instrument d'évaluation et d'anticipation vis-à-vis des futurs possibles, et comme instrument d'élaboration de projets et de stratégies de développement durable.

Présenter, en théorie et à partir de cas concrets, les concepts, les méthodes et les modalités de mise en œuvre d'une prospective appliquée à l'exploration des futurs, possibles et souhaitables, de territoires divers par leur taille et leurs caractéristiques : communautés urbaines, communautés d'agglomérations, pays, départements, régions...

PROGRAMME

- Introduction à la prospective territoriale
- Étapes de la prospective :
du diagnostic du territoire à sa stratégie de développement
- La prospective en Nord-Pas-de-Calais
- La prospective au Grand Lyon
- Le Havre pointe de Caux estuaire à l'horizon 2020
- L'expérience prospective de l'agglomération de Rennes
- La prospective appliquée aux territoires de la politique de la ville
- De la prospective à la stratégie

PRIX

Les frais de participation sont de 1 200 euros HT, soit 1 435,20 euros TTC*, payables lors de l'inscription à Futuribles International (déclaré organisme de formation). Ils comprennent la participation à l'ensemble de la formation, les déjeuners et le dossier de base remis aux participants.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Programme détaillé consultable sur le site Internet www.futuribles.com/formation.html ou envoyé sur demande auprès de Corinne Roëls, Futuribles International, 47, rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. : 33 (0)1 53 63 37 71
Fax : 33 (0) 1 42 22 65 54 • E-mail : croels@futuribles.com

*Remise de 10 % en cas d'inscription multiple dès la deuxième participation, dispense de frais pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par formation).

La géographie d'abord

À PROPOS DE L'ARTICLE DE ROBERT KAPLAN
« THE REVENGE OF GEOGRAPHY ¹ »

PAR BERNARD CAZES ²

Robert D. Kaplan, dans un récent article intitulé « La revanche de la géographie » publié dans la revue Foreign Policy, s'appuie sur trois des grands classiques de la géopolitique anglo-saxonne — Alfred Mahan, sir Halford Mackinder et Nicholas Spykman — pour réaffirmer, avec force, que si l'homme propose, la nature dispose. Considérant ainsi que la géographie physique et humaine détermine, bien plus qu'autre chose, l'évolution de la situation géopolitique mondiale, il entend, sur ces bases, mettre en évidence quelles sont les principales zones de tensions, sinon de conflits, à venir. Bernard Cazes a examiné cette thèse dont il rend compte de la teneur et des limites dans cette analyse. H.J. ■

Dans son numéro de mai-juin 2009, la revue américaine *Foreign Policy* a publié un article ambitieux qui vise à faire « comprendre les luttes à venir ». Il porte le titre quelque peu sibyllin de « La revanche de la géographie », que l'on comprend mieux si l'on y voit un plaidoyer pour

une relecture des trois grands classiques anglophones de la géopolitique, à savoir l'Américain Alfred Mahan (1840-1914), le Britannique sir Halford Mackinder (1861-1947) et l'Anglo-Hollandais Nicholas Spykman, avec tout de même un fort accent mis sur Mackinder ³. Quant à

1. KAPLAN Robert D. « The Revenge of Geography ». *Foreign Policy*, mai-juin 2009.

2. Membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

3. Pour une présentation générale des principaux écrits de géopolitique, voir MOREAU DEFARGES Philippe. *Introduction à la géopolitique*. Paris : Seuil, 1994, 239 p.

l'auteur, Robert D. Kaplan, c'est un journaliste et essayiste assez connu dont les écrits, parfois controversés, reflètent souvent l'idée que les considérations morales doivent porter sur les fins plutôt que sur les moyens.

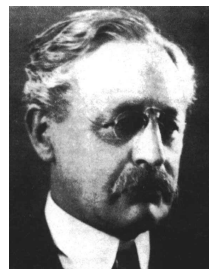
D'emblée, l'auteur évoque les deux approches qui, selon lui, existent en relations internationales et que l'on peut reformuler comme suit. D'un côté le paradigme dit réaliste, qui peut se résumer par le vieil adage latin *Si vis pacem para bellum* — Si tu veux la paix prépare la guerre —, qui voit le monde comme l'objet d'un mouvement incessant de redistribution de la puissance entre des États (et autres entités) en perpétuelle rivalité, et où les seuls régulateurs sont préventivement les « concerts » des nations (tel le Concert européen entre 1815 et les années 1900) et, à titre curatif, les guerres de coalition menées contre l'hégémon.

De l'autre, le paradigme universaliste, qui part de l'idée qu'entre les diverses formes politiques que les acteurs étatiques peuvent revêtir, c'est la démocratie — qui ne se limite d'ailleurs pas à la présence d'élections censément libres — qui a le plus de chances d'évoluer pacifiquement. Ce second paradigme est donc, en théorie, parfaitement auto-régulé, dans la mesure où les démocraties ne se font pas en principe la guerre. Malheureusement, les pays qui sont déjà démocratiques ont intérêt, vis-à-vis de ceux qui ne le sont pas, à recourir aux mêmes régulateurs

préventifs et curatifs que sous le paradigme précédent.

Face à cette dualité, Robert Kaplan est convaincu que l'on assiste à un retour en force du paradigme réaliste, et il l'interprète comme une « revanche de la géographie dans son sens le plus “rétro” », ce qui signifie en clair, précise-t-il, que le réalisme consiste à « reconnaître et à accepter les forces qui échappent à notre contrôle et sont des contraintes pour l'action humaine : la culture, la tradition, l'histoire, les passions qui affleurent sous le vernis de la civilisation ». Il est visiblement convaincu que cette approche peut aider à discerner à l'avance les futures zones de conflit, mais pense qu'il faut passer par un préalable : un aperçu de la pensée géopolitique de Mackinder, et plus précisément de sa célèbre conférence de 1904.

Le monde selon Mackinder ⁴



Halford Mackinder

Cette conférence fut prononcée en 1904 à la Royal Geographical Society de Londres, sous le titre « Le pivot géographique de l'histoire ⁵ ». Elle débute par un raccourci saisissant : « Lorsque dans un avenir lointain les historiens se

4. Halford Mackinder est considéré comme l'un des pères fondateurs de la géographie moderne britannique, de la géopolitique et de la géostratégie. Il a notamment introduit en 1887 l'enseignement de la géographie à l'université d'Oxford et fondé l'École de géographie en 1899.

5. La version française, publiée sous le même titre, parut presque un siècle plus tard dans la revue *Stratégique* (n° 55, 1992, pp. 12-29).

pencheront sur la série de siècles que nous traversons avec la même vision abrégée que celle que nous pouvons avoir des dynasties égyptiennes, ils donneront vraisemblablement à ces 400 dernières années le nom d'époque colombienne et diront qu'elle s'est achevée peu après l'an 1900 » (p. 12).

Précisons tout de suite que Mackinder ne retient, au départ, que deux acteurs historiques majeurs, l'Asie et l'Europe, avec d'ailleurs une étrange répartition des rôles : dans ce qu'on pourrait appeler la phase précolombienne (ou post-antique), « la pression de la barbarie extérieure » a amené l'Europe à « construire sa civilisation » (p. 14) ou, comme il est dit un peu plus loin, « la civilisation européenne est d'une manière très concrète le résultat de la lutte séculaire contre l'invasion asiatique ».

Ainsi, « les Asiatiques, sans le savoir (*sic*) étaient en train de forger la France moderne » (p. 17) lorsqu'ils obligèrent les Francs, les Goths et les Gallo-Romains à s'allier lors de la bataille des champs Catalauniques contre les Huns d'Attila.

Durant les quatre siècles qu'a duré l'ère colombienne, les Européens se sont répandus « à travers le monde sans résistance notable », si bien que « le monde entier, à peine connu dans ses frontières les plus reculées, doit déjà être considéré comme l'objet d'une appropriation politique complète » (p. 12). Ce faisant, on aura ainsi reconstitué « un système politique fermé [...] qui aura atteint la dimension du monde » (p. 12).

Mais après avoir interprété de façon plausible l'évolution passée de ce monde qualifié de « colombien », que dire de ce que pourrait réserver la phase suivante ?

Une chose est sûre, si l'on en croit les formulations quelque peu embrouillées utilisées par le conférencier : il n'y a désormais quasiment plus d'arpents à revendiquer

dans l'ensemble des continents, mis à part ceux qui pourraient résulter « d'une guerre entre puissances civilisées et mi-civilisées » (?). Quant aux territoires extra-européens possédés par des États européens, le silence de Mackinder montre qu'il ne s'attendait pas à ce qu'à l'ère post-colombienne, ils fassent l'objet de « revendications » de la part des autochtones qui y habitaient. On sait combien cette attente a été déçue, ce qui n'a pourtant pas nui à la réputation de l'auteur....

Il y a ensuite cette curieuse phrase où l'on peut lire ce que l'on veut : « Chaque explosion de forces sociales, loin de se dissiper dans l'espace inconnu et dans le chaos barbare environnant, se verra renvoyer tel un écho à partir des confins du monde, et les éléments les plus faibles de l'organisation politique et économique mondiale seront détruits. »

Robert Kaplan, qui a tout intérêt à valoriser l'héritage intellectuel de Mackinder, n'hésite pas à écrire que ce dernier a, ce faisant, « prévu, ne fût-ce que vaguement, l'ampleur des deux conflits mondiaux », ce qui me paraît fort audacieux ! On peut, en revanche, soutenir que Mackinder avait prévu, dès 1904, les « répercussions infinies que l'interdépen-



dance des nations engendre aujourd'hui », évoquées par Gustave Le Bon⁶ en 1927, ou le commencement de ce « temps du monde fini », pronostiqué par Paul Valéry⁷ en 1931, ce qui n'est déjà pas si mal.

La lecture de textes ultérieurs de Mackinder laisse penser qu'il s'est peut-être contenté de semer discrètement (ou inconsciemment ?), dans le texte de sa conférence, quelques idées porteuses d'avenir qu'il jugeait susceptibles de bouleverser l'équilibre géopolitique mondial, ou en tout cas européen, qui était sa préoccupation immédiate.

On citera d'abord la révolution introduite par les transports ferroviaires, dont il pensait qu'elle jouerait désormais en faveur des puissances terrestres, et permettrait notamment de faire des « espaces situés entre l'Empire russe et la Mongolie [...] un vaste ensemble économique soustrait au commerce océanique », donc rival des États-Unis et du Royaume-Uni (p. 27). Deuxièmement, du côté des centres de décision, Mackinder évoque une éventualité qu'il n'a cessé de redouter, à savoir une alliance entre puissances terrestres, par exemple entre l'Allemagne et la Russie⁸, car « l'empire du monde serait alors en vue » (p. 28), une éventualité qu'il cherchera à conjurer, lors du traité de Versailles, en plaidant auprès des puissances alliées en faveur de la création d'États-tampons dans le sud-est de l'Europe.

La démarche suivie par Robert Kaplan consiste alors à reprendre l'essentiel du message de la géopolitique anglo-saxonne, tout en révisant Mackinder là où il s'est trouvé dépassé par certains changements qu'il ne pouvait pas prévoir.

Le message...

Dans sa conclusion, Robert Kaplan reprend à son compte l'axiome de Mackinder, que l'on peut résumer par la formule familière : « L'homme propose mais la nature dispose⁹. » Et il accorde une valeur déterminante au facteur géographique, par exemple lorsqu'il conseille aux lecteurs désireux de comprendre les apports intellectuels de l'approche dite géographique de s'adresser aux géopoliticiens qui ont mis les « penseurs libéraux profondément mal à l'aise [?] en considérant que la carte de géographie déterminait presque tout et ne laissait que peu de place à l'initiative humaine », ou lorsqu'il énonce, comme allant de soi, que « pour Mackinder, la foi religieuse, elle aussi, est simplement fonction de la géographie ».

Le nouveau réalisme, qu'il croit de retour aux États-Unis, lui paraît s'enraciner dans un certain nombre de « vérités dont la plus abrupte, la plus inconfortable et la plus déterminante est la géographie ». Mais attention ! Il ne s'agit pas de traiter cette dernière comme « une force im-

6. LE BON Gustave. *L'Évolution actuelle du monde*. Paris : Flammarion, 1927.

7. VALÉRY Paul. *Regards sur le monde actuel*. Paris : Librairie Stock, Delamain et Boutelleau, 1931, 216 p.

8. Ce qui en 1904 était difficilement pensable !

9. Dans la conférence de 1904, cet axiome revêtait la forme : « C'est l'homme et non la nature qui a le pouvoir de créer, mais la nature commande dans une large mesure » (p. 13).

placable devant laquelle l'humanité est impuissante ». Il faut l'interpréter comme « une façon de nuancer le libre arbitre humain, en admettant avec modestie l'existence de la nécessité ». En fait, on a l'impression qu'après avoir proclamé le principe du déterminisme de la géographie physique, Robert Kaplan en vient, comme bien d'autres l'ont déjà fait¹⁰, à réserver une place à la géographie humaine, lorsqu'il évoque les « multiples sources d'identité locales, ethniques et religieuses qui s'affirment dans un monde globalisé, et que l'on ne saurait mieux expliquer qu'en se référant à la géographie » (p. 98).

Les révisions : acteurs et terrains

On admettra que Robert Kaplan, en conservant l'idée d'un double déterminisme de la géographie physique et de la géographie humaine, conserve en principe l'essentiel de la vulgate mackinderienne. À l'en croire, les changements qu'il a introduits se limiteraient finalement à deux : les fusées balistiques intercontinentales et l'ampleur de la croissance démographique au Moyen-Orient, qui va faire de la partie asiatique de l'Eurasie — la seule région qui l'intéresse — une vaste zone de turbulence. Mais si l'on examine attentivement sa présentation des acteurs et des terrains, on va voir qu'en fait, il a, sans oser l'avouer, assez profondément transformé le message de Mackinder.

Du côté des acteurs, on voit disparaître ce que j'appellerai les « grosses peintures », c'est-à-dire les puissances — maritimes ou continentales — dont les affrontements ont marqué l'histoire des pays occidentaux. A-t-il été dissuadé par l'expérience décevante des modèles choisis par Halford Mackinder, son grand inspirateur : l'Angleterre qui, selon lui, commençait à décliner dès 1902 ; la Russie qui disposait certes du croiseur le plus rapide du monde, mais avait vu l'essentiel de sa marine écrasée à Tsushima ; et l'Allemagne wilhelmienne, qui voulait rivaliser avec la *Home Fleet* anglaise et s'était retrouvée, en 1919, avec sa flotte de haute mer sabordée à Scapa Flow.

On peut comprendre que ce journaliste américain qui découvre tardivement la géopolitique ait donné du concept d'acteurs une version allégée, où le seul poids lourd soit représenté par l'Iran, puissance peu maritime s'il en fut...

Le concept de terrains subit, de la part de Robert Kaplan, un processus similaire d'émiettement qui n'est pas sans conséquences, d'une part sur leur nombre, d'autre part sur leur aire géographique, sans que l'auteur ait jugé utile de s'expliquer là-dessus. Il se contente de nous emmener dans une visite guidée des lieux susceptibles de donner naissance à des affrontements armés, lieux auxquels il donne le nom de zones de fragmentation (*shatter zones*), et dont il essaie de montrer que cette désagrégation est liée à de fortes discordances entre le tracé

10. « Il y a une méthode géopolitique qui entend mettre au cœur de son analyse les facteurs géographiques, aussi bien ceux de géographie physique que de géographie humaine », rappelle Hervé Coutau-Bégarie dans *La Puissance maritime. Castex et la stratégie navale*. Paris : Fayard, 1985, 310 p. (p. 211).

des frontières politiques et la répartition territoriale des groupes ethnico-religieux ¹¹.

En définitive, les points névralgiques semblent être les suivants : le sous-continent indien, « dans sa partie la plus cauchemardesque », le Pakistan, qui pourrait bien se décomposer en donnant naissance à un Pashtounistan, englobant une partie de l'Afghanistan ; les quatre États formant le Croissant fertile — Jordanie, Liban, Syrie et Irak —, « qui n'avaient guère de signification avant le XX^e siècle », et dont le plus viable pourrait être la Syrie ; le Népal ; le Yémen ; et le Bangladesh, un État fragile en attente d'un cataclysme climatique qui risque de le faire disparaître.

Mettons à part un dernier pays, l'Iran, pour lequel l'analyse de Robert Kaplan est fort décevante. Après s'être extasié sur le caractère merveilleusement « naturel » de ses frontières et sur son faible degré d'antiaméricanisme et d'antisémitisme (par rapport à l'Égypte, est-il tout de même précisé...), tout ce que l'auteur trouve à recommander aux Occidentaux pour sécuriser cette zone de fragmentation, c'est de pratiquer la même stratégie de *containment* qu'en Russie — « faire pression sur les contradictions du régime théocratique impopulaire de Téhéran, de façon à ce qu'il finisse par changer de l'intérieur ».

Il ajoute que « la bataille pour l'Eurasie se livre sur de nombreux fronts de plus en plus interdépendants. Mais la principale vise les cœurs

et les esprits des Iraniens, tout comme elle visait ceux des Européens de l'Est du temps de la guerre froide ». Robert Kaplan ne s'est visiblement pas demandé si, entre Mikhaïl Gorbatchev et le président iranien Mahmoud Ahmadinedjad, il ne subsisterait pas des différences telles, qu'elles rendraient très risqué d'appliquer la recette qu'il préconise. En revanche, on ne peut que lui savoir gré d'avoir attiré notre attention sur les risques de balkanisation pesant sur la partie asiatique de l'Eurasie.



Peut-on regretter qu'il n'ait pas manifesté un peu plus d'esprit critique vis-à-vis de Mackinder ? De fait, il le crédite un peu trop aisément de « nous avoir préparés à l'essor de l'Union soviétique et de sa vaste zone d'influence dans la seconde moitié du XX^e siècle » (p. 100), en oubliant qu'il s'est aussi donné beaucoup de mal dans les années 1920 pour tenter de limiter l'expansion territoriale soviétique.

Il se montre également trop bon public lorsqu'il se contente d'évoquer les différends russo-chinois récents en Sibérie orientale pour s'autoriser à conclure que le scénario assez fantaisiste par lequel se termine la conférence, dans lequel « les Chinois parviendraient sous l'effet de l'organisation japonaise [*sic*] à renverser l'Empire russe et à occuper son territoire », pourrait bien là aussi se vérifier.

11. En fait, nous sommes ici en présence de ce que Jean-Marc Huissoud décrit comme le mécanisme générateur de la balkanisation, cas de figure dans lequel « des frontières internationalement reconnues se trouvent contestées, souvent de l'intérieur, par des phénomènes centrifuges nés de leur non-coïncidence avec les peuplements humains » (GAUCHON Pascal et HUISSOUD Jean-Marc. *Les Cents mots de la géopolitique*. Paris : PUF, 2010, p. 36).

Or, le fait d'avoir l'admiration trop facile n'est évidemment pas très bon signe, car cela peut vouloir dire que l'on n'est pas trop exigeant en matière d'administration de la preuve. La conférence culte de 1904 en contient quelques exemples.

On a déjà vu que l'orateur était convaincu que les peuples colonisés ne remettraient pas en cause les arrangements anciens. Même erreur de prévision en ce qui concerne « les espaces situés entre l'Empire russe et la Mongolie [qui] sont si vastes, et le potentiel qu'ils recèlent en population, en blé, en coton, en combus-

tibles et métaux si démesurément incalculable qu'il se développera inéluctablement à cet endroit, soustrait au commerce océanique, un vaste ensemble économique, plus ou moins à part ».

Enfin, Mackinder n'hésite pas à affirmer qu'une fois qu'ils auront pris conscience que le temps du « monde fini » était venu, « les hommes d'État de toutes les parties du monde pourraient s'intéresser moins à l'expansion territoriale et davantage à la recherche d'une plus grande efficacité politique ». Paul Valéry s'est bien gardé d'émettre un tel pronostic... ■

CALENDRIER DES FORMATIONS

PROSPECTIVE • TERRITOIRES • CRÉATIVITÉ • MODES DE VIE

FUTURIBLES INTERNATIONAL

► **La prospective territoriale. Pour quoi faire ? Comment faire ? Concepts, méthodes, pratiques et témoignages**

Animé par Hugues de Jouvenel, Pierre-Jean Lorens, Jean-Loup Molin, Véronique Lamblin, Isabelle de Boismenu, François de Jouvenel et Jean Haëntjens.

Mardi 18 et mercredi 19 mai 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **Prospective et vision
Développer l'agilité prospective**

Animé par Hugues de Jouvenel et Ute Hélène von Reibnitz.

Jedi 27 mai 2010 • Prix : 956,80euros TTC*

► **Prospective des valeurs, des modes de vie
et de la consommation des ménages**

Animé par Hugues de Jouvenel, Bruno Hérault, Jean-François Tchernia, Charles Wassmer, Daniel Verger, Nicolas Herpin et Thibault Le Carpentier.

Mercredi 2 et jeudi 3 juin 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **De la prospective territoriale à la stratégie urbaine**

Animé par Jean Haëntjens, Paul Lecroart, Frédérique de Gravelaine, Julien Damon et Hugues de Jouvenel.

Mardi 15 et mercredi 16 juin 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

► **Méthodes et outils de la prospective stratégique**

Animé par Nathalie Bassaler, François Bourse, Hugues de Jouvenel et Jacques Lesourne.

Jedi 24 et vendredi 25 juin 2010 • Prix : 1 435,20 euros TTC*

À photocopier et à retourner à Futuribles International, 47 rue de Babylone - F-75007 Paris
Tél. 33 (0)1 53 63 37 71 - Fax 33 (0)1 42 22 65 54 - croels@futuribles.com - www.futuribles.com

Je souhaite recevoir gratuitement le programme des formations

Je m'inscris au(x) formation(s)

.....

.....

Nom - Prénom

Fonction - Organisation

Adresse

Code postal Ville/pays

Tél. Fax E-mail

Règlement : Chèque à l'ordre de Futuribles International

Au reçu d'une facture

* Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième participation ; dispense des frais de participation pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par session de formation).

Internet : unions et désillusions

PAR ANDRÉ-YVES PORTNOFF ¹

Média froid parce que « les messages électroniques ne sauraient remplacer la rencontre physique » ? Tout au contraire, comme le montre ici André-Yves Portnoff, Internet est devenu un média omniprésent et efficace dans la constitution des unions conjugales. Mais — diable Internet ! — il se révèle, au travers de sites tels que Facebook, un instrument redoutable pour épier la vie des gens, et un outil pour faire et défaire des couples. H.J. ■

Nombre de commentateurs ont accueilli Internet en le qualifiant de média froid, lui opposant la remarque cartésienne qui tue toute proposition nouvelle : « Les messages électroniques ne sauraient remplacer la rencontre physique ! » Rien de nouveau sous le soleil de l'innovation médiatique. Le grand Socrate a rejeté l'écrit, qui n'est pas support de culture et ne remplace pas l'échange verbal, et on nous serine que le livre ne peut être qu'en papier, au moment même où différentes formes

de livres électroniques sont en train de décoller.

De fait, Internet se révèle très et parfois trop chaud : il ne se substitue pas aux relations de face à face, mais contribue à leur construction, leur entretien et souvent aussi, constate-t-on à présent, à leur dissolution. Selon le blogueur Erik Qualman, auteur de *Socialnomics* ², un mariage sur huit aux États-Unis résultait en 2008 d'une rencontre sur des médias numériques ³. L'explosion des

1. Directeur de l'Observatoire de la révolution de l'intelligence à Futuribles, consultant en prospective et management du changement, membre du comité de rédaction de la revue *Futuribles*.

2. QUALMAN Erik. *Socialnomics: How Social Media Transforms the Way We Live and Do Business*. Hoboken : John Wiley & Sons, 2009, 288 p. Voir le site Internet <http://socialnomics.net/about/>.

3. SOCIAL MEDIA REVOLUTION. « Les humains associés », 19 août 2009. Voir le site Internet www.humains-associes.org/blog/2009/08/19/social-media-revolution/.

Tableau 1 — Les rencontres sur Internet

2005 : sur 10 millions d'internautes américains célibataires et cherchant en ligne l'« âme sœur »		2008 : sur la population adulte américaine
Fréquentaient les sites de rencontre	37 %	49 %
Avaient pris des rendez-vous	28 %	
Avaient cherché en ligne une ancienne relation	18 %	
Avaient entretenu une relation à grande distance	18 %	
Adulte connaissant quelqu'un ayant fait une rencontre sur Internet	25 %	
Sources : Pew Research Center et Synovate People Media.		

réseaux sociaux est récente, l'un des plus fréquentés, Facebook, 400 millions de membres en janvier 2010, n'a été créé qu'en 2004 et il ne s'est ouvert à tous qu'en 2006.

Pourtant, déjà fin 2005, le Pew Research Center constatait ⁴ que 11 % des internautes adultes américains reconnaissaient être allés sur un site en ligne de rencontre. Sur ces 16 millions d'internautes, 43 % avaient pris des rendez-vous concrets à la suite de contacts en ligne et cela avait abouti pour trois millions d'entre eux à des mariages ou des liaisons de « longue durée », si l'on peut parler ainsi compte tenu du faible recul. Trois millions, c'était aussi le nombre d'internautes en union stable qui déclaraient avoir rencontré leur compagnon en ligne, soit 3 % du total. Il y avait, à l'époque, 10 millions d'adultes en ligne se déclarant célibataires et désireux de rencontrer une âme sœur.

Trois ans plus tard, ce n'est plus, comme en 2005, un internaute célibataire américain sur quatre qui connaît quelqu'un ayant fait une rencontre sur Internet, mais un adulte sur deux,

et 21 % en connaissent deux ou trois. L'institut de recherche Synovate ⁵ de Chicago et le réseau de rencontres américain People Media ont constaté beaucoup plus de réponses positives dans le Midwest qu'au nord-est, parmi les Blancs que les Noirs, parmi les plus riches et les plus diplômés. People Media revendique quatre millions de visiteurs uniques par mois et s'attend à réaliser un chiffre d'affaires mondial de 1,2 milliard de dollars US pour l'exercice 2009.

Le groupe d'origine française Meetic avait réalisé essentiellement en Europe un chiffre d'affaires de 133,6 millions d'euros en 2008 et, selon des enquêtes d'Ipsos, un Français adulte sur cinq connaissait l'an dernier un « couple Meetic », et deux millions de Français connaîtraient une personne qui se serait mariée grâce à Meetic. Un quart des personnes qui se sont retirées de Meetic en 2008 ont déclaré qu'elles avaient « rencontré quelqu'un », ce qui correspondrait à la construction de près de 150 000 relations de couple, de « belles histoires » selon le langage de la profession.

4. LENHART Amanda et MADDEN Mary. « Online Dating ». Pew Internet and American Life Project, mars 2006. Voir le site Internet www.pewinternet.org/Reports/2006/Online-Dating.aspx.

5. Voir le site Internet www.synovate.com/.

Communiquez couverts !

Cependant, tout instrument de communication est ambivalent, on le sait depuis qu'Ésope nous a tiré la langue en deux directions opposées. Un article de *The Telegraph*⁶ vient d'imputer à Facebook l'origine de nombreux divorces. Quatorze millions de personnes fréquentent les réseaux sociaux en Grande-Bretagne, pays où les divorces régressent ces dernières années, mais affectent encore deux mariages sur cinq. Un cabinet britannique d'avocats spécialisés signale que 20 % des demandes de divorce qu'il traite sont liées à des relations découvertes par le ou la conjoint(e) sur un réseau social ou démasquées par l'interception de courriels compromettants.

En fait, le constat n'est pas nouveau, si Internet a eu très vite un rôle dans les rencontres, il a contribué simultanément, ainsi que le téléphone portable, aux ruptures de couples. En 2004 déjà, Paula Hall, du cabinet de conseil en ligne pour couples Relate, estimait à 10 % les ruptures dues à Internet, « formidable fenêtre d'opportunité de nouvelles rencontres⁷ ».

Une avouée américaine, elle aussi spécialisée dans les divorces, note que 2009 a vu une montée des cas de séparation où Internet a joué un

rôle déterminant, notamment parce que des femmes en avaient assez de voir leur conjoint plongé sur des sites pornographiques. Elle signale aussi des cas où des épouses renouent en ligne avec d'anciennes relations.

Une enquête de l'université canadienne de Guelph auprès de 300 étudiants⁸ montre que la jalousie et la suspicion exploitent les possibilités d'observation offertes par les réseaux sociaux, jusqu'à développer de « comportements inquisiteurs » aboutissant à des tensions, aggravées par la lecture de messages sortis de leur contexte. Aussi, l'American Academy of Matrimonial Lawyers a-t-elle publié plusieurs mises en garde pour les couples, soulignant le rôle croissant dans les demandes de séparation des *e-mails* interceptés... surtout par les épouses.

Dans tous les pays, Internet influence les relations les plus intimes et au moment où il s'installe sur les téléphones portables, il faut rappeler que ceux-ci provoquent déjà, depuis des années, des conflits de couples. Une étude britannique aurait observé qu'« un Anglais sur deux avoue lire les SMS de son conjoint, un sur trois le fait en Suède, et en Italie, neuf relations extraconjugales sur dix sont découvertes grâce au téléphone mobile⁹ ».

6. « Facebook fuelling Divorce, Research Claims ». *The Telegraph*, 21 décembre 2009. Voir le site Internet www.telegraph.co.uk/technology/facebook/6857918/Facebook-fuelling-divorce-research-claims.html.

7. NATALE Raffaella. « Troppi matrimoni in crisi per Internet. Non e piu solo questione di corna ». Voir le site Internet www.key4biz.it/News/2004/02/03/Internet/Troppi_matrimoni_in_crisi_per_Internet.html.

8. MUISE Amy, CHRISTOFIDES Emily et DESMARAIS Serge. « More Information than You Ever Wanted: Does Facebook Bring Out the Green-Eyed Monster of Jealousy? » *CyberPsychology & Behavior*, vol. 12, n° 4, août 2009, pp. 441-444.

9. FULPIUS Semaja et JEANNERET Michel. « SMS : Les couples ont l'espionniste aiguë ». *Le Matin Dimanche*, 28 avril 2007.

En France, fin 2007, TNS Sofres constatait que 14 % des utilisateurs regardaient le journal d'appel ou les SMS reçus sur un téléphone mobile qui ne leur appartenait pas, les jeunes étant les plus indiscrets : 29 % des utilisateurs de 25 à 29 ans agissaient ainsi¹⁰. Or, la justice tient désormais compte des « relations virtuelles », puisque, en France, « dans un arrêt du 17 juin 2009, la Cour de cassation a considéré qu'un SMS constitue bien une preuve en matière de divorce et qu'un juge ne peut l'écartier des débats que s'il a été obtenu par violence ou par fraude¹¹ ». À noter que si Internet a ouvert un marché aux marieurs¹², il en a offert symétriquement aux aides au divorce, comme les sites américains Divorce Online, Legalzoom.com, Nevada Divorce, mexicandivorces.com...

Tout ceci ne fait qu'illustrer une évidence : les techniques numériques influencent en profondeur les relations humaines qui construisent à chaque instant la société. En bien ou en mal. People Media gère 27 sites, certains dédiés aux *seniors*, aux divorcés, aux parents seuls, mais aussi à des catégories ethniques, religieuses précises, selon une classification communautaire minutieuse. Comme quoi Internet peut se vanter d'avoir, depuis 2002, aidé 10 millions de personnes à construire des

relations, faire profession de rapprocher les gens, tout en les isolant dans leur case, voire leur ghetto !

Le fait que 73 % des rencontres induites par Meetic concernent des personnes séparées par moins de 50 km confirme encore le fait qu'Internet, outil qui réduit les obstacles aux relations à grande distance, a aussi et peut-être surtout un rôle dans l'animation locale : les proximités numériques intensifient les proximités géographiques qui ont facilité mais jamais suffi à construire de vrais échanges, comme le savent les voisins de palier ou les entreprises implantées dans les mêmes zones industrielles.

On peut se demander pourquoi des millions de personnes de tous âges et toutes cultures se racontent sur Internet en livrant des informations qui se retournent souvent contre elles. Cela témoigne certes d'une certaine solitude moderne, mais aussi de l'éternel besoin d'exister par le regard des autres. Internet fait tomber en même temps des inhibitions, celle, paradoxalement, du regard de l'autre, fût-il psychiatre, d'où les offres de thérapie en ligne. Et l'apparent anonymat libère de contraintes, comme le montrent les comportements de bien des touristes en voyage à l'étranger. Voyager dans un monde « virtuel » offre

10. AFOM (Association française des opérateurs mobiles) / TNS SOFRES. « Observatoire sociétal du téléphone mobile ». *Mobile et société*, mars 2008. Voir le site Internet www.afom.fr/v4/STATIC/documents/Mobile_et_%20Societe_4.pdf.

11. TADDEO Christel (de). « Quand Internet et SMS dynamitent les couples ». *Le Journal du dimanche*, 3 octobre 2009. Voir le site Internet www.lejdd.fr/Societe/Actualite/Quand-Internet-et-SMS-dynamitent-les-couples-139056/.

12. Nous n'évoquerons pas ici les agences en ligne de recherche d'épouses dans les pays pauvres et les dérives vers la prostitution, analysées par exemple par Hugues Draelants et Olive Tatio Sah dans « Femme camerounaise cherche mari blanc : le Net entre eldorado et outil de reproduction ». *Esprit critique*, vol. 5, n° 4, automne 2003. Voir le site Internet <http://194.214.232.113/0504/esp0504article07.html>.

une impunité encore plus grande, quoique trompeuse.

Beaucoup de personnes confient sur Internet des renseignements plus ou moins intimes qu'ils ne livreraient pas à des inconnus en face à face. L'opposition artificielle entre les expressions « monde virtuel » et « vraie vie » est aussi fausse que nuisible. Les conséquences dépassent les problèmes conjugaux, vont des escroqueries en ligne à l'espionnage

industriel qui exploite largement ce que des cadres supérieurs exposent de leur vie privée et professionnelle avec naïveté.

Naturellement, il s'agit là des problèmes récurrents d'appropriation par la société de chaque nouveau média. Il faut le temps d'apprentissage. Seulement à présent, le rythme d'arrivée des nouveaux outils de communication s'est accéléré et bouscule les capacités d'apprentissage. ■

LES TIC, AIDE FAMILIALE

Les sites destinés notamment aux futures mamans se multiplient. On en compte des dizaines rien qu'en France depuis plusieurs années¹. Nestlé a créé récemment une application téléchargeable sur les téléphones portables² prodiguant des conseils sans faire de propositions commerciales pendant les neuf mois de la grossesse, démarche qui illustre l'importance de la construction d'une relation de confiance, à un moment où le client potentiel est particulièrement réceptif.

Au-delà des entreprises directement impliquées par les maternités, les mères intéressent de plus en plus le monde du numérique. Benjamin Thomas de l'Échangeur a constaté que le Consumer Electronic Show de janvier dernier, la principale rencontre annuelle des professionnels de l'électronique grand public, avait réservé quatre jours à un *MommyTech Summit*³. « Les mamans sont devenues un moteur de ce marché », sollicitées par des sites comme *The Well Connected Mom.com* qui promet que la technologie simplifie la vie des mères actives. C'est que ces mères sont devenues des décideurs d'achat importants pour les objets techniques de la vie quotidienne et pour les courses en ligne. Fini le temps où la technologie restait une chasse gardée masculine.

Le site Internet BabyCenter qui revendique un contact mensuel avec huit millions de *mom*s américaines, effectue avec NovaQuant une enquête annuelle depuis 2006⁴. Il s'avère que 67 % des mères (70 % pour la « génération Y » née avec Internet) déclarent, à présent, jouer un rôle clef dans les achats d'appareils électroniques pour la maison et 44 % en sont les principales utilisatrices. Les entreprises doivent en tenir compte, car les critères d'achat féminins diffèrent sensiblement de ceux des hommes. Environ 36 % des mères ont un téléphone

1. Voir le site Internet www.linternaute.com/femmes/famille/0407sites_bebes/1infos.shtml.

2. Voir le site Internet www.devenirmaman.fr/fr.

3. Voir le site Internet www.mommytechsummit.com.

4. SHARKEY Tina. *21st Century Mom : Tech Mom*, janvier 2010. Voir www.babycentersolutions.com/downloads/BabyCenter_Mommytech_5_Truths_Jan_10.pdf.

« intelligent » (*smartphone*), deux fois plus qu'en 2006, et 16 % un agenda électronique (PDA). Ainsi, 69 % d'entre elles s'en servent pour coordonner les activités de la famille, 18 % pour des achats familiaux, 78 % souhaitent que la technique contribue à la santé de leur famille, la moitié voudrait stocker en ligne les examens médicaux et 83 %, soucieuses de leur poids, utilisent la Nintendo Wii Fit. Plus de 80 % des mères se sentent mieux informées sur la santé de leurs enfants grâce à Internet et aimeraient y trouver un avis complémentaire de celui de leur médecin.

Tout ceci renforce un rôle d'orchestrateur de la vie familiale tout en aidant les femmes salariées à mieux l'assumer. Elles adoptent massivement les techniques numériques pour devenir, assure l'étude, les CMO, *Chief Memory Officers*, les conservatrices de la mémoire familiale, fonction que 73 % des mères revendiquent aux États-Unis. Près de 84 % d'entre elles gèrent les photos dans leur ordinateur, la moitié placent en ligne des albums partagés et éditent des vidéos, 15 % animent un *blog* de la mémoire familiale, quoique 44 % se posent des questions sur les risques que comporte le partage d'images en ligne.

Les mères sont aussi les pivots de la communication vocale et visuelle entre membres de la famille : 44 % se sont servies, dans les six mois précédant l'enquête, de Skype ou d'autres messageries pour communiquer avec la famille ou de proches amis, l'utilisation d'une caméra sur l'ordinateur passant de 26 % pour les femmes enceintes à près du double quand les enfants grandissent. Les mères vont également beaucoup sur les réseaux sociaux, ce qui peut offrir une fenêtre de liberté.

A.-Y. P.

TABLE RONDE

FUTURIBLES INTERNATIONAL

La réforme des retraites

Lundi 31 mai 2010 - 17h30-19h30

Futuribles International, Paris

Table ronde avec Jacques Bichot, économiste,
professeur émérite à l'université Lyon 3

Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 50 euros sont demandés aux personnes non membres. Vous pouvez recevoir les invitations aux tables rondes par courrier électronique, en nous communiquant vos nom et adresse électronique, le plus lisiblement possible, à l'adresse ci-dessous.

Inscriptions et renseignements :

Lucie de Villepin • Futuribles International • 47, rue de Babylone • 75007 Paris

Tél. 33 (0)1 53 63 37 74 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : forum@futuribles.com • Site Internet : www.futuribles.com

Amorcer la réforme des retraites

PAR JACQUES BICHOT ¹

Nul ne doute — pensons-nous — de la nécessité évidente depuis longtemps d'une profonde réforme du système de retraite français, ne fût-ce qu'en raison du processus inéluctable de vieillissement démographique appréhendé à l'aune de la proportion croissante du nombre de personnes dites « âgées » dans la population totale, a fortiori du déséquilibre entre le nombre d'années de travail pendant lesquelles les Français payent des cotisations et celui des années pendant lesquelles ils vivent principalement de revenus de transfert. Et la réforme qui, en l'occurrence, s'impose ne saurait consister à opérer quelques ajustements paramétriques ; elle implique une refonte complète du système.

Jacques Bichot a, sans doute, été le premier à proposer une telle refonte radicale du système de retraite français consistant d'abord à mettre fin à la diversité (« absurde, injuste et inefficace ») des régimes en les unifiant, ensuite à instaurer un régime unique de retraite par points (plutôt que reposant sur des annuités). Son objectif ainsi est double : rendre les acteurs libres et responsables de leur pension, tout en incitant chacun à l'indispensable effort de solidarité nationale.

Mais l'auteur reconnaît qu'une réforme aussi radicale, dans les conditions actuelles, ne saurait être mise en œuvre du jour au lendemain. Il s'en explique en montrant combien une telle opération menée en Suède, alors que les conditions y étaient beaucoup plus favorables, s'est révélée longue et difficile. Que peut donc faire la France en 2010 pour ne pas esquiver le problème et au moins s'engager sur la voie du « big-bang » qui s'impose ?

1. Économiste, professeur émérite à l'université Lyon 3, auteur de *Retraites. Le dictionnaire de la réforme*. Paris : L'Harmattan, avril 2010.

Jacques Bichot décrit ici les mesures qu'il estime indispensables d'adopter dès maintenant pour introduire dans le régime général un mécanisme propre à assurer l'équilibre financier des régimes et permettre aux Français de bénéficier d'une retraite à la carte avec neutralité actuarielle. Cet article montre ainsi quelles seraient les premières étapes à engager pour véritablement amorcer la réforme. H.J. ■

Les Occidentaux ont mangé leur pain blanc. La mondialisation leur a servi, dans un premier temps, à exploiter d'énormes gisements de main-d'œuvre à bon marché, ce qui leur a permis de vivre confortablement en travaillant de moins en moins. Réduction du temps de travail, allongement de la durée de formation initiale au-delà de ce qui est économiquement justifié, et augmentation formidable des vacances de fin de vie sont les signes principaux de leur transformation en rentiers. Mais le second temps de la mondialisation est en train de succéder au premier.

Vers 2050, la population des pays actuellement les plus développés ne représentera probablement plus que 14 % des êtres humains, contre 32 % en 1950 et 18 % actuellement. Surtout, le produit intérieur brut (PIB) mondial, multiplié par un facteur quatre ou cinq, ne sera plus, aux deux tiers, le fait de cette population ; il proviendra sans doute à 65 % ou 70 % des pays aujourd'hui « en développement ». Entre quatre et cinq milliards d'hommes, au lieu d'un milliard et demi au début du siècle, produiront et consommeront à l'occidentale².

De merveilleuses avancées technologiques permettront-elles à l'humanité de réduire considérablement ses besoins en ressources naturelles par unité de PIB ? Espérons-le, mais il se pourrait aussi que nous écopions d'un scénario à la Malthus, caractérisé par une énorme augmentation de la tension sur ces ressources. Il est en tout cas fort probable que l'accession de la moitié de l'humanité à des *standards* occidentaux ne nous permettra pas de conserver notre situation de rentiers. Nous devons nous préparer à l'euthanasie des rentiers de la mondialisation. Ce sera, comme pour le loup de La Fontaine, « rien d'assuré, point de franche lippée, tout à la pointe de l'épée ».

Telle est la perspective dans laquelle nous devons travailler à la préparation du système de retraite dans le cadre duquel les bébés de 2010 entreprendront en 2050 les quadragénaires d'aujourd'hui. Réformer les retraites est nécessaire pour disposer d'un système plus juste et financièrement en équilibre, mais tout autant pour préserver la compétitivité de l'entreprise France dans un monde qui devient de plus en plus dur. Un monde

2. Ces projections économiques, appuyées sur les projections démographiques de l'Organisation des Nations unies (ONU), ont été présentées dans : BICHOT Jacques. « La problématique du XXI^e siècle : ne rêvons pas à la croissance zéro ! » *Revue de l'Institut de géopolitique des populations*, n° 17, janvier 2009.

LE TGT (TRÈS GROS TROU) DE LA PROTECTION SOCIALE DESTINÉE AUX RETRAITÉS

Aux pensions de retraite s'ajoutent les prestations maladie, dont les retraités absorbent 40 % à 45 %, et les prestations dépendance, en plein essor, que l'on déconnecte souvent des retraites parce que deux ou trois trous de taille relativement raisonnable effraient moins qu'un seul très gros trou. En 2010, on prévoit 46 à 50 milliards d'euros :

- 10 à 11 milliards pour le régime général ;
- 7 milliards pour les régimes spéciaux (couverts par des subventions de l'État) ;
- 15 à 17 milliards pour les pensions des fonctionnaires de l'État qu'une caisse devrait verser en recevant des cotisations de droit commun ;
- 3 à 4 milliards pour l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire) / AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) ;
- 4 milliards pour le Fonds de solidarité des retraites ;
- 7 milliards pour les 40 % de l'assurance maladie destinés aux retraités.

Les prévisions du Conseil d'orientation des retraites à l'horizon 2050 ne sont pas encore connues à l'heure où ces lignes sont écrites ; par le passé, elles ont varié entre 50 et 100 milliards d'euros, pour les seules pensions, en l'absence de mesures de redressement.

J.B.

où il ne sera plus possible de vivre de mieux en mieux en travaillant de moins en moins.

Question retraites, nous avons vécu comme dans un rêve depuis la fin des Trente Glorieuses. Un retour à la réalité s'impose. Mais il ne sera ni simple ni facile ni rapide, même si, comme je le préconise³, nous procédons par « big-bang » : la rapidité de la mise en œuvre a pour contrepartie la longueur de la préparation. S'il nous faut dès maintenant prévoir et nous mettre à préparer une grande réforme systémique, compte tenu des délais nécessaires (7 à 10 ans, en se référant au précédent suédois) nous devons aussi procéder à court terme à des ajustements. Tant qu'à faire, autant que ces ajustements soient intelli-

gents et facilitent la grande réforme systémique ultérieure.

Pour comprendre dans quel sens nous devons aller, débarrassons-nous d'abord de deux mythes qui nous empêchent de regarder la réalité en face : celui du vieillissement et celui de la solidarité intergénérationnelle. Les grandes lignes d'une réforme systémique des retraites par répartition pourront alors être esquissées. Nous constaterons que la préparation et la mise en œuvre d'une telle réforme est une tâche de longue haleine. Et nous ferons en conséquence des propositions pour le court terme : une première étape de réforme, qui pourrait être préparée et mise en place rapidement, et qui produirait des effets déjà très positifs même si, par mal-

3. Voir BICHOT Jacques. « Retraites : ajustement ou réforme ? » *Futuribles*, n° 286, mai 2003, pp. 5-28 ; et « Réforme des retraites : vers un big-bang ? » *Note de l'Institut Montaigne*, mai 2009, disponible sur le site Internet www.institutmontaigne.org.

heur, les aléas de la politique conduisaient à ne pas aller plus loin.

Le mythe du vieillissement

La croyance en un vieillissement de la population française découle de la façon saugrenue dont on mesure le rapport démographique entre les personnes âgées, retraités potentiels, et les adultes, travailleurs potentiels. La ligne de démarcation entre ces deux catégories est, en effet, considérée comme invariante dans le temps : 60 ans, ou 65 ans, cela aussi bien en 2050 qu'en 1950. Dans ces conditions, tout accroissement de l'espérance de vie est interprété comme un facteur de vieillissement de la population, au même titre que la faiblesse de la natalité.

Or, la réalité est bien différente. L'espérance de vie en bonne santé progresse au même rythme que l'espérance de vie « tout court ». Au XVIII^e siècle, on était vieux à 50 ans ; aujourd'hui, en Europe occidentale ou au Japon, on ne l'est pas encore à 70. Hervé Le Bras⁴ a donc raison de proposer « une nouvelle mesure du vieillissement », basée sur la proportion de personnes ayant commencé à souffrir des maux qui nous viennent — de plus en plus tardivement — avec l'âge. Estimant qu'en moyenne ces infirmités commencent cinq ans avant le décès, il propose de prendre, comme mesure du vieillissement, la proportion dans la population des personnes auxquelles il reste en moyenne moins de cinq ans à vivre. Cette proportion était de plus de 8 % en 1900 ; elle est aujourd'hui inférieure à 5 %.

Un autre signe vient de la comparaison entre l'âge moyen des habitants

et leur espérance de vie. En 1950, le Français moyen avait trente-quatre ans et demi ; il avait derrière lui plus de la moitié de ses 67 années d'existence. En 2010, son homologue a 40 ans et la perspective de vivre jusqu'à 81 ans : la grosse moitié de sa vie n'est plus derrière lui, mais devant. Tout en prenant de l'âge, la France a légèrement rajeuni.

Une troisième façon d'aborder le problème consiste à comparer la durée de la vie active à celle de la totalité de la vie. Quand on décédait en moyenne à 65 ans, travailler 40 ans représentait 61,5 % de vie professionnellement active. Le même pourcentage, appliqué à une longévité de 81 ans, correspond à 50 ans de travail. On passe plus de temps à se former, plus de temps à prendre des vacances de fin de vie, pourquoi pas aussi plus de temps à travailler ? Certes, le problème se pose d'avoir du travail à proposer aux personnes qui ont déjà 40 années de bons et loyaux services, mais l'exemple des États-Unis, du Japon, des pays scandinaves, de l'Allemagne, etc., montre que l'incapacité à résoudre ce problème n'est pas universelle.

Malgré la progression (au rythme d'environ deux mois par an depuis 1950) de l'âge physiologique de la vieillesse, on a en 1982 ramené de 65 à 60 ans l'âge « normal » de la retraite. Et aujourd'hui, dans le cadre du « rendez-vous retraites 2010 », la pénibilité du travail est mise en avant pour justifier des départs précoces : ceux-ci seraient rendus nécessaires par un vieillissement accéléré. Les conditions de travail, à en croire de bonnes âmes, seraient aujourd'hui plus éprouvantes qu'au XIX^e siècle.

4. LE BRAS Hervé. *Les 4 Mystères de la population française*. Paris : Odile Jacob, 2007, 303 p.

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL, RETRAITE ET ESPÉRANCE DE VIE

Les études françaises et européennes définissent généralement trois types de conditions de travail pénibles susceptibles de provoquer des risques à long terme sur la santé des salariés : les exigences physiques dans le travail, les horaires atypiques et les expositions à des agents toxiques ayant des effets différés. Selon ces critères, en France, la pénibilité physique au travail aurait globalement diminué entre 1996 et 2003 (dernières données disponibles).

Mais alors que la diminution est très nette pour les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, elle est très faible pour les ouvriers et les employés du commerce. Autrement dit, les risques professionnels se concentrent de plus en plus sur les populations qui étaient déjà les plus exposées.

La pénibilité au travail a un impact important sur les parcours professionnels : plus un travailleur a été exposé à des conditions de travail difficiles, plus il a de risques de sortir prématurément de l'emploi pour se retrouver chômeur ou inactif. Le maintien en emploi des *seniors* est particulièrement difficile dans certains secteurs comme le BTP (bâtiments et travaux publics), l'industrie et les services aux particuliers.

Espérance de vie selon la dernière catégorie socioprofessionnelle du panel État ou du panel DADS*, en années (2004)

Catégories socioprofessionnelles	Espérance de vie à 55 ans	
	Hommes	Femmes
Cadres et professions intellectuelles supérieures	29,2	33,6
Professions intermédiaires	27,0	34,0
Employés	26,0	32,6
Ouvriers	25,5	31,7

* Le panel DADS regroupe les salariés des entreprises privées et ceux des collectivités territoriales et des hôpitaux. Le panel État sélectionne des agents civils (titulaires ou non) de la fonction publique d'État.

Champ : Retraités de droit direct nés en 1938, résidant en France, pondérés pour être représentatifs des personnes de la génération en vie à l'âge de 55 ans.

Source : CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES. *Différence d'espérance de vie et de durée de vie passée en retraite selon la durée validée au cours de la carrière*. Document n° 4, mars 2010.

Presque un tiers des retraités précoces et des préretraités (tous secteurs confondus) ont été exposés pendant au moins 10 ans au travail posté ou au travail en horaires alternants, contre 10 % des plus de 50 ans toujours en emploi. En conséquence, les chômeurs et les inactifs de plus de 50 ans se considèrent en moins bonne santé que la moyenne des *seniors* : ils sont plus de 50 % à déclarer que leur état de santé est « moyen » ou « mauvais », contre 30 % en moyenne pour cette tranche d'âge.

Par ailleurs, alors que l'allongement de la durée de la vie active actuellement envisagé est justifié par les gains d'espérance de vie, il apparaît qu'en la matière, d'importants écarts subsistent entre les catégories socioprofessionnelles. À 35 ans, les hommes ouvriers ont une espérance de vie de 41 ans, soit deux ans de moins que la moyenne, et six ans de moins que les cadres supérieurs. En outre, au cours de ces 41 années, les ouvriers ne bénéficieront, en moyenne, que de 24 années sans incapacité majeure, soit 10 années de moins que les cadres.

Afin de prendre en compte la pénibilité au travail, des dispositifs sont souvent prévus dans le secteur public. En revanche, dans le secteur privé, les procédures permettant aux salariés exerçant des emplois pénibles de partir précocement à la retraite sont plus rares.

Futuribles

Sources : DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques). « Pénibilité du travail et sortie précoce de l'emploi ». *Premières informations, premières synthèses*, n° 03.1, janvier 2008, 8 p. ; MONTEIL Christian, ROBERT-BOBÉE Isabelle. « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes ». *INSEE Première*, n° 1 025, juin 2005 ; NICOT Anne-Marie, ROUX Céline (sous la dir. de). *Pénibilité au travail. Une approche par les parcours d'usure et les itinéraires professionnels*. Paris : ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), 2008, 101 p.

« Mythologie de notre temps », dirait Alfred Sauvy⁵. Ce qui est vrai, c'est que le travail est dans un nombre de cas assez important plus soutenu et plus rapide, si bien que ceux qui l'effectuent s'en dégoûtent. Mais quelle est la solution : se résigner à cette intensification, facilitée par la retraite précoce, ou faire le nécessaire pour que le travail devienne plus humain, notamment en refusant de favoriser l'expulsion des *seniors* vers une oisiveté plus ou moins dorée ?

En fait, la population française, grâce au *baby boom* et à la reprise de la natalité depuis quelques années, est raisonnablement jeune, tout à fait capable d'avoir en son sein quelque cinq millions de travailleurs supplémentaires. La France a pu s'en passer du fait qu'elle faisait partie des rentiers de la mondialisation, exploitant massivement les travailleurs des pays pauvres, mais cette situation aura une fin. Il va falloir cesser de fantasmer sur le vieillissement du pays, retrousser ses manches et sonner la fin de

la retraite à 60 ans, en pleine force de l'âge.

Le mythe de la solidarité intergénérationnelle

Alfred Sauvy a essayé en vain de le faire comprendre : les cotisations vieillesse ne préparent en rien les retraites par répartition ; les pensions à venir dépendent de la naissance et de l'éducation des enfants. Quelques-uns de ses admirateurs⁶ en ont tiré la conséquence logique que la véritable contributivité, en matière de retraites, consisterait à baser les droits à pension non sur les cotisations vieillesse, mais sur les contributions à l'investissement dans la jeunesse. Dans un régime par points, cela voudrait dire : tant de points pour un enfant que l'on a élevé (comme cela se fait en Allemagne et en Suède), et tant pour chaque euro versé à l'administration fiscale (financement de l'Éducation nationale) ou à la branche famille (financement des prestations familiales).

5. SAUVY Alfred. *Mythologie de notre temps*. Paris : Payot, 1965, 297 p.

6. Voir notamment MARCILHACY Dominique. « De la contributivité en matière de retraites ». *Droit social*, n° 7-8, juillet-août 2009, pp. 846-883.

RETRAITES ET EMPLOI

Beaucoup plus de personnes seraient d'accord pour que le système de retraites ne s'engage pas à fournir des pensions plutôt généreuses à des âges précoces, si la demande de travail en provenance des employeurs permettait à tous ceux qui le désirent d'exercer une activité professionnelle au-delà de 60 ans. En revanche, quand il est difficile pour les *seniors* de conserver leur emploi ou d'en trouver un nouveau, la solution retraite apparaît comme un moindre mal par rapport au chômage. Malheureusement, le monde est ainsi fait qu'en rendant ce service à chaque *senior* pris individuellement, on met en péril le bâton de vieillesse dont toutes les personnes âgées ont besoin, à savoir le système de retraite.

En effet, conserver un âge moyen de cessation de l'activité professionnelle inférieur à 60 ans et un bon taux de remplacement du salaire par la pension à cet âge, alors que la longévité moyenne augmente de deux mois chaque année, implique de véritablement « écraser » les travailleurs de 25 à 58 ans, comme l'écrivaient Joël de Rosnay et ses coauteurs dans *Une vie en plus* (Paris : Seuil, 2005, 220 p.) : « La nouvelle génération devra payer l'éducation de ses propres enfants, les retraites de ses parents, les dépenses de santé très lourdes de ses grands-parents, les dettes contractées par les générations précédentes, et les retraites des actionnaires étrangers ! Elle travaillera comme une folle, sous des contraintes épouvantables, dans l'espoir d'arriver le plus tôt possible au moment béni où, enfin, elle se mettra à la charge de ses enfants ! Le beau projet de vie ! »

Autrement dit, un cercle vicieux s'est enclenché : on travaille de plus en plus dur pendant une durée de plus en plus courte et en gagnant de moins en moins par rapport à ce que l'on produit, avec comme seule perspective de refiler le plus rapidement possible le mistigri à la génération suivante. Est-ce vraiment cela le but des cœurs généreux qui veulent adoucir la situation des *seniors* en les admettant le plus tôt possible au nirvana des grandes vacances de fin de vie ? L'enfer est pavé de telles bonnes intentions.

Comment faire autrement ? Hélas, il n'existe pas à notre connaissance de solution qui permette de sortir sans douleur de ce cercle vicieux dans lequel la France s'est enfermée de plus en plus depuis la fin des Trente Glorieuses. Si les *seniors* et les employeurs sont protégés des contraintes inhérentes à la réalité des choses par un État-providence qui leur facilite une vie sans adaptation, ils ne feront pas les efforts requis. Même Jean-Jacques Rousseau, qui n'était pas un grand réaliste, explique dans *Émile ou de l'éducation* (publié en 1762) qu'il faut laisser l'enfant supporter le froid et le vent qui sont les conséquences naturelles du bris de vitre auquel il s'est livré, faute de quoi il n'acquerra pas le sens de ses responsabilités.

Si les *seniors* ont besoin de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une bonne retraite, alors ils feront les efforts nécessaires, se formant, faisant pression sur les employeurs (directement ou par syndicats interposés) pour obtenir des postes adaptés, acceptant des rémunérations stagnantes, voire déclinantes avec l'âge. Et les employeurs, face à cette évolution et au changement d'attitude syndicale, la revendication cessant d'être la préretraite et devenant la prolongation de la vie de travail, s'adapteront. Ils proposeront plus d'emplois, moins stressants, dans lesquels la qualité de vie sera meilleure à 35 ans comme à 60, et tout le monde y gagnera.

On souhaiterait sans doute vivre dans un monde où les changements s'effectuent sans douleur et sans effort, mais tel n'est pas le nôtre : c'est la vie !

J.B.

Au lieu de quoi nous persévérons à faire comme si les cotisations vieillesse étaient des versements à un fonds de pension. Et cela au nom d'une fantasmagorique « solidarité entre les générations » qui dissimule la réalité : un échange entre générations successives, chacune commençant par entretenir et former les suivantes, avant de recueillir d'elles, sous forme de pensions, les dividendes de son investissement.

Mettre fin à ce déni de réalité qui fait des systèmes de retraite par répartition, dans le monde entier, des entités en quelque sorte schizoéphrènes, des pyramides financières à la Madoff⁷, est indispensable. Le pays qui, le premier, mettra sa législation des

retraites en accord avec la réalité économique en tirera un bénéfice en termes de compétitivité.

Premier principe d'une réforme systémique : l'unification

Établir une vraie contributivité ne peut pas se faire dans un cadre catégoriel : il faut se situer à un niveau national⁸. Le tout premier article du code de la Sécurité sociale dispose d'ailleurs que l'organisation de celle-ci « est basée sur le principe de la solidarité nationale ». Cela signifie que l'existence légale de retraites propres aux fonctionnaires, aux cheminots, aux exploitants agricoles, aux profes-

LES RETRAITES PAR POINTS

La variété la plus connue en France est l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO), suivie par l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC). Les Allemands ont la leur, avec des points énormes (le salaire moyen en acquiert un par an). Les Suédois aussi, dont les points, appelés couronnes notionnelles, sont minuscules : chacun est acheté pour une couronne, soit environ un dixième d'euro.

Bien d'autres facteurs diffèrent d'un régime par points à un autre. Mais il s'agit toujours de mesurer les droits à pension à l'aide d'une unité de compte, comme on mesure la propriété d'un épargnant en SICAV (sociétés d'Investissement à capital variable) par le nombre d'actions de la SICAV qu'il a sur son compte. L'assuré social ne sait pas exactement, des années à l'avance, quelle somme mensuelle un point lui permettra d'obtenir — pas plus qu'un épargnant ne connaît des années à l'avance le prix auquel il pourra se faire racheter son action de SICAV. Le système ne fait pas mystère d'une réalité simple : personne ne peut prévoir l'avenir, surtout longtemps à l'avance. Autrement dit, les retraites par points sont beaucoup moins pratiques que leurs homologues par annuités pour les gou-

7. Depuis les années 1950, des économistes américains voient dans la législation des retraites par répartition un « système Ponzi », du nom d'un illustre prédécesseur de Bernard Madoff. Voir à ce propos BICHOT Jacques. « Les pyramides de Madoff. L'imposture de Bernard Madoff en révèle beaucoup d'autres ». *Futuribles*, n° 359, janvier 2010, pp. 57-72.

8. Et peut-être un jour supranational, par exemple européen, si les migrations entre territoires nationaux prennent une importance comparable à celles qui se produisent entre branches professionnelles.

vernants qui veulent donner à leurs électeurs l'impression — inévitablement fallacieuse — qu'ils peuvent compter sur une pension précisément définie, qui leur procurera, par exemple, un taux de remplacement de leur salaire prévu des décennies à l'avance.

Par ailleurs, les règles de calcul des droits à pension, dans les régimes par annuités, sont modifiables *ad nutum* par le législateur. L'assuré social peut bien croire par naïveté qu'on lui appliquera, dans 20 ans, les règles actuellement en vigueur, les pouvoirs publics n'y sont aucunement tenus. Et de fait, ils modifient souvent les règles, surtout dans un pays comme la France. Quand l'argent se trouve facilement, ils en augmentent la générosité, et ils la diminuent quand le déficit menace.

Les régimes par points, eux, peuvent conserver des règles constantes car il suffit, pour équilibrer les comptes, de fixer au niveau adéquat la valeur de service du point ou valeur de conversion en rente à un âge donné, ce qui relève de la gestion par un conseil d'administration, et non du législateur.

De ce fait, les régimes par annuités vont de réforme en réforme, avec à chaque fois des joutes politiques et des mouvements sociaux, tandis que leurs homologues par points peuvent être pilotés sans que les pouvoirs publics aient à se mêler de les réformer, et donc sans psychodrames.

J.B.

sions libérales ou aux artisans et commerçants, met la loi en contradiction avec elle-même. Mais surtout, le morcellement du système est économiquement et socialement absurde, injuste et inefficace.

Absurde parce que le renouvellement des générations n'est pas une affaire catégorielle. Les enfants de paysans ne sont pas tous paysans, loin s'en faut ! Les compensations démographiques entre régimes sont compliquées et insuffisantes. La seule solution raisonnable est l'instauration d'un régime unique. C'est possible : l'Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO) a su le faire (en 1999) en fusionnant les dizaines de régimes catégoriels que cet organisme regroupait initialement.

Inefficace parce que les frais de gestion sont inutilement gonflés par

l'émiettement et la superposition des régimes. Pour les salariés du privé, la fusion du régime général, de l'ARRCO et de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) engendrerait une baisse de moitié des frais de fonctionnement, soit plus d'un milliard d'euros d'économies annuelles⁹.

Injuste parce que certains régimes sont beaucoup plus avantageux que d'autres. Comment peut-on prétendre qu'un régime comme celui des fonctionnaires de l'État n'est pas beaucoup plus généreux, alors qu'il distribue des pensions supérieures à 50 % de la masse des salaires bruts, contre 25 % dans le privé, à situation démographique sensiblement équivalente ?

Last but not least, les retraites catégorielles étaient conçues pour un monde dans lequel chacun restait dans

9. Voir BICHOT Jacques. « Les frais de gestion des régimes de retraite des salariés du privé ». *Revue française de comptabilité*, janvier 2010.

le même métier, la même catégorie, du début à la fin de sa vie professionnelle. Cette époque est révolue. Il devient urgent que chacun puisse changer d'employeur ou de métier sans devenir un « polypensionné » à la situation inextricable.

Second principe : combiner grâce aux points contributivité et solidarité

Les régimes fondés sur un calcul par annuités bénéficient de la réputation d'être plus « sociaux », plus « solidaires » que les régimes par points. Il s'agit, une fois de plus, d'un mythe. Les régimes par points se prêtent bien mieux que ceux par annuités à une prise en compte des périodes de chômage, de maladie, d'invalidité, etc., ainsi qu'à la mise en place d'un minimum vieillesse ne supprimant pas l'intérêt qu'a normalement chacun à travailler lui-même à l'amélioration de son sort ¹⁰.

Le calcul des droits à pension en fonction de la durée d'assurance rend extrêmement difficile l'évaluation des cadeaux effectués au profit des accidentés de la vie. Quand le législateur attribue des points, il sait ce qu'il décide comme transfert du contribuable aux personnes en difficulté. En revanche, s'il distribue des trimestres, il ne sait pas ce qu'il donne : à l'un, ce ne sera rien du tout, parce qu'il a par ailleurs travaillé le temps requis pour bénéficier du taux plein et d'un coefficient de proratisation égal à un ; et

à l'autre, ce sera beaucoup, parce que la faiblesse de sa durée d'assurance le mettrait en situation de supporter une décote amputant notablement sa pension ou l'obligeant à différer sa liquidation.

Comme par hasard, le travailleur consciencieux ayant commencé à travailler très jeune se trouve dans la première situation, tandis que l'individu qui a longuement fréquenté l'enseignement secondaire et supérieur, ou qui utilise le chômage comme moyen de prendre des vacances aux frais de la princesse bénéficie à plein du système. Un système par points n'évite pas nécessairement le parasitisme du second, mais du moins ne renvoie-t-il pas les mains vides celui qui a eu le moins de chance dans la vie et dont le comportement est le plus civique.

Quant aux attributions de droits à pension pour l'éducation des enfants, il a été démontré ¹¹ que ce sont de grands producteurs d'effets Matthieu (dispositifs qui profitent aux riches bien plus qu'aux pauvres) dans les régimes par annuités, alors que l'éducation d'un enfant est valorisée de la même façon pour tous si le service ainsi rendu au système de retraite est reconnu sous forme de points (par exemple x points par enfant et par année durant laquelle il est à charge).

Le passage aux points est donc indispensable pour faire à la fois de la bonne contributivité (prise en compte de l'éducation des enfants) et de la bonne solidarité (au sens redistributif du terme : attribution de droits à

10. Voir, sur ce point, BICHOT Jacques. *Op. cit.*, mai 2009 (note 3) ; et BOZIO Antoine et PIKETTY Thomas. *Pour un nouveau système de retraites. Des comptes individuels de cotisations financés par répartition*. Paris : Éditions Rue d'Ulm, 2008, 98 p. Cet ouvrage montre les avantages en termes de solidarité d'un régime par points particulier, le régime suédois (dit « par comptes notionnels »).

11. Voir, notamment, BICHOT Jacques. « Retraite et famille : des injustices à la pelle ». *Droit social*, n° 1, janvier 1999.

pension pour les « accidents de parcours » et les malheurs de l'existence).

Le septième rapport du Conseil d'orientation des retraites (27 janvier 2010) a montré qu'il s'agit d'une transformation assez délicate, lourde à réaliser, mais juridiquement possible et techniquement réalisable.

Troisième principe : rendre les acteurs libres et responsables de leur pension

La liberté responsable est un principe constitutionnel. En effet, l'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen dispose : « La

UN ILLUSTRE INCONNU : LE COEFFICIENT DE PRORATISATION

Le calcul des pensions du régime général fait usage du rapport entre le nombre N de trimestres d'assurance, et une « durée de référence » D, qui a longtemps été égale à 150 et qui maintenant diffère selon l'année de naissance (par exemple, 160 trimestres pour les assurés sociaux nés en 1948, 162 pour ceux nés en 1950, 164 pour la cohorte 1952). Ce coefficient est de plus plafonné à un : si le rapport N/D dépasse l'unité, le coefficient prend la valeur un.

Ce plafonnement était à l'origine d'une injustice pour les personnes ayant commencé à travailler particulièrement tôt, les « carrières longues » : une personne née en 1948 et ayant validé 170 trimestres en 2008 n'obtenait rien de plus qu'une autre ayant seulement 160 trimestres. Pour supprimer cette injustice, il aurait suffi de déplaçonner le coefficient de proratisation. Au lieu de cela, la loi « retraites » de 2003 a institué un dispositif spécifique permettant à ces personnes de partir avant 60 ans avec le « taux plein » de 50 %. Rien n'a été prévu pour celles qui auraient volontiers travaillé plus longtemps pour obtenir une pension un peu plus élevée. Les pouvoirs publics ont ainsi réussi à donner un signal selon lequel la meilleure stratégie individuelle consiste à partir le plus tôt possible, dans le cadre même d'une loi destinée, théoriquement, à inciter les assurés sociaux à prolonger leur activité professionnelle.

De surcroît, le dispositif a fonctionné durant plusieurs années en validant des trimestres non enregistrés sur simple production d'une déclaration sur l'honneur d'un témoin selon lequel l'intéressé avait travaillé comme aide familial ou apprenti. Il en est résulté bon nombre de fausses déclarations : ne pas hésiter à tricher pour profiter d'un effet d'aubaine dû à la naïveté du législateur a été la seconde leçon de cette loi.

Enfin, cette même loi a instauré une surcote pour les assurés continuant à cotiser au-delà de l'âge et de la durée d'assurance requis pour avoir droit au taux plein. Comme beaucoup de personnes liquidant à 65 ans le font sans que le nombre de leurs trimestres atteigne la durée de référence, ces personnes (en grande majorité des femmes) ont été vivement dissuadées de travailler encore un peu : faute de trimestres, le bénéfice de la surcote leur est refusé. Que l'on s'intéresse à l'incitation à prolonger la vie professionnelle ou à la justice sociale, deux des objectifs clairement assignés à la loi, on est en pleine contradiction. La veuve ayant repris un emploi au décès prématuré de son époux, par exemple, et ayant donc relativement peu de trimestres, s'est vue privée de la possibilité d'améliorer son sort à la retraite en la prenant plus tard, si ce n'est en faisant cadeau à la caisse vieillesse d'une année de pension pour chaque année de plus majorant légèrement son coefficient de proratisation.

J.B.

liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » Le devoir des pouvoirs publics, quand ils créent ou réforment des institutions, est donc de faire en sorte qu'elles permettent aux citoyens de faire un maximum de choses sans nuire à autrui.

En matière de retraites, liberté signifie possibilité de liquider sa pension quand on le veut, en totalité ou en partie ; de travailler tout en percevant une pension ; de revenir sur une liquidation si l'on s'aperçoit qu'elle a été réalisée trop tôt, ou que certaines circonstances ont changé. Mais il ne saurait être question d'obtenir le même arrérage¹², pour un *quantum* de droits à pension donné, en liquidant dès 60 ans comme en attendant 65, car tout départ précoce nuirait alors à d'autres personnes (selon les cas, celles qui liquident à un âge plus avancé, ou les cotisants actuels, ou les futurs cotisants et contribuables, si on finance ces générosités à crédit).

Le respect de la Constitution exige donc d'organiser le rapport entre l'âge à la liquidation et le montant de la rente viagère selon la technique dite « neutralité actuarielle », qui consiste à rendre égales les valeurs actuelles des rentes viagères obtenues à partir du même *quantum* de droits à pension, quel que soit l'âge à la liquidation. Dès lors que la neutralité actuarielle est réalisée, liquider sa pension à un âge plutôt qu'à un autre n'affecte plus ni l'équilibre financier du régime ni le traitement à accorder (en vue d'éviter un déséquilibre) aux assurés sociaux qui liquideraient à un âge différent. Autrement dit, chacun peut choisir librement la date de sa liqui-

dation sans causer aucun tort à qui que ce soit.

À ce principe constitutionnel de liberté responsable s'oppose le concept d'État-providence assurant aux assurés sociaux un bon taux de remplacement de leur revenu par leur pension, quel que soit leur comportement. Quand des lois imposent aux citoyens de rester soumis à ce « pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort » dont parle Alexis de Tocqueville¹³, elles sont inconstitutionnelles, puisqu'elles garantissent à certains une liberté de choix qui est en même temps le droit de spolier autrui.

L'instauration de la retraite à la carte avec neutralité actuarielle est donc requise par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, texte à valeur constitutionnelle. Elle constitue de plus un cadre institutionnel idéal pour rendre la poursuite des intérêts particuliers favorable à l'intérêt général.

En effet, pourquoi travailler plus en vue d'améliorer son propre sort et celui de ses proches, si cela est le « *job* » de l'État ? En revanche, si celui-ci cesse de se reconnaître responsable de procurer à chacun un taux de remplacement confortable un quart de siècle avant son décès, chaque assuré social comprend que c'est à lui de travailler davantage s'il veut disposer de meilleurs revenus durant sa retraite : cela est favorable à la croissance économique, à l'équilibre des finances sociales et à celui des échanges extérieurs.

L'État a donc pour rôle de mettre en place un système de retraite ne

12. Ce mot désigne le montant mensuel ou trimestriel de la pension.

13. TOCQUEVILLE Alexis (de). *De la démocratie en Amérique I*. Paris : Flammarion, 1981 (1835), 438 p.

pressurant pas les actifs, financièrement équilibré quels que soient les choix effectués par les assurés sociaux, et permettant à tous ceux qui veulent s'en donner la peine, par exemple en travaillant jusqu'à 65 ou 70 ans, d'obtenir une bonne pension. Les règles édictées en 1982 fournissent un contre-exemple parfait. Auparavant, chaque

affilié au régime général pouvait améliorer sa pension en travaillant plus longtemps. S'il différât d'un an la liquidation de sa pension, le taux de celle-ci augmentait de cinq points. Le taux débutait ainsi à 25 % (liquidation à 60 ans) et culminait à 100 % (liquidation à 75 ans). La réforme dite « retraite à 60 ans » a mis fin à la possi-

COEFFICIENTS ACTUARIELS ET NEUTRALITÉ ACTUARIELLE

Les coefficients actuariels sont les outils qui permettent de rendre un régime de retraite actuariellement neutre. Comme le disait récemment le conseiller fédéral suisse chargé de la protection sociale (équivalent du ministre des Affaires sociales en France), chacun comprend qu'avec 100 000 francs suisses, il obtiendra une rente viagère (payable jusqu'à sa mort) plus conséquente s'il a 70 ans que s'il en a 60. Les actuaires font les calculs des coefficients de conversion en rente aux différents âges, en fonction des tables de mortalité prévisionnelles et d'un taux d'intérêt. Tel est le principe de la neutralité actuarielle : avec des droits à pension donnés (par exemple, un nombre de points donné), vous obtenez, quel que soit votre âge, une rente qui représente la même dépense pour la caisse de retraite. Bien sûr, si vous prenez votre retraite assez jeune, sachant que vous avez de grandes chances de la percevoir de nombreuses années, la caisse vous versera moins chaque mois que si vous effectuez la liquidation à un âge plus avancé.

Pour un organisme d'assurance, cela lui revient au même de vous donner beaucoup chaque mois pendant une courte durée ou peu chaque mois pendant de longues années. Dans un régime de retraite par répartition, le raisonnement est le même. Souvent on choisit un âge de référence, dit pivot, qui sert à calculer une pension théorique, celle que percevrait l'assuré social s'il liquidait à cet âge. On obtient alors la pension due en cas de liquidation à tout autre âge en appliquant un coefficient, dit actuariel, qui rend les choses équivalentes pour la caisse de retraite.

Dans un régime par points, on peut fixer chaque année la valeur de service du point pour un âge pivot, et ensuite on en déduit grâce aux coefficients actuariels sa valeur de service à tout autre âge.

Dans certains régimes par annuités, par exemple le système OASDI américain (Old Age, Survivors and Disability Insurance), il est possible de procéder de manière analogue. On fait le calcul de la pension, compte tenu des salaires perçus et de la durée d'assurance, comme si la liquidation avait lieu à l'âge pivot, puis on applique le coefficient actuariel correspondant à l'âge effectif de l'assuré social qui liquide sa pension.

Cette méthode de calcul est possible à une condition : que l'on puisse effectuer le calcul de la pension en deux temps, le premier (qui débouche sur le montant en cas de liquidation à l'âge pivot) ne faisant pas intervenir l'âge de l'assuré social, et le second (multiplication par un coefficient actuariel) ne dépendant que de lui. Cette condition a été remplie en France jusqu'en 1982 ; elle ne l'est plus depuis. Nous allons proposer une réforme telle qu'elle soit à nouveau remplie.

J.B.

bilité d'augmenter sa pension en travaillant plus longtemps. Désormais, celui qui dispose d'une durée d'assurance suffisante peut prendre sa retraite avant 65 ans avec un taux de 50 %, mais il ne peut espérer rien de plus en travaillant plus longtemps.

Les règles en vigueur de 1983 à 2003 ont ainsi ôté aux travailleurs leur liberté et leur responsabilité. Celui qui validait moins de x trimestres d'assurance (par exemple 150) était puni par la décote, et celui qui en validait davantage l'était par l'absence de prise en compte de son apport. Le travailleur était traité en sujet auquel l'État s'octroyait le droit de dicter sa conduite, punissant tout écart et récompensant, non les services rendus, mais l'obéissance à sa lubie de faire sortir les sexagénaires de la vie active pour faire « place aux jeunes ».

La réforme de 2003 a tempéré ce paternalisme directif, sans prendre les

mesures propres à rompre avec lui et à réaliser l'équilibre financier autrement qu'en augmentant les prélèvements sur les actifs. C'est à cette tâche qu'il faut s'atteler, en préparant pour le long terme une réforme systémique, et en procédant dans les prochains mois aux ajustements réalisables sans longue préparation.

La réforme systémique : une œuvre de longue haleine

La réforme suédoise, entrée en vigueur en 2001, peut être prise comme point de comparaison. Sa préparation a commencé en 1984, sous forme d'études préliminaires et de débats au sein d'une commission composée principalement de parlementaires. Le premier texte de loi, correspondant à ce que nous appellerions une loi cadre ou loi d'orientation, a posé clairement les principes de la

UNE RETRAITE APPROPRIÉE AUX HOMMES DE PETITE VERTU

Si tous les hommes étaient parfaitement altruistes et soucieux du bien commun, on pourrait édicter des règles très généreuses en matière de retraites. Personne ne chercherait à les utiliser à son profit exclusif, au détriment des intérêts légitimes des autres assurés sociaux. On pourrait, par exemple, fixer le taux de la pension indépendamment de l'âge à la liquidation, en comptant sur la probité et le sens du devoir de chacun pour ne pas abuser de cette faculté. Chaque assuré social se ferait un devoir de rester au travail le plus longtemps possible, sachant que c'est là le moyen de rendre service à la collectivité des hommes. N'arrêteraient tôt leur activité professionnelle que les personnes réellement fatiguées, ne pouvant plus travailler efficacement.

Malheureusement, nous ne vivons pas dans un univers où « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ». L'égoïsme est très répandu, ainsi que l'ignorance du tort que l'on fait à autrui en se servant soi-même trop largement. Bien des économistes, des politologues et des philosophes ont réfléchi au problème que cela pose. Deux auteurs du XVIII^e siècle notamment, l'abbé Ferdinando Galiani puis le professeur de philosophie morale à l'université de Glasgow Adam Smith, ont mené une réflexion sur les solutions organisationnelles à mettre en œuvre pour que des hommes imparfaits, souvent mus davantage par leur intérêt personnel que par le sens de l'intérêt général, contribuent néanmoins à augmenter le bien-être de tous.

Dans son *Della moneta*, Galiani s'interroge en 1751 : pourquoi la monnaie ? Dans une communauté religieuse où chacun est soucieux du bien d'autrui plus encore que du sien propre, tous travaillent avec joie à produire ce dont leurs frères ont besoin, sans compter leur peine, et nul ne cherche à s'approprier une part des biens et services ainsi rendus disponibles qui irait au-delà de ses besoins ou qui pourrait priver les autres de ce dont ils ont eux-mêmes besoin. Dans une telle communauté, la charité mutuelle suffit à la promotion du bien commun. Mais, dit Galiani, même les couvents sont rarement composés d'êtres humains aussi angéliques. *A fortiori*, la société dans son ensemble comporte-t-elle des myriades de personnes plus soucieuses de leur intérêt personnel que de celui d'autrui : que faire pour les inciter à produire plutôt qu'à vivre aux crochets des autres ? Pour éviter que certains ne s'approprient beaucoup plus de biens qu'ils n'en produisent ?

Galiani imagine alors en songe un vaste entrepôt où chacun apporterait sa production et se verrait remettre en échange un billet comportant un nombre, lequel resterait associé au bien. Chaque bien pourrait être obtenu moyennant la remise d'un ou plusieurs billets, nombre pour nombre. Ainsi, personne ne pourrait obtenir plus qu'il ne produit et nul ne serait lésé. L'abbé italien dit alors en substance : « Voici que je me réveillais, et je vis que mon rêve représentait notre société, organisée monétairement. Quand un homme a produit quelque chose d'utile, il reçoit une certaine somme, avec laquelle il peut se procurer des biens produits par d'autres, mais dans la limite de son propre apport. Ainsi chacun est-il limité dans sa consommation par l'utilité de sa propre production : s'il produit beaucoup de choses très utiles, il pourra disposer de beaucoup de biens fabriqués par ses semblables ; mais il ne pourra pas vivre aux crochets d'autrui : ceux qui préfèrent bâiller aux corneilles plutôt que travailler seront réduits à la portion congrue. »

Un quart de siècle plus tard, Adam Smith compléta cet apologue en expliquant comment le marché, dont le fonctionnement repose sur l'organisation monétaire des échanges, permet à des hommes modérément vertueux de travailler au bien commun alors même qu'ils sont mus principalement par la recherche de leur intérêt personnel.

Ces analyses de Galiani et Smith éclairent singulièrement la question des retraites. Celles-ci doivent être « contributives », c'est-à-dire rendre à chacun l'équivalent de ce qu'il a apporté, moins une fraction destinée aux accidentés de la vie. Il fait la bête, celui qui prend les hommes pour des anges !

J.B.

réforme en 1994. La préparation des lois techniques a ensuite été longue : elles furent votées en 1998. Puis, il a fallu encore trois ans pour adapter les systèmes informatiques, former les personnels, et calculer l'équivalent en couronnes notionnelles (le point retraite suédois) des droits à pension acquis par chaque travailleur antérieurement à la date de basculement de l'ancien système dans le nouveau (ce qu'on peut appeler le « big-bang »).

Peut-on faire mieux en France ? Pour la phase préliminaire, heureusement oui : les Suédois se sont offerts ce luxe car rien ne pressait, ils s'y étaient pris à temps et leur système de retraite par répartition disposait de confortables réserves — représentant plus de cinq années de prestations ! Mais pour la suite, certainement pas.

Se mettre d'accord sur les principes suppose de faire expertiser plusieurs

scénarios afin d'effectuer un choix. Si l'été 2010 était mis à profit pour choisir les scénarios et mettre en place le groupe de travail requis (plusieurs dizaines de professionnels venus de divers horizons et disciplines, employés à plein temps), une année de travail pourrait probablement déboucher sur des études d'impact et de faisabilité suffisantes pour que les formations politiques se positionnent en vue des élections de 2012. À l'issue de ces élections, une loi d'orientation pourrait être assez rapidement rédigée et votée vers la fin de l'année.

Le travail préparatoire à la rédaction des lois techniques et des principaux décrets d'application pourrait commencer courant 2012, sitôt connues les grandes lignes de la loi d'orientation. Il s'agira d'un travail gigantesque, bien plus complexe en France qu'en Suède. En effet, si la retraite par répartition suédoise comportait deux étages, un peu comme en France (régime de base + régime complémentaire), elle n'était pas composée d'un *patchwork* de régimes catégoriels.

Ce *patchwork* français se compose de deux douzaines de régimes de base et d'à peu près autant de régimes complémentaires. Leur unification requiert un nombre impressionnant de dispositions. Il en va de même dans les régimes par annuités pour les règles de conversion des droits validés, mais non encore liquidés. Pour les régimes par points, la conversion est beaucoup plus simple ; en revanche, le sort des actifs de réserve sera délicat à régler, même si la loi d'orientation en fixe les principes. Par exemple, une fraction pour constituer un fonds de réserve pour le régime national unique et une

autre pour servir de dotation initiale à des fonds de pension catégoriels.

La préparation des lois techniques et des textes réglementaires n'aboutira sans doute pas avant 2016, voire 2017, d'autant qu'il serait souhaitable, voire nécessaire, de mener en parallèle des réformes complémentaires. Par exemple, une réforme du financement de la formation initiale, de façon à pouvoir baser l'attribution des droits à pension sur l'investissement dans la jeunesse, ou encore la suppression des cotisations patronales de sécurité sociale, remplacées par des cotisations salariales, ce qui est possible sans modifier ni le coût du travail ni le salaire net.

Il faudra ensuite au moins trois ans, et peut-être quatre, puisque le cas français est plus complexe que son homologue suédois, pour réaliser les changements requis au niveau des caisses de retraite, de leur personnel et de leurs systèmes informatiques, et réaliser une partie suffisante des conversions de droits à pension validés dans les anciens régimes en points du nouveau système. Le « big-bang » n'aura donc pas lieu avant 2019 ou 2020.

Les déficits actuels représentent près de 40 milliards d'euros annuels si l'on compte les surcoûts pour l'État des régimes spéciaux, et plus particulièrement des retraites de ses propres fonctionnaires¹⁴ ; ils ne permettent pas d'attendre le « big-bang » pour prendre des mesures d'assainissement financier. Que faire ?

Opter pour des remaniements mineurs serait perdre l'opportunité qui résulte de l'annonce de la réforme des

14. Calcul présenté à l'Assemblée générale des experts comptables et commissaires aux comptes de Champagne-Ardenne.

retraites comme devant être la plus importante des réformes de l'année 2010. Il faut donc effectuer de vraies transformations, préparant le terrain pour la future réforme systémique, pourvu qu'elles puissent être mises en œuvre rapidement. Tel est le cahier des charges auquel répondent les propositions ci-dessous.

La retraite à la carte avec neutralité actuarielle

Bien entendu, un plan de réforme complet doit comporter un volet retraites de la fonction publique et un volet régimes des non-salariés. Pour ne pas trop allonger, on se limite ci-dessous au cas des salariés du secteur privé, en incluant les transformations à réaliser au niveau des régimes complémentaires ; le code des pensions civiles et militaires peut être modifié, *mutatis mutandis*, dans le même sens que les règles du régime général.

Le montant annuel de la pension (P) sera toujours obtenu en multipliant le salaire annuel moyen des 25 meilleures années (SAM) par le coefficient de proratisation (CP) dépendant de la durée d'assurance et par le taux de la pension (T) correspondant à un âge pivot, mais on appliquera *in fine*, au lieu d'une éventuelle surcote, un coefficient actuariel (CA) dépendant uniquement de l'âge à la liquidation. La formule devient : $P = SAM \times CP \times T \times CA$.

Le coefficient de proratisation CP ne sera plus limité à un. Actuellement, CP est égal à N/D, N étant le nombre de trimestres d'assurance, et D la « durée de référence » (162 pour les assurés sociaux nés en 1950), sauf si N est supérieur à D, auquel cas CP vaut un. Une personne qui liquide sa pension à 60 ans en 2010 après avoir validé 170 trimestres se retrouve ainsi

exactement à égalité avec celle qui en a validé seulement 162. C'est à la fois injuste et contradictoire avec la volonté de traiter convenablement les « carrières longues » comme avec celle de ne pas décourager les personnes qui envisagent de travailler plus longtemps que la moyenne. Désormais, CP vaudra N/D même si N est supérieur à D, donc 170/162 pour la personne prise en exemple.

Le taux de la pension (T) n'est actuellement pas considéré comme une variable de commande (un paramètre dont on peut fixer chaque année la valeur par un acte de simple gestion, dans le but, par exemple, d'assurer l'équilibre financier du régime). Le président de la République ayant dit que l'on devait « tout mettre sur la table », la transformation de T en variable de commande devient une option possible. Et c'est le choix qu'il faut faire, car une variation de T modifie du même pourcentage toutes les pensions non encore liquidées : c'est une mesure qui répartit équitablement les sacrifices que les gestionnaires du régime peuvent être obligés de demander aux futurs retraités pour éviter ou limiter les déficits sans pour autant accabler les travailleurs de prélèvements supplémentaires.

Un tel changement fera du taux de la pension un paramètre comparable à la valeur de service du point dans les régimes complémentaires. Il signifie que le régime n'a plus comme engagement de servir des pensions assurant un bon taux de remplacement à un âge précoce et invariable — engagement qui n'est plus tenable —, mais que ses gestionnaires doivent viser l'équilibre financier, et laisser à chaque assuré social le soin d'améliorer sa propre pension en prolongeant son activité professionnelle. Cette pro-

longation augmentera sa pension par le biais du coefficient de proratisation, comme il a été dit, et par celui du coefficient actuariel, comme on va le voir.

Le coefficient actuariel CA dépend de l'âge à la liquidation. Pour un âge pivot, par exemple 65 ans, on le pose égal à un. Pour chaque âge différent de l'âge pivot, les actuaires le calculent à partir des tables de mortalité prévisionnelles et d'un taux d'intérêt de référence de telle manière que la valeur actuelle d'une rente viagère de montant CA perçue à partir de cet âge soit la même que celle d'une rente de montant un perçue à partir de l'âge pivot. CA est évidemment fonction croissante de l'âge à la liquidation.

Dès lors que le régime général fera usage de ces coefficients actuariels, il lui sera parfaitement indifférent que l'assuré social Dupont liquide sa pension à un âge ou à un autre : c'est ce qu'on appelle la neutralité actuarielle. Les assurés sociaux peuvent être laissés libres de prendre leur retraite quand ils le jugent bon, cela ne perturbe en rien l'équilibre financier du régime. Il ne sera plus nécessaire d'utiliser un bâton (la décote) pour dissuader les Français de partir tôt, ni une carotte pour les inciter à différer leur départ : ils feront leur propre choix, arbitrant entre un bon niveau de pension obtenu à un âge plus élevé, et une plus longue durée des vacances du troisième âge. Les Français deviendront ainsi responsables du niveau de leur retraite en lieu et place de l'État-providence.

Comme on le remarque pour les travailleurs non salariés, qui savent que leurs revenus et le bien-être de ceux qu'ils aiment dépendent de leur ardeur au travail, la responsabilité personnelle est ce qui conduit le plus sûrement les êtres humains à mouiller leur chemise. Tout porte donc à penser

que, placés face à un choix qui ne leur sera plus imposé par des dirigeants mais par la nature des choses, les Français seront nombreux à travailler davantage et à prendre leur retraite plus tard pour obtenir une pension mensuelle plus élevée. Et ceux d'entre eux qui ne se comporteront pas de la sorte n'auront pas de raison valable de s'en plaindre puisqu'ils auront choisi eux-mêmes cette solution.

Question délicate : les dirigeants de ce pays sont-ils assez démocrates, assez convaincus du principe de subsidiarité, pour renoncer au désir de faire le bonheur des Français malgré eux, pour les laisser choisir eux-mêmes ce qui leur paraît la meilleure option possible compte tenu des contraintes existantes ?

Adopter une formule équivalente pour les autres régimes

L'ARRCO et l'AGIRC utilisaient jadis un jeu de coefficients assez semblables à des coefficients actuariels pour les liquidations ayant lieu entre 60 et 65 ans. En revanche, ils ont précédé le régime général dans la spoliation des personnes liquidant au-delà de 65 ans. Il convient donc, tout simplement, d'adopter dans les régimes complémentaires le même âge pivot et les mêmes coefficients actuariels que dans le régime général.

L'Association pour la gestion du fonds de financement (AGFF), qui collecte des cotisations pour permettre à l'ARRCO et à l'AGIRC de ne pas utiliser de coefficients d'abattement en cas de départ avant 65 ans bénéficiant du « taux plein » dans le régime général, se trouvera désormais sans objet. Les régimes complémentaires encaiseront directement ces cotisations, majoreront la valeur d'achat du point de

telle manière qu'ils ne distribuent pas davantage de points pour autant, et en profiteront le cas échéant pour faire de même avec le taux d'appel ¹⁵.

Les régimes de base « alignés » sur le régime général et les régimes complémentaires qui leur correspondent, pourront faire l'objet d'une réforme tout à fait semblable à celle qui vient d'être esquissée pour le régime général et l'ARRCO-AGIRC. En dehors des régimes spéciaux (y compris la fonction publique), seuls les régimes des professions libérales et l'inénarrable régime complémentaire du personnel navigant de l'aviation civile, du fait de leurs particularités, devront être traités de façon spécifique.

Un pas décisif

La réforme proposée ci-dessus, réalisable rapidement, préparera efficacement la suite des opérations par les facilités qu'elle créera pour la transformation en points, vers 2020, des droits à pension acquis dans les régimes par annuités et par le changement qu'elle induira dans les mentalités.

Techniquement, convertir des annuités en points est difficile si la valeur de l'annuité est très différente selon son rang, comme c'est aujourd'hui le cas (les dernières avant 162 rapportent beaucoup plus que les suivantes et les précédentes). En supprimant ces différences, la réforme proposée à court terme rendra nettement moins

problématique, lors de la réforme systémique, la conversion en points des droits à pension initialement validés sous forme d'annuités et de salaires. Les opérations de passage d'un système à l'autre seront moins sujettes à contestations et difficultés techniques.

Le système de retraite français est actuellement comparable au « pays des merveilles » que Lewis Carroll nous fait parcourir à la suite d'Alice. Il n'est pas régi par le principe de réalité, les règles usuelles de l'économie ne s'y appliquent pas, pas plus que les règles de la physique et de la biologie au pays des merveilles. Pour redescendre sur Terre, il n'est pas mauvais de passer par une étape intermédiaire. C'est ce qui arrivera si l'on va dans le sens indiqué. Les Français apprendront à propos des retraites, par la pratique plutôt que par des discours, ce que le président de la République souhaitait leur faire comprendre au début de son quinquennat : pour disposer de plus, il faut travailler plus.

C'est la sagesse immémoriale que Jean de La Fontaine mettait joliment en scène dans « Le laboureur et ses enfants ». Si les Français la redécouvrent, s'ils réalisent qu'il n'y a pas de trésor caché dans les caves de la CNAV (la Caisse nationale d'assurance vieillesse) ou de Bercy, mais seulement dans leur propre puissance de travail, ils seront mûrs pour affronter — notamment en se dotant d'un système de retraite réaliste et performant — les temps difficiles qui se profilent à l'horizon. ■

15. Actuellement, pour 125 euros de cotisation, l'AGIRC et l'ARRCO attribuent des points, au prorata du prix d'achat fixé par leur conseil d'administration, sur la base de 100 euros seulement. Cela revient à faire du prix d'achat officiel une base théorique, le prix d'achat réel étant supérieur de 25 %, et même nettement plus, compte tenu des cotisations AGFF. Pourquoi ne pas se débarrasser de ce fatras, et appeler un chat, un chat ?

SÉLECTION D'ARTICLES SUR LE VIEILLISSEMENT ET LA RETRAITE PARUS DANS FUTURIBLES

- ▶ GUILLEMARD Anne-Marie. « **Les sociétés à l'épreuve du vieillissement.** Le défi de l'emploi en seconde partie de carrière ». N° 299, juillet-août 2004, pp. 45-67
- ▶ PARANT Alain, DELANNOY Benjamin et JOUVENEL Hugues (de). « **Les retraites en France à l'horizon 2040.** Un essai de prospective ». N° 268, octobre 2001, pp. 5-28
- ▶ GRANRUT Charles (du). « **L'impact du vieillissement démographique en France à l'horizon 2020-2040.** Une note de synthèse fondée sur le rapport du Conseil économique et social ». N° 250, février 2000, pp. 23-34
- ▶ CALOT Gérard et SARDON Jean-Paul.
« **Vieillesse démographique et protection sociale** ». N° 244, juillet-août 1999, pp. 19-46
- ▶ ESTIENNE Jean-François. « **La réforme des retraites éatiques au Japon** ». N° 196, mars 1995, pp. 29-34
- ▶ EUZÉBY Alain. « **Financement de la protection sociale et vieillissement.** Évolutions et perspectives dans les pays de la CEE ». N° 128, janvier 1989, pp. 3-23
- ▶ MAHONEY Thomas H.D. « **Le vieillissement aux États-Unis** ». N° 125, octobre 1988, pp. 9-26
- ▶ JONES James R. « **Conflit entre générations aux États-Unis. Un enjeu politique et social majeur** ». N° 125, octobre 1988, pp. 27-38
- ▶ PARANT Alain. « **Vieillesse démographique et dépenses sociales.** Un futurible de crise pour les économies développées ». N° 110, mai 1987, pp. 23-41



BON DE COMMANDE

À photocopier et à retourner à *Futuribles* - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73
Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • diffusion@futuribles.com • www.futuribles.com

Je commande **numéro(s)**
et **numéro(s)**

- 13 € France métropolitaine
(sauf n° 354 : 18 €)
 14 € autres pays / outre-mer
(sauf n° 354 : 19 €)

Je règle € par :

- chèque à l'ordre de *Futuribles*
 carte Visa American Express

N° _____ Exp. _____

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte _____

Nom _____

Titre _____

Organisation _____

Adresse _____

Tél _____

Date _____ Signature _____

Cohésion territoriale et solidarité communautaire

PAR JEAN-FRANÇOIS DREVET ¹

L'Union européenne « promeut la cohésion [...] territoriale et la solidarité entre les États membres », est-il noté dans la dernière mouture du traité de Lisbonne. La mention de ce nouvel objectif mène Jean-François Drevet à interroger ici ce concept de cohésion territoriale, « encore peu utilisé au niveau européen ». Ainsi, après avoir dressé un tableau des politiques mises en place dans ce domaine au niveau national, dans des pays comme l'Allemagne, la Suisse et la France, de leurs points positifs et de leurs effets préoccupants, l'auteur se penche sur les mécanismes de solidarité en œuvre à l'échelle européenne.

Selon lui, le budget communautaire fait preuve aujourd'hui d'une trop faible capacité redistributive — les transferts nets entre les États membres représenteraient le quart du budget de l'Union européenne — et se montre « incapable de participer massivement à des politiques de relance ». Une situation qui « fait peser (notamment en période de crise économique et financière) des risques croissants sur la stabilité de la zone euro ». Il est donc essentiel, conclut Jean-François Drevet, que ce nouvel objectif de cohésion territoriale fasse partie des priorités. T.P. ■

Dans l'article 3 du traité de Lisbonne, un nouvel objectif de cohésion territoriale a été ajouté au texte antérieur. Ainsi, l'Union « pro-

meut la cohésion économique, sociale et territoriale et la solidarité entre les États membres ». Bien que ce texte se réfère essentiellement aux politiques

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

de cohésion (il sera analysé dans ce cadre dans une prochaine tribune), le débat en cours sur les mécanismes globaux à développer face à la crise, notamment pour défendre la monnaie unique par une solidarité accrue entre les États membres, lui donne une dimension plus large.

La cohésion territoriale dans les États membres

Si le concept de cohésion territoriale est encore peu utilisé au niveau européen, il correspond à des réalités tangibles au niveau national. Les États membres l'assurent au moyen de divers instruments et y consacrent une part importante de leurs dépenses publiques :

— explicitement, par des péréquations fiscales et budgétaires entre les collectivités territoriales, et à travers leurs différentes politiques de développement régional ;

— implicitement, par le versement de prestations de protection sociale (maladie, vieillesse, chômage) sur tout le territoire et par l'égalité d'accès aux services publics (via un prix unique de l'électricité ou du timbre poste, par exemple.)

Dans plusieurs pays, la cohésion territoriale est une obligation légale. En Allemagne, la loi fondamentale² prescrit la création de conditions de vie équivalentes dans l'ensemble du pays comme un objectif de base. En France, la révision de 2003 a consacré la péréquation comme une exigence consti-

tutionnelle en disposant que « la loi prévoit des dispositifs de péréquation destinés à favoriser l'égalité entre les collectivités territoriales³ ». Dans les deux pays, cet objectif est repris dans les lois sur l'aménagement du territoire⁴, mais déborde largement ce cadre.

Dans ce vaste domaine, on se limitera à deux exemples de péréquation fiscale, qui présentent un intérêt du point de vue européen : ceux de la Suisse, bien que non membre de l'UE et de l'Allemagne.

Dans la pratique, la Suisse est l'un des pays qui mène la politique la plus avancée. Depuis 2008, avec la réforme de la péréquation territoriale (RPT), elle consacre 0,9 % de son produit intérieur brut (PIB) à un mécanisme d'égalisation des ressources fiscales entre les cantons, permettant aux plus pauvres de les relever à 85 % de la moyenne nationale en transférant une partie des recettes des cantons les plus urbanisés vers les zones rurales et les montagnes. La RPT alimente (pour 16 % de son budget) deux fonds destinés à alléger le poids des charges topogéographiques (altitude, faibles densités de population, déclivité) et sociales des cantons les moins riches. Actuellement (une révision est prévue en 2011), 6 cantons seulement sur 26 sont contributeurs nets, le budget fédéral couvrant une partie importante des dépenses.

En Allemagne, en application du principe du fédéralisme coopératif, le système est aussi basé sur une éga-

2. Article 106, paragraphe 3.

3. Cinquième alinéa de l'article 72-2 de la Constitution.

4. En Allemagne, la loi fédérale de 1965, dont l'article 2 stipule que « dans les régions où les conditions de vie sont significativement en retard sur la moyenne fédérale, ou dans lesquelles de tels retards peuvent être anticipés, les conditions économiques et sociales générales et les équipements culturels doivent être améliorés ».

lisation des recettes fiscales par habitant, par la mise en commun de 25 % de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) collectée par les *Länder* et des aides du budget fédéral. La redistribution a atteint 39 milliards d'euros en 2008 (environ 1,6 % du PIB). S'y ajoutent d'autres mécanismes de coopération (les tâches communes ou *Gemeinschaftsaufgaben*) et de compensation, sans compter les politiques de rattrapage des nouveaux *Länder* de l'est.

Les effets conjugués de ces mécanismes sont importants. En France, Laurent Davezies⁵ observe un découplage croissant entre la géographie des disparités basée sur le PIB / habitant et celle du revenu disponible par habitant. Les territoires ne sont plus des supports seulement de croissance, mais aussi de redistribution.

La distribution des prélèvements obligatoires n'épouse plus comme dans le passé celle de la production intérieure brute et exerce un effet correcteur très sensible :

— Les dépenses publiques ont de puissants effets redistributifs. Elles se répartissent davantage en fonction de la population que de la production, notamment les prestations sociales. Elles contribuent à la création d'emplois qui sont mieux répartis sur le territoire et plus stables que ceux créés par la production (particulièrement affectée par les délocalisations).

— De plus en plus de retraités consomment leurs revenus en dehors des zones d'emploi où ils ont été produits. Avec les navetteurs⁶, les propriétaires de résidence secondaire et les touristes, ils alimentent une économie résidentielle, qui amortit les mutations économiques et contribue de manière déterminante à la croissance des zones antérieurement défavorisées.

Selon Laurent Davezies⁷, cette évolution a atteint une telle ampleur qu'elle porte atteinte à l'attractivité (de plus en plus basée sur des critères internationaux) des zones productives. C'est le cas à l'évidence des vieilles régions industrielles (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine), mais aussi de l'Île-de-France et des grandes métropoles. On l'observe ailleurs en Europe, mais la France la connaît de manière plus accentuée, parce qu'elle est plus « publique » (en poids relatif des prélèvements obligatoires, comme en part des emplois publics), plus « unitaire » (ce qui facilite la péréquation et les migrations de population) et moins « active » (départ moyen à la retraite à 57 ans, impact des 35 heures).

La faible capacité redistributive du budget communautaire

Parmi tous ces mécanismes correcteurs, le budget communautaire ne joue qu'un rôle limité. D'après les données de 2008⁸, les transferts nets

5. DAVEZIES Laurent. *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Paris : Seuil, 2008, 110 p.

6. Ceux qui travaillent dans une grande ville et résident en dehors (en anglais *commuters*, en allemand *pendlers*) : en 1999, un quart des actifs vivant en milieu rural travaillent en zone urbaine.

7. Voir CORDOBES Stéphane. « La dynamique des territoires en France. À propos du livre de Laurent Davezies, *La République et ses territoires* ». *Futuribles*, n° 347, décembre 2008, pp. 25-34.

8. Voir le rapport financier 2008, où ces transferts sont plutôt surévalués. En effet, la Commission reprend toutes ses dépenses localisables, notamment ses dépenses administratives, ce qui fait apparaître la Belgique et le Luxembourg comme des bénéficiaires nets.

entre les États membres correspondraient à un montant maximal de 26 milliards d'euros, soit le quart du budget (0,25 % du PIB) de l'Union, bien que certains États membres bénéficient d'aides importantes : les dépenses de l'UE en Grèce, par exemple, ont atteint 3,64 % de son PIB, alors que la contribution d'Athènes n'en représente que 0,99 %⁹.

Seules à être explicitement solidaires, les politiques de cohésion représentent bien 0,4 % du PIB de l'UE, mais les transferts nets ne comptent que pour un peu plus d'un tiers (34 % en 2008, soit au maximum 0,15 % du PIB de l'UE). En valeur relative, c'est beaucoup moins que les efforts consentis dans le cadre national. La solidarité ne coûte donc pas trop cher aux pays les plus développés et il n'y a pas d'exemple de construction d'un marché unique avec un niveau de péréquation aussi bas entre ses composantes.

Compte tenu de l'importance des politiques nationales de cohésion territoriale, on peut se demander s'il est opportun de faire de même au niveau communautaire, en supplément des politiques de cohésion. À Bruxelles et ailleurs, il ne manque pas de partisans du « chacun pour soi » qui estiment les dépenses de solidarité inutiles, sinon contre-productives. Cependant, même aux États-Unis, une partie importante du budget fédéral exerce une fonction de péréquation ou de redistribution entre les territoires.

Sans entrer dans ce débat, la crise qui se poursuit met en évidence le besoin de mécanismes de solidarité

globaux, notamment pour préserver la cohésion de la zone euro et éviter les attaques contre ses membres les plus fragiles. Ce n'est pas à proprement parler de la cohésion territoriale, mais cela fait appel à des mécanismes similaires. Par ailleurs, au nom de l'ouverture à la concurrence, la logique du marché unique remet en cause les mécanismes de péréquation établis dans le cadre national, notamment pour les services d'intérêt économique général (SIEG¹⁰) et éventuellement pour certains budgets de protection sociale. Certaines politiques nationales sont donc menacées.

Cohésion territoriale et solidarité face à la crise

En 2008, face à la montée de la crise et aux attaques spéculatives contre les pays les plus endettés, le budget communautaire a été incapable de participer massivement à des politiques de relance, qui ont été menées partout, notamment dans les pays les plus libéraux (États-Unis). Quelles que soient les erreurs de la Grèce (et de ceux qui l'ont aidée à les faire), l'absence de mécanisme de secours au niveau de la zone euro fait peser des risques croissants sur la stabilité de l'ensemble. L'exclusion, qui n'est pas prévue par les textes, n'est pas, à l'évidence, une réponse adéquate, dans l'intérêt même du pays où elle a été évoquée (l'Allemagne).

Il est donc nécessaire d'envisager la mise en œuvre de mécanismes correcteurs. En observant que les déficits excessifs se compensent au niveau

9. La Lituanie est le pays le plus avantagé : en 2008, les dépenses communautaires y comptaient pour 4,87 % de son produit intérieur brut (PIB) et sa contribution n'était que de 0,90 %.

10. « Les activités de service marchand remplissant des missions d'intérêt général et soumises de ce fait par les États membres à des obligations spécifiques de service public » : énergie, transports, télécommunications, postes.

de la zone euro, des experts de Natixis ¹¹ y ont transposé le mécanisme allemand de mise en commun de 25 % des recettes de TVA et de financement complémentaire fédéral : il apporterait une masse globale de 150 à 200 milliards d'euros (1,6 % à 2,1 % du PIB, soit environ le double du budget actuel de l'UE). Onze pays, dont la France, seraient contributeurs nets et sept, bénéficiaires (les pays méditerranéens et la Slovaquie).

Ces experts estiment que cette solidarité financière serait suffisante pour aider les États membres défaillants à mettre de l'ordre dans leurs affaires et, donc, à décourager la spéculation. Un tel mécanisme utilisé dans le cadre de l'UE à 27 au profit du budget communautaire lui donnerait une dimension plus crédible en termes de relance (entre 2 % et 3 % du PIB). Et si on ne veut pas recourir à la TVA, des ressources nouvelles pourraient être mobilisées par d'autres moyens ¹².

Cohésion territoriale et libéralisation des services d'intérêt général

La cohésion territoriale implique le maintien de l'accès universel aux services d'intérêt général, notamment dans les régions à faible densité de population, ce qui pose problème aux nouveaux opérateurs. Leur souci de rentabilité n'est pas nécessairement compatible avec les obligations traditionnelles de service public, défendues

au nom de l'égalité de traitement, mais aussi comme condition de l'intégration des régions dans l'économie globale.

L'évaluation des charges induites par la libéralisation en cours, au titre de la cohésion territoriale, et les conditions de transfert de ces charges depuis les usagers (qui les payaient antérieurement dans le cadre de systèmes de prix unique ou de péréquation tarifaire) vers le contribuable (appelé à financer le coût des compensations) est une source de préoccupation. Elles peuvent être élevées, comme on l'a constaté en France, lors de la signature en 2008 du contrat entre l'État et la Poste, qui évalue les surcoûts de la cohésion territoriale, à 399 millions d'euros, un peu plus que le budget 2007 de la DATAR ¹³ (390 millions d'euros).

En outre, par rapport aux règles de concurrence, il existe des doutes sur le degré de liberté des États membres et des collectivités territoriales à assurer leurs obligations de service public en finançant les surcoûts. Le nouvel article 14 du traité concernant les SIEG ne cite pas la cohésion territoriale, qui n'apparaît que sous une forme allusive dans le protocole n° 9, qui définit des « valeurs communes », en citant l'existence « de situations géographiques, sociales et culturelles différentes ». Cette approche est jugée insuffisante par le Comité des régions ¹⁴, qui demande des dispositions législatives adéquates, au moins en ce qui concerne le droit de la concu-

11. BROYER Sylvain et BRUNNER Costa. « Que coûterait le fédéralisme fiscal à la zone euro ? » Natixis, *Flash économie*, n° 38, 2 février 2010.

12. Voir DREVET Jean-François. « La faisabilité d'un impôt européen ». *Futuribles*, n° 361, mars 2010, pp. 67-74.

13. DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

14. Avis du Comité des régions sur le « livre vert cohésion territoriale » (Rapport Le Drian), février 2009. Publié dans le *Journal officiel de l'Union européenne* en mai 2009.

rence. Au nom de la cohésion territoriale, la Commission pourrait le faire en incluant, dans ses directives de libéralisation des SIEG, des obligations pour les nouveaux opérateurs, afin de préserver l'accessibilité aux services de proximité sans charge additionnelle pour les budgets publics.

Vers un rééquilibrage ?

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États membres ont fortement accru leur cohésion territoriale, jusqu'à construire une économie résidentielle qui exerce des fonctions importantes d'« amortisseur de crise », en apportant aux régions les moins productives des ressources qu'elles ne peuvent pas gagner par elles-mêmes. Le développement de la concurrence internationale fait peser des menaces croissantes sur ces transferts, qui peu-

vent ralentir le développement des régions les plus performantes. On ne pourra donc pas échapper à leur remise en cause.

La situation serait inverse au niveau communautaire. En dépit de l'existence des politiques de cohésion, les mécanismes de transfert entre les États membres sont d'une ampleur insuffisante pour assurer l'équilibre de l'ensemble, notamment en période de crise économique et financière. Par ailleurs, l'ouverture à la concurrence, notamment dans les services d'intérêt général remet en cause des systèmes de péréquation anciens et éprouvés. L'objectif de cohésion territoriale déjà inscrit dans le traité doit donc être pris en compte et se concrétiser sous des formes encore à déterminer, notamment dans les domaines législatif et budgétaire. ■

IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

L'essor de la génomique

Le séquençage des génomes humains a fait des progrès considérables ces dernières années (le premier séquençage a été achevé en 2003). De récentes recherches dans ce domaine (qui ont fait l'objet d'une publication dans la revue *Nature*) ont porté sur le séquençage de deux génomes complets d'Africains, considéré comme une première sur ce continent car il permet de comparer les génomes complets de deux populations différentes du sud de l'Afrique.

L'un de ces génomes est celui d'une grande personnalité africaine, l'archevêque anglican monseigneur Desmond Tutu, qui a été l'un des *leaders* de la lutte contre l'*apartheid* en Afrique du Sud (il a reçu le prix Nobel de la paix en 1984), l'autre est celui d'un Bochimans (*Bushman*, en anglais) de la communauté Khoisan, habitant la région désertique du Kalahari en Namibie. Les génomes de trois autres Bochimans ont été partiellement séquencés et également publiés.

Les chercheurs qui ont réalisé ces travaux (issus de laboratoires américain, australien, sud-africain et namibien) souhaitaient comparer les génomes de personnes issues de diverses populations du sud de l'Afrique, ceux de Bochimans, des chasseurs-cueilleurs qui appartiennent à l'une

des plus anciennes populations de la planète, et celui d'un Bantou, afin de mettre en évidence leurs différences génétiques.

Il s'avère que ces différences sont notables, car elles portent sur environ un million de séquences de leur ADN, ce qui signifie que leurs génomes vont coder la synthèse d'un certain nombre de protéines différentes. Ainsi, il apparaît qu'il existe de plus grandes différences entre les génomes des quatre Bochimans séquencés, originaires de régions différentes du Kalahari, qu'entre ceux d'Européens ou d'Asiatiques. La comparaison de ces génomes révèle aussi que trois des Bochimans ont au moins un gène qui serait lié à leur grande capacité musculaire à faire de la course à pied (Mgr Tutu n'a, semble-t-il, pas cet avantage physique).

L'un des Bochimans posséderait aussi la copie d'un gène qui code la construction de canaux membranaires des cellules permettant de réabsorber les ions chlore dans le rein, ce qui est un avantage pour vivre dans un désert. Les quatre Bochimans ont aussi des traits génétiques, apparemment absents dans les autres groupes humains, qui leur permettent de stocker de l'eau dans leurs tissus corporels ; autre avantage pour vivre dans un désert.

Le séquençage de génomes africains n'a pas qu'un intérêt ethnographique (mettre en évidence les mou-

vements de populations à travers le continent), il a aussi un intérêt médical. Les recherches sur ces génomes ont permis de montrer, par exemple, que les Bochimans sont dépourvus de la variante d'un gène qui leur conférerait une protection contre la malaria, autrement appelée paludisme (une maladie peu présente dans le Kalahari du fait de la rareté de l'eau et de l'absence de troupeaux).

Par ailleurs, ces populations du sud de l'Afrique, ainsi que d'autres populations africaines, sont souvent touchées par la tuberculose. Les équipes de recherche souhaitent donc mettre en évidence d'éventuelles prédispositions à cette maladie qui seraient d'origine génétique. Le séquençage des génomes est aussi un outil qui pourrait permettre d'identifier certains médicaments mis au point pour des Européens, mais qui pourraient être inopérants sur des populations africaines.

Ces travaux sont une première étape, car la recherche à l'aide des génomes, la génomique, se développe à vive allure en Afrique, comme sur tous les continents. Les outils techniques ont fait, en effet, des progrès considérables ces dernières années. Il existe, aujourd'hui, des automates qui permettent de séquencer près de 25 milliards de paires de base (des séquences de génomes) par jour.

Un centre chinois à Shenzhen a ainsi constitué une véritable usine à génomes (visant un effectif de 3 500 personnes) en acquérant 128 machines rapides qui, utilisées en batteries, pourraient séquencer 10 000 génomes humains par an (il a séquencé le panda Jing Jing qui a été la mascotte des jeux Olympiques de Pékin). Il reste bien sûr que ce travail à la chaîne ne suffit pas pour décrypter des génomes, car les interprétations restent

très délicates ; celui de Mgr Tutu n'a d'ailleurs pas encore révélé tous ses secrets.

Pierre Papon

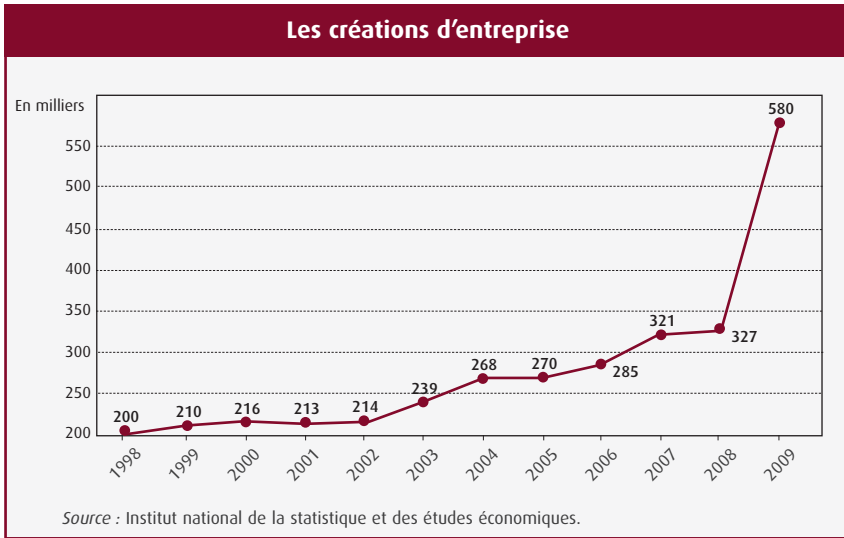
Sources : SCHUSTER Stephan C. *et alii*. « Complete Khoisan and Bantu Genomes from Southern Africa ». *Nature*, vol. 463, février 2010, p. 943 ; SYRANOSKI David. « The Sequence Factory ». *Nature*, vol. 464, mars 2010, p. 22.

Les nouvelles entreprises de plus en plus pérennes

Depuis 1998, le nombre de créations d'entreprise a fortement augmenté en France. Deux paliers ont marqué cette progression. Entre 2003 et 2008, le nombre de nouvelles entreprises a augmenté en moyenne de 10 % par an¹. Ce premier bond de 2003 s'explique notamment, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), par la création de la loi pour l'initiative économique d'août 2003, qui vise à simplifier la création, le financement, l'accompagnement et le développement d'entreprises. En outre, les chômeurs sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la création d'entreprises depuis 2003 : 34 % des entrepreneurs étaient chômeurs en 2002, contre 40 % en 2006².

1. Le dispositif SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises), lancé en 1994 par l'INSEE, étudie de façon permanente les conditions de création des entreprises (profil du créateur, montage du projet, difficultés rencontrées). L'INSEE étudie le taux et les conditions de survie d'une génération de nouvelles entreprises (créées la même année) tous les cinq ans. Depuis 1994, SINE a ainsi suivi trois générations d'entreprises : 1994, 1998 et 2002.

2. KERJOSSE Roselyne. « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi ». *INSEE Première*, n° 1 167, décembre 2007.



L'INSEE estime que la principale motivation des chômeurs est de préserver leur propre emploi. Ainsi, le durcissement de l'indemnisation du chômage, intervenu début 2004, a probablement incité les sans-emploi à entreprendre, tout comme la simplification, en 2007, des procédures d'accès au dispositif d'aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise (ACCRE), créé en 1977. Le deuxième saut, en 2009, est plus spectaculaire, avec une augmentation de 71 % des créations d'entreprise par rapport à 2008, et s'explique uniquement par le régime de l'auto-entrepreneur appliqué depuis le 1^{er} janvier 2009³.

Par ailleurs, sur les trois générations de nouvelles entreprises étudiées par l'INSEE, le taux de survie à cinq ans s'est accru (46 % pour la génération 1994, 51 % pour 1998, 52 % pour

2002). Deux groupes de facteurs influent sur la pérennité des nouvelles entreprises des deux dernières générations (1998 et 2002).

Le premier concerne les conditions de mise en œuvre du projet. D'abord, plus le créateur investit au départ, plus l'entreprise est susceptible de survivre au bout de cinq ans (les chances sont multipliées par 1,7 pour un capital minimum de 80 000 euros). La majorité des entrepreneurs investissent pourtant peu (21 % engagent moins de 2 000 euros). Il est vrai que les subventions rémunèrent souvent les projets qui ont au départ le plus de chances de réussir. Un quart des entrepreneurs bénéficiaient d'aides publiques en 1998 ; on peut regretter l'absence de chiffres concernant la génération 2002.

Ensuite, la pérennité des entreprises varie selon le secteur d'activité choisi. Le commerce reste le secteur le plus risqué, alors qu'il est le principal pourvoyeur de nouvelles entreprises (un

3. Voir HAGÈGE Claire et MASSON Clotilde. « La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs ». *INSEE Première*, n° 1 277, janvier 2010.

quart des créations en 2002). Les transports, eux, font l'objet de peu de créations, mais sont les plus solides : 62 % des entreprises de transport sont actives cinq ans après, en 2007.

Enfin, la forme juridique influe sur le succès, les sociétés étant de plus en plus majoritaires à survivre (56 % en 2002, 59 % en 2006), au contraire des entreprises individuelles (47 % en 2002, comme en 2006). L'auto-entrepreneuriat constituera une troisième forme d'entreprise à considérer dans les générations suivantes.

Le deuxième groupe de facteurs important à prendre en compte concerne le profil des créateurs. L'expérience (durée de l'activité professionnelle avant d'entreprendre, compétences acquises dans le domaine de la création et le fait d'être âgé de plus de 30 ans) reste décisive. Le diplôme, lui, semble avoir gagné de l'importance dans la génération 2002. Parmi les 32 % d'entrepreneurs diplômés de l'enseignement supérieur, plus de 60 % franchissent le cap des cinq ans en 2007, alors que l'expérience semblait plus déterminante que le diplôme pour la génération 1998.

Quant au sexe de l'entrepreneur, il est toujours discriminant. Depuis le début des années 1990, la proportion de femmes parmi les créateurs d'entreprise stagne autour d'un tiers (27 % pour la génération 2002, 30 % en 2006). Leurs entreprises restent moins pérennes que celles des hommes, à profil, âge et qualité de projet identiques. Des facteurs externes, comme la difficulté de concilier vie professionnelle et vie personnelle, expliquent cette différence, selon l'INSEE. Des réseaux de soutien et des organismes de subventions existent, mais la lourdeur des démarches et le manque de communication entravent leur action.

Sans surprise, la façon dont l'entreprise s'est développée durant les cinq ans augure de sa pérennité par la suite. Si le chiffre d'affaires est évidemment fortement prédictif du succès de l'entreprise, c'est l'emploi qui apparaît le plus significatif. En 2007, les entreprises qui ont embauché au cours des trois premières années ont 1,6 fois plus de chances de survivre à cinq ans. Et, malgré les disparitions d'entreprise, 80 % de l'emploi créé par les nouvelles entreprises en 1998 avait subsisté au bout des cinq ans.

Notons que les données concernant le taux de survie ne portent que jusqu'à 2007. Un impact de la crise de 2008 est prévisible pour la vague 2006 de créations d'entreprise. Des secteurs d'activité qui ont pâti de la crise et nécessitent de lourds investissements, comme la construction ou les industries hors agroalimentaire, ont de fortes chances d'être délaissés par les entrepreneurs. Les résultats de l'enquête 2006-2011, qui devraient être publiés en 2014, s'annoncent donc riches d'enseignements.

*Marguerite Grandjean,
brève issue du système Vigie*

Sources : DÉPREZ Sandra. « Nouvelles entreprises, cinq ans après : plus d'une sur deux est toujours active en 2007 ». INSEE Première, n° 1 274, janvier 2010 ; FABRE Virginie et KERJOSSE Roselyne. « Nouvelles entreprises, cinq ans après : l'expérience du créateur prime sur le diplôme ». INSEE Première, n° 1 064, janvier 2006.

Les Français et l'autorité

Le fait n'est pas nouveau, mais il est sans cesse confirmé par de nouvelles données : les Français font de moins en moins confiance aux sources

d'autorité traditionnelles et, théoriquement, légitimes.

Ainsi, les deux tiers des Français déclarent n'avoir aucune confiance dans le gouvernement et le président actuels, symboles de l'autorité politique, ou dans les entreprises financières (banques, assurances...). Déçus par leurs actions (ou leurs inactions), ils seraient de plus en plus nombreux à considérer que le « contrat » qui les lie a été rompu, et qu'ils n'ont donc plus de raison de se soumettre à ces autorités.

Les Français seraient ainsi devenus de plus en plus désobéissants : selon Jean-Marc Lech, coprésident de l'institut Ipsos, la « crise » actuelle aurait eu un effet de catalyseur du sentiment général de défiance vis-à-vis de l'autorité. Les citoyens n'hésiteraient plus, désormais, à exprimer leur rejet de l'autorité, quelle que soit sa nature (politique, managériale, médiatique...).

Cette « insoumission » expliquerait certains comportements de « désobéissance » civile. Selon les enquêtes Valeurs, en 2008, 42 % des Français avaient déjà participé à une manifestation, contre 31 % en 1990 (76 % des Français déclaraient l'avoir déjà fait ou être prêts à le faire en 2010, selon le CEVIPOF — Centre de recherches politiques de Sciences Po). Même constat pour les *boycotts* : alors qu'en 1990, seuls 11 % des individus déclaraient y avoir déjà recouru, ils étaient 16 % en 2008 selon les enquêtes Valeurs. Et, en 2010, 61 % affirmaient l'avoir déjà fait ou être prêts à y recourir, selon le CEVIPOF.

L'insoumission s'exprimerait aussi, notamment chez les plus jeunes, par des pratiques comme le téléchargement illégal sur Internet. En 2009, presque la moitié des internautes déclaraient avoir déjà téléchargé ou uti-

lisé des contenus téléchargés illégalement sur Internet. Alors que cette pratique sera bientôt sanctionnée par la loi Hadopi, à peine 15 % des « pirates » déclarent avoir cessé d'utiliser les réseaux de *peer-to-peer*. Mais les deux tiers d'entre eux utiliseraient désormais des techniques de téléchargement n'entrant pas dans le champ d'application de la loi.

Les Français sont-ils réellement aussi insensibles à l'autorité qu'ils le prétendent ? Ils sont en tout cas de plus en plus nombreux à faire totalement confiance à certaines institutions particulièrement autoritaires comme l'armée (75 %, contre 54 % en 1990) ou la police (71 %, contre 65 % en 1990). Par ailleurs, une expérience menée récemment rappelle que les comportements des individus peuvent être dictés par des formes moins visibles du pouvoir.

En 1960, le psychologue américain Stanley Milgram a imaginé une expérience permettant d'évaluer le degré d'obéissance des individus à une autorité jugée légitime. Les participants devaient, sous le contrôle d'un « expérimentateur », envoyer des décharges électriques à un « élève », placé de l'autre côté d'une cloison, à chaque fois que ce dernier ne répondait pas correctement à une question. La puissance des décharges allait croissant, de 75 volts à 450 volts (suffisant pour provoquer la mort). Plus de 60 % des participants sont allés jusqu'au bout de l'expérience et ont infligé à l'élève la décharge maximum, se pliant ainsi aux ordres de la « blouse blanche ».

Cette expérience a récemment été adaptée par une chaîne de télévision française. Des volontaires ont été invités à participer à la version pilote d'un jeu télévisé, en présence d'un public, sachant que le programme ne de-

vait pas être diffusé et qu'il n'y avait aucun gain. Le concept du jeu reproduisait l'expérience de Stanley Milgram : les volontaires tenant le rôle de l'enseignant-bourreau, un comédien celui de l'élève et une présentatrice celui du contrôleur. Au final, 81 % des 80 candidats ont fini par infliger la décharge maximale, de 460 volts, à l'élève, sous la pression de la présentatrice et des spectateurs.

À en croire cette expérience, une autre forme d'autorité, émanant de la télévision et, plus largement, de la société, s'exercerait de manière plus informelle et plus subtile sur les individus. Et, sous le prétexte du divertissement, cette autorité peut conduire les individus qui lui font confiance à infliger ou à se soumettre à des formes de violence physique ou morale pourtant réprimées par la société. Un phénomène qui pourrait sans doute s'observer aussi sur Internet.

Cécile Désaunay

Sources : TNS Sofres / CEVIPOF. *Baromètre de la confiance politique*. Paris : TNS Sofres, 2009 ; « Les Français ne respectent plus l'autorité ». Interview de Jean-Marc Lech par Éric Mandonnet et Renaud Revel, *L'Express*, 13 juin 2009 ; IPSOS. *France 2010, année no limit. Ipsos Flair 2010*. Paris : Ipsos, 2010 ; « Le jeu de la mort », France 2, 17 mars 2010, réalisé par Christophe Nick ; TNS SOFRES / LOGICA. « Les Français et le téléchargement illégal sur Internet ». Sondage effectué pour *Métro*, 2009 ; DEJEAN Sylvain, PÉNARD Thierry et SUIRE Raphaël. « Une première évaluation des effets de la loi Hadopi sur les pratiques des internautes français ». Marsouin.org, 8 mars 2010 ; BRÉCHON Pierre et TCHERNIA Jean-François. *La France à travers ses valeurs*. Paris : Armand Colin, 2009.

Des fonds structurels pour les pays voisins de l'UE ?

L'Union européenne (UE) cherche depuis des décennies la clef du dé-

veloppement et de la convergence de ses voisins, notamment de la Méditerranée mais aussi de l'Est, vers les niveaux de vie européens. Avec peu de succès : entre 1995 (création du Partenariat euro-méditerranéen) et 2007, le niveau moyen relatif du produit intérieur brut (PIB) des pays partenaires arabes méditerranéens (PPAM) est resté pratiquement immuable, au-dessous du 18 % de la moyenne des 15 États membres de l'UE en 1995.

La politique européenne de voisinage (PEV) a été développée, à partir de 2003, dans le but précisément d'éviter l'émergence de nouvelles lignes de fracture entre l'UE élargie et ses voisins, comme conséquence de l'élargissement. Or, elle n'a pas non plus marqué un véritable point d'inflexion à cet égard. Le nouvel instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), mis en place en 2007, a poursuivi dans les grandes lignes la dynamique du programme MEDA lui précédant, avec des allocations de 4-5 euros par an et par habitant, un ordre de grandeur qui ne permet pas de mettre en place une véritable politique de convergence.

Dans ce contexte, la négociation des nouvelles perspectives financières 2014-2020, qui devrait commencer au deuxième semestre 2010, ouvre l'opportunité de débattre des nouveaux instruments financiers plus orientés vers la convergence. Pour ce faire, il est essentiel de passer de la logique de coopération, qui a primé jusqu'à présent dans la coopération euro-méditerranéenne, à la logique d'intégration, qui est sous-jacente, d'une certaine manière, à la PEV (placée sous la devise « tout sauf les institutions »). Or, l'Europe a justement un instrument très rôdé qui a prouvé son efficacité en termes de convergence, la politique régionale européenne, et

plus précisément la politique de cohésion. Elle a réussi la convergence interne au sein de l'espace économique européen et la coresponsabilisation du développement entre territoires à niveaux de développement très inégaux.

Cette logique de la transférabilité de la politique régionale, y compris des fonds structurels, hors les frontières de l'UE s'impose peu à peu comme perspective dans le débat sur les instruments financiers d'assistance aux pays voisins, de la Méditerranée et de l'est de l'Europe. En effet, déjà dans le programme de travail quinquennal pour le Partenariat euro-méditerranéen, approuvé en 2005, on prévoyait le « lancement avant 2007 d'au moins deux projets mettant en œuvre la méthodologie de la politique régionale européenne dans deux régions pilotes ». Or, au lieu de ces projets pilotes, on a finalement opté pour une approche plus ambitieuse, et une version simplifiée de la méthodologie de la politique régionale a été introduite, depuis 2007, pour tous les projets et programmes de coopération transfrontalière de l'IEVP (qui mobilisent un total de 1 181 milliards d'euros en 2007-2013).

De même, dans le document conjoint sur le statut avancé, adopté en octobre 2008 entre l'UE et le Maroc, cette perspective devient pratiquement un engagement : les parties s'y engagent à une « réflexion conjointe [...] en vue de franchir, à partir de 2013, une nouvelle étape pour l'accès aux moyens financiers communautaires adéquats pour accompagner le Maroc dans une logique de la politique régionale et de cohésion de l'UE, et d'adoption de nouvelles procédures de mise en œuvre » ; c'est-à-dire à envisager un type de participation aux fonds structurels européens. Le même

engagement pourrait se trouver dans le cadre du Partenariat oriental, lancé en mai 2009 entre l'UE et six pays de l'est de l'Europe.

Or, jusqu'à présent, il n'y a pas eu de débat serein et concret sur les conditions de cette éventuelle transférabilité des fonds structurels aux pays voisins. Un premier plaidoyer en faveur de cette approche vient d'être publié par l'IEMed de Barcelone, avec une analyse sommaire des questions opérationnelles à résoudre, comme la question du rôle de la Commission européenne, la capacité administrative des pays éventuellement bénéficiaires et leur modèle de gouvernance ou les implications d'un système unique de programmation conjointe et de planification stratégique.

En termes d'action politique, en attendant l'issue des négociations, il serait utile de profiter de cette période de transition (jusqu'en 2014) pour préparer convenablement l'application élargie de la politique régionale européenne dans trois domaines au moins :

- rédiger les rapports et les études nécessaires pour mettre en œuvre ces programmes dans le cadre d'un exercice de planification stratégique du développement régional dans les différents PPAM, selon le modèle des rapports de cohésion européens ;
- entamer une analyse minutieuse de la transférabilité des fonds structurels européens et des problèmes de gestion politique, institutionnelle et financière qu'ils poseraient, y compris la question des éventuelles réformes institutionnelles nécessaires ;
- développer des capacités institutionnelles et administratives des autorités régionales et locales qui, en principe, sont les vecteurs institutionnels de ces politiques.

Rien n'empêche de s'atteler immédiatement à ces activités de préparation qui demandent des ressources financières très modestes dans un premier temps. À ceux qui argumentent que l'UE ne pourra pas mobiliser les ressources financières nécessaires pour le faire, on pourrait répondre que, précisément, l'UE a démontré avoir la capacité de mobilisation suffisante pour se doter des ressources requises, quand l'importance des objectifs le mérite. Et la convergence en Méditerranée n'est peut-être pas moins précieuse pour son avenir que la création du marché unique en 1993, l'union économique et monétaire en 1999, l'élargissement en 2004 ou le sauvetage de la Grèce en 2010.

Ivan Martín

Sources: MARTIN Ivan. « Perspectives financières 2014-2020 : Quels instruments financiers pour la Méditerranée ? » In IEMed. *Europe-Méditerranée. Enjeux, stratégies, réformes*. Barcelone : IEMed, 2009, pp. 48-57. Voir le site Internet www.iemed.org/publicacions/monografia7.pdf.

Court-termisme et création de valeur

The Wall Street Journal du 12 janvier 2010 a publié un article de Bill George, auteur de *Seven Lessons for Leading in Crisis* (San Francisco : Jossey-Bass, 2009, 160 p.), professeur à la Harvard Business School et conseiller d'Exxon Mobil sur ce thème. Que dit-il en substance ? Wall Street a ignoré les leçons des crises, y compris celle des années 1930. Il donne la préférence aux résultats immédiats, au lieu de faire confiance au *management* à long terme.

La crise économique, qui a débuté en 2008, est attribuée à tort aux *sub-*

primes hypothécaires. Elle est l'œuvre de ceux qui les ont promues et qui ont voulu des profits immédiats. Les investisseurs financiers, une fois de plus, ont cherché un retour rapide sur investissement et ont mené une politique de communication alléchante sur des produits fragiles plutôt que de miser sur le *management* du long terme. Faut-il croire qu'il s'agit de celui d'Exxon Mobil ? Peut-être, dans la mesure où on ne peut pas mettre en doute l'entêtement du pétrolier à faire confiance au pétrole avec, il faut le constater, d'excellents résultats financiers.

Bill George s'en prend aux chefs d'entreprise qui agissent comme si le prix des actions d'une société représentait sa réelle valeur économique et qu'on pouvait miser sur les résultats trimestriels pour évaluer ses chances de rentabilité réelle. Par ailleurs, les mêmes *managers* ont mené des opérations à court terme pour gonfler le cours des actions qui se sont traduites fréquemment par des pertes de valeur. Les fusions critiquées par l'auteur sont des opérations qui tiennent de la loterie.

La réalité économique est qu'il faut généralement 10 ans de plus pour créer une valeur actionnaire durable. Elle suppose de l'innovation, la création de nouveaux réseaux de vente (voir Wal-Mart ou Starbucks Coffee Co, qui connaît pourtant quelques problèmes). Un autre exemple positif est celui d'IBM, dont la stratégie repose sur la collaboration de spécialistes d'entreprise et d'intellectuels performants.

Bill George cite un certain nombre de dirigeants qui choisissent la voie de l'efficacité et de la rentabilité durables. Parmi eux, Daniel Vasella de Novartis (qui, après un parcours réussi, vient d'annoncer qu'il quitte la direc-

tion du groupe), Jeffrey Kindler de Pfizer, Indra Nooyi de PepsiCo et Ken Powell de General Mills. Le patron de JP Morgan Chase, James Dimon, est aussi à l'honneur. L'auteur en profite pour dire qu'il est possible dans la banque d'équilibrer les prises de risque et un bon *management* financier.

Pour assurer l'avenir, Bill George espère que le président américain Barack Obama saura fixer des priorités solides : santé, énergies renouvelables, technologie de l'information. L'idée est aussi de donner la préférence aux investissements à long terme, y compris dans la formation pour recycler périodiquement les compétences. Et de conclure qu'avec une nouvelle génération de dirigeants poussant Wall Street à moderniser ses approches, l'économie pourrait progresser dans la voie « durable ».

Le pari sera d'autant plus difficile à tenir que les graves difficultés du court terme peuvent absorber l'énergie et les moyens de l'État fédéral comme des directions d'entreprise.

Michel Drancourt

Source : *The Wall Street Journal*, édition du 12 janvier 2010.

La place de l'éthique dans les cursus de *management*

Comment former des *managers* « responsables » ? L'enjeu est d'actualité, mais il n'est pas nouveau. Depuis les années 1970, chaque crise économique ou financière a engendré de vives critiques envers les universités les plus prestigieuses du monde, accusées de délaisser les valeurs sociales et sociétales au profit de pratiques ma-

nagériales court-termistes et non respectueuses des parties prenantes. La récession actuelle n'y fait pas exception. L'université de Harvard est en ligne de mire pour avoir formé plusieurs patrons des grandes banques américaines responsables des faillites en série.

Mais, en France comme aux États-Unis, les critiques émanent actuellement plus souvent des professeurs de gestion eux-mêmes que des recruteurs, satisfaits du processus de sélection des étudiants qui garantit une faculté d'apprentissage et d'adaptation rapides, plutôt que des connaissances techniques ou théoriques. Or, les entreprises sont non seulement clientes, mais souvent *sponsors* de ces universités réputées, y compris en France, où les chaires à financement privé, portant souvent le nom de l'entreprise donatrice, se multiplient dans les grandes écoles et plus récemment dans les universités (Dauphine, Toulouse I). On peut dès lors s'interroger sur la marge de manœuvre des écoles, les agents prescripteurs étant plutôt, dans ce jeu d'acteurs, les futurs employeurs. Les demandes des recruteurs pourraient cependant évoluer, face aux pressions actionnariale, publique et surtout réglementaire envers un capitalisme plus responsable¹.

Selon Franck Attelan, dirigeant d'une petite entreprise de soutien scolaire et diplômé de l'école de commerce ESSEC, les grandes écoles françaises pourraient mettre à profit leurs liens moins étroits avec les entreprises pour adopter une stratégie de différenciation face aux mastodontes anglo-

1. Voir *Rapport Vigie 2010. Horizon 2020-2030 : tendances lourdes et incertitudes majeures*. Chapitre XIV « Stratégie & management », tendance 2 « L'émergence de stratégies de RSE (Responsabilité sociale des entreprises) », p. 366.

saxons, en se forgeant une expertise dans le domaine de la « responsabilité » des *managers* au sens large.

Quelle pourrait être la nature de ces formations en *management* « soutenable » ou « responsable » ? Dans les universités américaines et européennes, les notions d'éthique et de responsabilité sociale, sociétale et environnementale sont au cœur de nombreux slogans, et les MBA (Masters of Business Administration)² prestigieux sont de plus en plus nombreux à offrir des cours sur ces domaines, comme la française ESCP Europe (École supérieure de commerce de Paris Europe) qui propose une option « Responsabilité sociale des entreprises ». Mais en pratique, les modules n'élèvent pas ces notions au rang des fondamentaux de la décision managériale. Facultatifs, ils n'appartiennent pas à la liste des cours obligatoires sur la finance, le *marketing*, la stratégie... Évaluer l'impact sur l'activité des entreprises d'un changement dans les cursus reste cependant délicat.

Qu'en pensent les étudiants eux-mêmes ? Si les ingénieurs français manifestent peu d'intérêt envers ce

2. Le diplôme MBA forme des *managers* de haut niveau, à travers des enseignements divers (stratégie, finance, *marketing*, économie...). Le diplôme, d'origine américaine (créé à Harvard en 1908), est réputé dans le monde entier. En France, à la suite du pionnier INSEAD (Institut européen d'administration des affaires), de nombreuses grandes écoles s'en sont dotées dans les années 1990.

domaine d'enseignement³, de nombreux travaux de recherche, notamment américains, font état d'un intérêt croissant des étudiants en gestion pour un enseignement qui leur permettrait de faire face aux dilemmes éthiques. Les apprentis *managers* européens et américains sont d'ailleurs de plus en plus attirés par l'entrepreneuriat responsable, combinant implication dans le développement des régions les plus pauvres et respect de l'environnement. Cette tendance a conduit les universités les plus prestigieuses (Dartmouth, Cornell, Oxford...) à créer des filières spécialisées.

Plus que la pénurie d'emplois, une prise de conscience des jeunes élites en devenir face aux excès du capitalisme financier expliquerait cette tendance, émergente depuis les années 2000.

Marguerite Grandjean

Sources : MIDDLETON Diana. « Des sous-vêtements éthiques, c'est possible ». *Courrier International* (parution originale dans *The Australian*), 7 janvier 2010 ; OUI Mathieu. « Souffrance au travail : après France Télécom, la récente prise de conscience des grandes écoles ». *EducPros.fr*, 2 octobre 2009 ; TALBOT Caroline. « MBA : les universités américaines renvoient leur copie ». *Les Échos*, 8 juin 2009 ; ATTELAN Franck. « Ce que les *business schools* américaines ont à nous apprendre ». www.franckattelan.com, 2010.

3. Selon une enquête de la Commission des titres d'ingénieur de 2008 auprès de 50 000 anciens diplômés français, seuls 40 % des moins de 30 ans estiment que l'éthique managériale est une compétence « importante ».

ANALYSES CRITIQUES & COMPTES RENDUS



SAINT-ÉTIENNE Christian

La Fin de l'euro

Paris : Bourin éditeur, 2009, 152 p.

Christian Saint-Étienne est un économiste qui sait chercher les réalités derrière les apparences. Ainsi, à l'occasion du dixième anniversaire de l'euro¹, il constate, dans un ouvrage publié en 2009, que cette monnaie est souvent présentée comme forte et étant une rivale possible du dollar US, alors que, faute d'assise politique réelle, son avenir n'est pas du tout assuré. Elle devait favoriser une croissance économique harmonieuse au sein de la zone euro ; or les divergences entre les pays membres se sont accentuées, et la crise n'a rien arrangé.

Le livre est articulé autour de cinq chapitres. « La zone euro est-elle optimale ? » d'abord. Elle le serait si l'on se penchait sur les questions suivantes :

— Les performances économiques des pays membres de la zone euro sont-elles satisfaisantes ? Elles sont très divergentes selon les pays. En dehors de l'Allemagne et des Pays-Bas, les

exportations, notamment françaises et italiennes, ont été médiocres entre 2002 et 2008.

— Sont-elles meilleures que dans les pays non membres de la zone euro ? Non. La part de l'euro dans la facturation du commerce mondial est restée faible, de l'ordre du quart. Si l'on exclut le commerce intra-européen — très important, heureusement —, cette part est plus faible encore.

La Banque centrale européenne (BCE) a mené une politique de renforcement de l'euro qui eût exigé une compétitivité des pays membres comparable à celle de l'Allemagne. Christian Saint-Étienne rappelle que l'euro a été précédé par le système monétaire européen (SME) qui, de 1979 à 1999, a permis de réduire les fluctuations des monnaies des pays membres avant les crises de change de 1992-1993, largement dues aux difficultés de la France à ratifier le traité de Maastricht de septembre 1992 (devant mener à l'euro).

— Si l'euro a tant de faiblesses, pourquoi certains pays veulent-ils faire partie de la zone ? « Ce sont, écrit l'auteur, des pays fragiles qui veulent

1. Sa création remonte au 1^{er} janvier 1999, mais les billets ne sont en circulation que depuis le 1^{er} janvier 2002.

cache leur faiblesse en bénéficiant des avantages apparents d'une monnaie forte sans en connaître les coûts réels. »

Le deuxième chapitre pose la question de la survie de l'euro. La crise actuelle va provoquer des dégâts considérables dans l'économie réelle. Et les divergences de performances entre les pays membres de la zone euro risquent de s'accroître. Pour les surmonter, il faudrait que la France et l'Allemagne aient une vue commune sur la politique à mener. Ce n'est pas le cas. La France, en raison de ses structures industrielles, préfère un euro faible. L'Allemagne le veut fort.

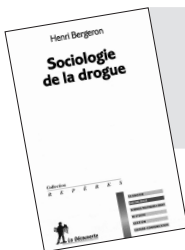
Le troisième chapitre s'interroge sur l'avenir de la construction européenne. L'auteur souligne plusieurs points : l'Union européenne (UE) manque de volonté commune ; des erreurs ont été commises ; on n'a ni fixé de frontières à l'Europe ni cherché à harmoniser le contrat social ; la construction européenne a été imaginée comme un processus « apolitique ». L'UE ne se veut pas une puissance, elle se trompe de monde. La part des grands ensembles économiques évolue vite : la zone européenne pourrait ne plus représenter que 13 % du produit intérieur brut (PIB) mondial en 2015.

À partir de là, Christian Saint-Étienne pose deux questions qui s'en-

chaînent (bien que dans des chapitres différents) : sur quelles bases reconstruire l'UE ? Aujourd'hui, l'Europe « magma », telle que l'aiment les Britanniques, risque de se prolonger. Or pour que l'Europe existe, il faut être au cœur de « l'économie monde » ou acteur incontournable. Où est le projet stratégique réellement européen ? Sur quelles bases reconstruire la zone euro ? Ce chapitre est technique et passe en revue des transformations possibles qui renforceraient la position européenne, par exemple en pratiquant un fédéralisme fiscal et, surtout, en lançant des initiatives en vue de positions communes, quitte à demander aux récalcitrants de sortir de la zone.

Pour conclure, l'auteur s'interroge sur ce que peut faire la France face au risque d'implosion de l'euro. Après des recommandations relatives à l'efficacité des entreprises, à la créativité, à l'attractivité du pays, il évoque l'hypothèse, en cas de crise de l'euro, d'un retour au SME renforcé (qui semble assez sa préférence). Son raisonnement est cohérent. Mais le comportement récent de la BCE dans la crise prouve que la zone euro évolue. Il est vrai cependant que sans un plus politique, le risque existe d'un retour en arrière.

Michel Drancourt



BERGERON Henri
Sociologie de la drogue
Paris : La Découverte, 2009, 123 p.

Ancien membre de l'Observatoire euro-

péen des drogues et des toxicomanies, le sociologue Henri Bergeron consacre sa recherche aux pratiques

médicales et à la santé publique. Il s'intéresse particulièrement à l'usage des drogues, c'est-à-dire les substances illicites par opposition aux psychotropes autorisés comme l'alcool. Cet ouvrage fait la synthèse des recherches qui ont appliqué la sociologie à la drogue.

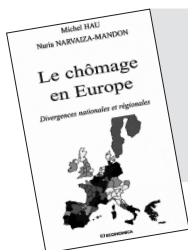
La première partie décrit la « révolution psychoactive » de la fin du XIX^e siècle, qui désigne l'émancipation des usages de drogue par rapport aux cadres de régulation sociale, suivie d'une démocratisation et d'une diversification des substances au XX^e siècle. Outre les arguments économiques, le désir de socialisation et d'adaptation, et celui d'améliorer ses capacités peuvent expliquer ces usages.

Les deuxième et troisième parties s'intéressent aux comportements des consommateurs de drogues. Elles s'attachent à invalider des théories répandues qui tendent à uniformiser les comportements. Nuanciant les thèses épidémiologiques et neuropsychiatriques, la sociologie révèle l'utilité sociale, plus qu'individuelle, de la consommation, et la capacité de contrôle et de jugement dont font

preuve les usagers, invoquant le contexte de consommation plutôt que des prédispositions psychologiques et les caractéristiques addictives des substances. Ainsi, tous les toxicomanes ne répondent pas à des stratégies de lutte contre une domination structurelle. Quant au trafic de drogue, il est loin d'être uniforme ; ses acteurs pouvant agir, selon les lieux, de façon informelle ou professionnalisée. La relation de causalité entre toxicomanie et délinquance n'est pas non plus toujours vérifiée.

La dernière partie éclaire les politiques publiques menées actuellement face à la drogue, au regard des conceptions de la drogue et de ses usages qui les sous-tendent. Les actions publiques aux États-Unis se fondent sur l'État pénal. En Europe, l'approche « welfare », appuyée sur les arguments médicaux et sanitaires, se juxtapose à la logique pénale. Souci de sécurité sanitaire et protection de l'espace public devraient continuer à présider à la régulation politique et au contrôle social de l'usage de drogues.

Marguerite Grandjean



HAU Michel / NARVAIZA-MANDON Nuria

Le chômage en Europe

Divergences nationales et régionales

Paris : Economica, 2009, 178 p.

Le chômage est une « maladie de société », rappellent les auteurs en guise d'introduction de cet ouvrage, qui propose de revenir sur 35 ans de chômage en Europe (1973-2007). Le taux de chômage moyen au sein de l'Union européenne est passé d'envi-

ron 3 % au début des années 1970 à presque 9 % en 2009. Depuis les années 1980, l'écart s'est creusé avec les États-Unis et le Japon, où les taux de chômage sont restés plus modérés.

En outre, en Europe, 4 % à 5 % des actifs sont des chômeurs de longue

durée (plus d'un an sans emploi), contre moins de 1 % outre-Atlantique.

Dans l'ensemble des pays européens, constatent les auteurs, la hausse des taux de chômage traduit l'entrée dans le commerce international libéralisé. Mais les évolutions nationales et régionales des taux de chômage révèlent d'importantes divergences en termes de temporalité et d'ampleur du chômage.

Michel Hau et Nuria Narvaiza-Mandon distinguent deux groupes de pays européens : d'une part, ceux qui ont réussi depuis plusieurs années à faire baisser le chômage (Royaume-Uni, Pays-Bas, Autriche...); d'autre part, ceux qui continuent à souffrir d'un chômage massif et endémique (pays scandinaves et méditerranéens). Dans ce deuxième groupe, certains pays se caractérisent par des niveaux élevés de chômage de longue durée et des jeunes.

Selon les auteurs, l'étude des données régionales disponibles en matière de chômage permet de faire émerger des « réalités occultées par les chiffres nationaux ».

Il apparaît notamment que le classement des régions européennes en fonction de leur taux de chômage a peu évolué depuis 1974. La mobilité de la main-d'œuvre étant relativement faible dans l'Union européenne, cette rigidité reflète les particularités historiques, économiques et sociales de chaque région. Les auteurs distinguent cinq « types » de région en fonction de leur taux de chômage et des caractéristiques de leur système productif.

Dans un dernier chapitre, sont proposées des perspectives pour l'évolution de l'emploi en Europe au cours de l'année 2010.

Cécile Désaunay



HAËNTJENS Jean

**Le Gouvernement des machines
ou le défi de la croissance verte**

La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2010, 160 p.

La croissance verte est aujourd'hui un nouveau paradigme, un nouveau mode de développement qui concilierait des objectifs à la fois de croissance économique et de durabilité. Le modèle est séduisant, mais ne pourra s'imposer selon Jean Haëntjens qu'au prix d'une reprise en main méthodique des machines de toutes sortes qui pèsent d'un poids considérable sur nos modes de vie, notre organisation sociale, notre dépendance énergétique et donc sur notre

avenir. Gouverner avec les machines est, aujourd'hui, une nécessité et l'auteur, à partir notamment de l'expérience des villes plus avancées, selon lui, que les États, propose des éléments de méthode permettant d'aboutir à une « technopolitique structurée ».

Pour ce faire, il est important de comprendre la nature des relations qui se sont progressivement instaurées entre l'homme et la machine, et de voir au fil du temps le rôle joué par le politique. Reprenant les théories de

Lewis Mumford sur le rôle du pouvoir politique pour aider la société à bien assimiler et utiliser les machines, Jean Haëntjens montre que l'enjeu n'est plus seulement de maîtriser des machines stratégiques ou spectaculaires, mais de considérer dans tous les domaines de l'action publique (économie, social, environnement, culture) les choix techniques comme des leviers d'action majeurs.

De manière fort intéressante, il illustre son propos en montrant comment le général de Gaulle, les écolos libertaires du *Small is Beautiful*¹ ou les théoriciens de la mutation comme Alvin Toffler se sont enthousiasmés pour les technologies et le rôle qu'elles pouvaient jouer pour libérer la créativité et l'intelligence de l'homme, réduire la dépendance à l'énergie, aux matières premières ou, dans le cas du général de Gaulle, faire évoluer la France encore largement rurale vers la modernité.

Une attention particulière est portée, dans cet ouvrage, aux villes européennes qui, confrontées à des problèmes concrets, ont dû inventer une méthode de gouvernance des machines. Ainsi ont-elles réalisé que pour lutter contre l'engorgement des centres-ville par la voiture, il était important de considérer l'ensemble du système urbain, de construire une stratégie en s'appuyant sur tous les leviers disponibles (réglementation du stationnement, plans d'urbanisme, subventions aux transports collectifs, etc.), en associant les usagers aux choix collectifs.

1. L'ouvrage de l'économiste Ernst-Friedrich Schumacher *Small Is Beautiful: Une société à la mesure de l'homme* (Paris : Contretemps / Seuil, 1979, édité en anglais en 1973) a été accepté de façon unanime par les mouvements écologistes naissants des années 1970.

Plus globalement, les villes ont utilisé les outils techniques (transports, nouvelles formes d'habitat) pour traiter des questions de société comme l'exclusion ou l'enclavement, qu'elles n'arrivaient pas à résoudre par des méthodes classiques.

Revenant sur les concepts de la technopolitique, Jean Haëntjens examine à travers plusieurs cas pratiques — machines à habiter, moyens de transport, machines énergétiques, machines à communiquer, etc. — de quelles marges de manœuvre dispose la politique pour gouverner les machines. Il est amené à proposer quelques principes d'action, entre autres : la nécessité de raisonner à l'échelle de systèmes intermédiaires dans lesquels fonctionnent les machines ; la loi de multiplication des facteurs, c'est-à-dire le cumul des effets négatifs ou positifs d'une nuisance ou d'une amélioration ; la nécessité d'avoir une stratégie globale et donc d'agir simultanément sur tous les maillons de la chaîne ; et le rôle de l'irrationnel, du désir pour faire évoluer les pratiques.

Les responsables politiques des pays européens, s'ils sont convaincus de la nécessité d'encadrer les machines consommant de l'énergie (habitat, agriculture...), ne semblent pas avoir encore intégré ces concepts. L'auteur constate avec raison que les politiques proposées dans les green new deals sont en général décidées dans l'urgence, et consistent souvent en une superposition d'initiatives pas forcément cohérentes entre elles, voire contradictoires. Il en résulte un manque de crédibilité et l'ambition de croissance verte se heurte à un déficit crucial de vision d'ensemble et de gouvernance.

L'auteur plaide donc pour une technopolitique structurée, basée sur

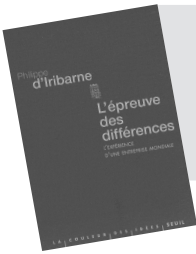
quelques priorités communes à l'ensemble des actions, privilégiant les systèmes locaux (systèmes énergétique, urbain, écosystèmes agricoles), intervenant sur tous les leviers disponibles, techniques, organisationnels, irrationnels, et portée par une structure stratégique intermédiaire entre le politique et le technicien, pouvant intervenir dans l'ensemble des champs de l'action publique.

Comme le souligne l'auteur, derrière le concept de technopolitique structurée, c'est un nouveau mode de développement qui est proposé. Ce mode de développement, dont les villes ont posé les premiers jalons, est fondé sur une prise en compte de la dimen-

sion culturelle à côté des trois piliers — économique, social et environnemental — qui fondent la notion de développement durable.

L'ouvrage de Jean Haëntjens apporte un éclairage critique sur la notion de croissance verte et les principes qui la sous-tendent. Son approche questionne les modes d'intervention de l'action publique et, si sa démonstration des relations entre les machines et le politique est fort intéressante, on aurait souhaité qu'il approfondisse quelque peu le dernier chapitre « Comment gouverner les machines », qui est aujourd'hui la question majeure.

Anne Charreyron-Perchet



IRIBARNE Philippe (d')
L'Épreuve des différences
L'expérience d'une entreprise mondiale
Paris : Seuil, 2009, 164 p.

Dirige-t-on une entreprise de la même manière à Amman en Jordanie que dans une ville française comme Lyon ? Sûrement pas. Et cependant, ici et là, il s'agit de satisfaire des clients et de dégager du profit.

Depuis des années, Philippe d'Iribarne observe la diversité des manières de s'organiser et de travailler ensemble. Dans cet ouvrage, il rend compte d'enquêtes menées principalement dans le groupe Lafarge en France, aux États-Unis, en Chine, en Jordanie et en Malaisie. Lafarge a lancé, en 1975, une politique de relations humaines dans l'entreprise autour de principes d'action périodiquement relancés. Cela permet de se faire une idée de

l'évolution du climat régnant à l'intérieur du groupe et des progrès réalisés dans la recherche d'une culture commune.

Les observations dans les établissements américains et français correspondent assez bien aux idées que l'on peut en avoir, lorsqu'on a eu de fréquents contacts avec des entreprises établies des deux côtés de l'Atlantique. La société américaine est marquée par la crainte de voir son destin régi par quelqu'un d'autre. Les rapports entre les personnes et les entreprises y sont contractuels ; le rôle et les droits de chacun, bien précisés. Dans ce cadre, le salarié adhère, le temps de son contrat, à l'entreprise comme communauté morale.

Côté français, le salarié ne veut pas apparaître comme soumis. Il est là pour exercer son métier. Et le fait librement dans une entreprise où il agit en tant que citoyen responsable. Il en résulte toute une série de comportements largement étudiés par Philippe d'Iribarne.

La lecture occidentale des réactions dans les autres pays étudiés doit faire place à la compréhension des mentalités et des traditions locales.

Ainsi, en Chine (comme au Japon), le souci est grand d'éviter de faire apparaître ouvertement des antagonismes. Les Chinois attendent que le niveau supérieur fixe les programmes. Chacun veut savoir ce qu'il doit faire et où il va. Le subordonné peut tout de même faire valoir son point de vue s'il le « laisse entendre », tout en montrant que son objectif est de « faire quelque chose d'encore plus difficile ». Quant au chef, il doit partager la vie de travail avec ses subordonnés.

En Jordanie — où, il est vrai, l'enquête a eu lieu immédiatement après l'acquisition de l'entreprise étudiée —, les salariés ont une image idéale de l'entreprise et ne cessent de critiquer son fonctionnement. L'ouvrier a une vue plutôt marxiste : il se salit alors que les « grands » ont tout. Et toute critique à son égard peut être interprétée comme une humiliation. La culture de la performance n'existe

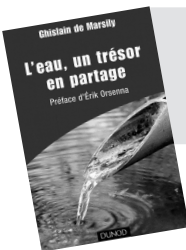
pas ; ce qui compte ce sont les intentions, non le résultat. Les salariés préfèrent également le travail en équipe parce que la responsabilité est assumée par tous. Encore faut-il que le sens de l'équipe cadre avec le réflexe tribal fort répandu.

L'effort à fournir pour appliquer des principes d'action doit pousser les dirigeants à fixer des règles claires auxquelles tous sont strictement soumis et qu'ils respectent. Un langage commun autour d'un objectif doit être favorisé au cours de réunions. Et la direction doit s'exercer par l'exemple. Bref, il faut combler le fossé entre ceux qui dirigent et ceux qui exécutent.

Le cas malaisien est traité plus succinctement. Ce qui a été décidé par la direction paraît naturel. En échange, les salariés attendent beaucoup de cette même direction. Les questions de leadership sont particulièrement cruciales.

Le livre se termine par des remarques générales sur les valeurs et la diversité des cultures. Et Philippe d'Iribarne conclut en constatant que les entreprises occidentales, qui cultivent une tradition humaniste, sont mieux positionnées que d'autres pour s'adapter aux réalités mondiales parce qu'elles écoutent et observent avant de décider.

Michel Drancourt



MARSILY Ghislain (de) / ORSENNA Érik (préface)

L'Eau, un trésor en partage

Paris : Dunod, 2009, 252 p.

L'eau est le compagnon essentiel de la vie. Pour-

tant, en ce début de siècle, l'inquiétude grandit à son sujet, en particulier sous les climats les plus arides.

Et même quand la ressource en eau est présente en quantité, les agressions humaines viennent parfois la rendre impropre à la consommation. La brutale transition démographique qui se déploie depuis le début du XX^e siècle sur tous les continents constitue un événement inédit dans l'histoire de l'humanité ; et c'est sans nul doute celui-ci, dont les contreparties ne sont pas uniquement négatives, qui affecte le plus la ressource en eau.

L'évidente menace affectant la ressource en eau nourrit bien des inquiétudes qui confinent parfois à l'angoisse. Ainsi, pour certains commentateurs, après le XX^e siècle des guerres du pétrole, la planète sera de plus en plus vouée aux guerres de l'eau, ou à tout le moins aux tensions hydropolitiques.

Sans nier la gravité de la crise hydrique que connaissent maintes régions du monde, il y a une urgence des mots pour garder raison dans un moment d'emballements politique et médiatique sur la question. L'emballlement n'est pas utile, en revanche la prise de conscience des enjeux l'est bien davantage. C'est bien cet angle d'approche que prend dans cet ouvrage Ghislain de Marsily.

Soucieux d'introduire des clefs de connaissance pour faciliter cette prise de conscience, Ghislain de Marsily a pleinement réussi dans son entreprise pédagogique qui est servie par un propos rigoureux et vivant, mais aussi par d'heureux changements d'échelle. Membre de l'Académie des sciences et fort d'un long parcours sur la question, son propos est ainsi d'un bout à l'autre accessible aux citoyens non spécialistes.

Pourtant, l'auteur ne recule pas devant des questions qui d'emblée peuvent paraître techniques, voire abs-

conses. À la lecture de l'ouvrage, on comprend ainsi très bien la trajectoire des molécules d'eau, depuis leur apparition dans le cadre du système solaire à leur entrée dans le fameux cycle de l'eau, où alternent les différents états hydriques et où se multiplient les différentes formes de stockage. Pour le meilleur effet, celles-ci sont étudiées en détail. L'auteur analyse ainsi, compartiment par compartiment, les moyens de stockage qu'offre la nature : glaciers, nappes alluviales et captives, systèmes karstiques, aquifères de socle, mers, lacs.

Si le stock d'eau est à peu près constant, c'est bien la dégradation de certains compartiments (pollution des nappes et des lacs, etc.) et la répartition déséquilibrée de ce stock à la surface de la planète qui posent problème. Qui plus est, ces différentes formes de stockage sont en plein bouleversement.

Certes, ces changements émanent parfois de la lutte menée par les hommes contre certaines fatalités hydriques. Il en est ainsi de la construction de barrages qui a fortement accru le stockage sous forme d'eau douce. Mais il faut aussi souligner que, sous l'action des hommes, les zones humides disparaissent, sans compter que des changements climatiques sont bien en cours. Tendante à déplacer les zones climatiques vers les pôles, ces changements devraient aggraver la situation des régions déjà mal dotées, comme les latitudes méditerranéennes où les quantités de précipitations sont marquées au sceau du recul.

Ghislain de Marsily introduit d'emblée son propos en montrant bien les risques de confrontations humaines que cette question hydrique fait émerger. Et à juste titre, il se pose la question de savoir si l'on doit parler de

guerres de l'eau ou de guerres de la faim. De fait, c'est bien l'irrigation qui absorbe le plus d'eau. Et les manques d'eau qui se manifestent çà et là renvoient inmanquablement à la question agricole, même si la situation de l'eau potable n'est pas non plus sans poser problème, les Objectifs du millénaire pour le développement étant à certains endroits loin d'être réalisés.

Cependant, point de fatalisme chez l'auteur, car les solutions techniques existent. La question de l'eau pose

avant tout des questions d'éthique, d'économie et de solidarité.

Nous sommes d'accord avec l'auteur qui conclut ainsi son ouvrage : « Le problème de l'eau n'est pas sa rareté, c'est son partage équitable entre tous, aussi bien entre les hommes qu'avec l'ensemble de la faune et de l'environnement. » Sur ce sujet, comme sur d'autres, le politique a encore droit de cité... Mais le temps ne joue pas en sa faveur.

Pierre Blanc



**DAMON Julien / MICHEAU Michel (sous la dir. de)
Quarante ans d'urbanisme. Clés pour le présent**

La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube / Presses de Sciences Po, 2009, 240 p.

La politique d'urbanisme en France depuis 1945 peut être divisée schématiquement en 3 périodes, sur lesquelles les 10 auteurs de cet ouvrage proposent de revenir. De la fin de la Seconde Guerre mondiale aux années 1950, il s'agit avant tout de reconstruire les villes détruites. Jusque dans les années 1970, c'est la planification rationnelle et fonctionnaliste de l'État qui domine la politique d'urbanisme. Enfin, à partir des années 1980, de plus en plus de politiques sont menées directement à l'échelle locale.

Selon Julien Damon et Michel Micheau, depuis les années 1960, la politique d'urbanisme s'est caractérisée par trois tendances : l'apogée et la remise en cause des compromis issus des Trente Glorieuses ; le changement du centre de gravité des politiques d'urbanisme, et de nouveaux paradigmes pour les politiques d'urbanisme.

Depuis 40 ans, les jeux d'acteurs de l'urbanisme ont également évolué : alors qu'à la fin des années 1960, les questions d'urbanisme relevaient principalement de l'État, 30 ans plus tard, la mondialisation et la concurrence entre les villes imposent de réfléchir à l'échelle locale. Il s'agit désormais de conserver ou d'accroître l'attractivité des métropoles envers les entreprises et les habitants.

Au sein de la politique française d'aménagement urbain, la région Île-de-France occupe une place particulière, compte tenu de sa complexité (elle compte 1 281 communes), que l'un des auteurs propose d'analyser. Le schéma directeur de cette région adopté en 2005 présente les trois défis auxquels l'Île-de-France devra faire face au cours des 25 prochaines années : favoriser l'égalité sociale et territoriale, anticiper et répondre aux mutations ou crises majeures (réchauf-

fement climatique, prix des énergies fossiles...), maintenir le rayonnement mondial de la région. Sont ensuite analysées les évolutions du droit français de l'urbanisme et de la politique du logement en France depuis 40 ans.

Concernant la politique de la ville, Julien Damon remarque que,

si les désignations et les délimitations des espaces urbains ont évolué, le principe qui sous-tend cette politique est resté identique : il s'agit de mener une action publique prioritaire sur certains territoires (aujourd'hui qualifiés de « sensibles »).

Cécile Désaunay



MONTBRIAL Thierry (de) / MOREAU DEFARGES Philippe (sous la dir. de)

RAMSES 2010

Crise mondiale et gouvernance globale

Paris : Dunod, 2009, 335 p.

À travers huit grandes parties, décomposées en 53 articles, le rapport RAMSES 2010 entend dresser un panorama complet de l'actualité en 2008 et appréhender les ruptures du système international. Le rapport place cette année le focus sur l'économie mondiale. Dans ses perspectives, qui introduisent l'ouvrage en présentant un tour d'horizon de l'actualité internationale, Thierry de Montbrial retient deux ruptures majeures : la crise économique et l'élection de Barack Obama. Outre l'économie (partie 1), les thèmes conjoints de l'énergie et du climat (partie 2) occupent une place primordiale dans cet ouvrage.

La première partie, consacrée à l'économie mondiale, revient sur ce qui avait été écrit à l'occasion du dernier rapport. Au moment de la rédaction du rapport 2008, les conséquences de la crise financière sur la sphère réelle n'étaient pas encore pleinement mesurées, d'où un pronostic plutôt réservé. En 2009, l'économiste

Jacques Mistral reste assez prudent sur la sortie de crise, en évoquant des risques persistants dans les banques, chez les assureurs ou les fonds de pension, qui manqueraient encore de transparence selon lui.

Le chapitre de Christian de Boissieu analyse la position des banques centrales qui doivent préparer la sortie de crise. Le président du Conseil d'analyse économique estime que les conditions d'un vrai retour à l'inflation ne sont pas encore réunies, mais que les banques centrales vont devoir s'habituer à maîtriser des phénomènes inflationnistes (succession de bulles), caractérisés aujourd'hui par la bulle sur les bons du Trésor américain et les obligations des États.

Dans son chapitre sur les plans de relance, Michel Aglietta prône une politique budgétaire expansionniste (dépenses publiques d'investissement) associée à une politique monétaire accommodante (expansion monétaire des banques centrales). L'économiste, membre de l'école de la régulation

— qui insiste sur l'importance des institutions dans l'histoire longue du capitalisme —, pointe aussi le besoin d'une coordination internationale des plans de relance. L'ensemble des chapitres de cette partie souligne la nécessaire coopération entre les institutions internationales pour sortir de la crise. Les logiques du capitalisme et du libre-échange ne sont aucunement remises en question ; elles devraient toutefois s'accompagner, pour reprendre les perspectives développées par Olivier Pastré sur les banques, d'efficacité et de justice sociale.

La deuxième partie est centrée sur l'énergie et le climat. Le leitmotiv développé par William C. Ramsey est celui d'une énergie sûre, à des prix accessibles et disponible pour le plus grand nombre. À sa suite, Susan Nies se demande, dans un chapitre sur le charbon, comment cette énergie pourrait devenir de nouveau fréquentable grâce aux nouvelles technologies de captage et de stockage du CO₂. Elle conclut en faveur d'un avenir « zébré », c'est-à-dire respectant l'équilibre du charbon (noir) avec d'autres sources d'énergie.

Cette idée de panachage des énergies revient dans le chapitre écrit par Christian Schülke. Parmi les énergies renouvelables passées en revue (hydro-électricité, éolien, solaire), le solaire est celle qui, selon l'auteur, a le plus de potentiel, car elle serait capable de produire plus d'énergie que le monde n'en consomme. Christian Schülke préconise non seulement la domination des énergies renouvelables sur le nucléaire (car le risque de prolifération contraint son utilisation à des pays stables politiquement), mais également la réalisation d'économies

d'énergie au niveau de la production d'électricité.

Enfin, Jacques Lesourne, président de Futuribles international, conclut cette partie par un chapitre sur les conséquences économiques et sociales du changement climatique. À ses yeux, si aucune action d'adaptation ne se produisait (santé, agriculture, énergie, industrie, catastrophes naturelles), le coût du réchauffement climatique pourrait être considérable : la perte est estimée à trois à cinq ans de la croissance annuelle du revenu mondial par habitant.

Dans la troisième partie sur les États-Unis, Laurence Nardon estime que le pays s'oriente vers la « guérison », après la présidence de George W. Bush qui a coïncidé avec une mise en sommeil des contre-pouvoirs habituels de la démocratie américaine. Sur le plan international, l'arrivée au pouvoir des démocrates a permis un renouveau des relations transatlantiques. Cependant, la situation avec l'Asie n'est pas aussi simple. Barack Obama devra, selon Valérie Niquet, établir une stratégie répondant à des objectifs contradictoires, entre le « duo-pôle » avec Pékin, le rapprochement avec New Delhi, la relation particulière avec le Japon et la crise nord-coréenne.

Les cinq dernières parties du rapport abordent quelques-unes des problématiques propres aux autres régions du monde : piraterie en Afrique, élargissement en Europe, crise politique au Moyen-Orient, régionalisation en Asie du Sud-Est. Le chapitre sur l'Amérique latine confirme que cette dernière n'est plus « l'arrière-cour » des États-Unis.

Sabine Jaubourg



WELZER Harald

**Les Guerres du climat
Pourquoi on tue au XXI^e siècle**

Paris : Gallimard, 2009, 365 p.

Le thème central de ce livre est la relation entre les variations du climat et le surgissement de la violence. Ce thème ne concerne pas exclusivement l'avenir encore incertain que nous réserve le réchauffement planétaire.

C'est aussi un thème d'actualité car le climat change dans certaines régions du globe, sans que l'on sache précisément s'il s'agit d'une première manifestation d'un phénomène mondial ou d'une succession régionale d'années anormales comme on en a connu dans le passé. La sécheresse qui sévit depuis une dizaine d'années au Darfour est un exemple que l'auteur utilise largement.

En contrepoint de ce thème central, Harald Welzer relève vigoureusement la carence de la sociologie, et plus généralement des sciences sociales, à se saisir d'un problème dont tout indique qu'il tendra à devenir universel. « Il est frappant que presque tous les travaux portant sur ces phénomènes [...] ressortissent aux sciences de la nature, tandis que c'est le silence du côté des sciences sociales et humaines [...]. Dans toute l'histoire des sciences, on ne trouverait sans doute pas une situation comparable, où le scénario scientifiquement évident d'un changement des conditions de vie dans de larges parties du monde soit enregistré par les sciences sociales avec une telle indifférence. Il y a là aussi peu de discernement que de sens des responsabilités. »

La constatation de l'évidence que les réactions de la société aux évolutions du climat sont un phénomène sociétal forme le cadre dans lequel l'auteur inscrit sa réflexion. Il se préoccupe peu des origines physiques du phénomène sinon pour relever, ici et là, que l'évolution du climat n'est que l'un des problèmes environnementaux auxquels la société est et sera confrontée ; il est seulement celui qui possède aujourd'hui la plus grande visibilité médiatique.

Quant à la violence, elle est considérée comme une option normale de l'action de l'homme face à une menace d'où il découle qu'il « est inévitable que des solutions violentes soient trouvées à des problèmes dus aux changements de l'environnement ». Trois études nourries d'exemples concrets forment, sous des titres brutaux, le cœur de l'essai : « Tuer hier », « Tuer aujourd'hui », « Tuer demain ». On y évoque un conflit appartenant au passé récent, le génocide du Rwanda, dont on sait que, d'après Jared Diamond¹, les sources profondes résident dans une surpopulation. Mais, plus généralement, la menace ressentie par un groupe à l'endroit de tel autre — les Hutus et les Tutsis au Rwanda, les bergers nomades et les paysans cultivateurs au Darfour —

1. DIAMOND Jared. *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris : Gallimard, 2006, 648 p. Voir l'analyse de cet ouvrage dans *Futuribles*, n° 312, octobre 2005, pp. 103-105.

ouvre la porte à un déclenchement dont les causes sont variables.

Le Darfour, où les pluies ont diminué de plus d'un tiers en 10 ans alors que la population augmentait de 2,6 % par an, offre l'exemple de la première guerre climatique. Les sources en sont assez claires, mais on ne voit guère comment elle pourrait cesser, tant sa permanence profite à des groupes divers.

Dans « Tuer demain », Harold Welzer analyse différentes formes de violence qui se sont substituées à la guerre interétatique. Il passe ainsi en revue les guerres ethniques liées aux mouvements de population, les conflits environnementaux, et les mécanismes du terrorisme. Il introduit dans sa réflexion ce qu'il désigne du terme de shifting baselines (le glissement des références), la tendance inconsciente des hommes à considérer comme « naturel » l'environnement auquel ils sont habitués, qu'il s'agisse de sa dimension physique ou de sa dimension sociale. C'est ainsi que les Allemands se seraient progressivement habitués aux mons-

trueux excès de la dictature nazie jusqu'à considérer comme naturel le cadre référentiel qu'ils formaient.

Le livre s'achève par deux chapitres qui portent le même titre : « Ce qu'on peut faire et ce qu'on ne peut pas faire ». Le premier traite des « possibilités d'un changement culturel qui permette de sortir de la logique mortifère de la croissance incessante et de la consommation illimitée ». Le second décrit une sombre perspective qui correspond à l'appréciation que fait l'auteur de l'issue des choses. Il la résume en quelques mots : « La fin du rationalisme des lumières et de sa conception de la liberté. »

Par l'éclairage adopté, cet ouvrage tranche sur le flot incessant des livres consacrés au climat, qui sont le plus souvent débiles dans leur traitement des problèmes sociétaux. On ne peut qu'en recommander la lecture à ceux qui sont informés des aspects scientifiques des problèmes environnementaux, mais que la carence des sciences sociales a laissés à court de réflexions sur la dimension humaine.

André Lebeau



KAPLAN Robert D.
« The Revenge of Geography »
Foreign Policy, mai-juin 2009.

Voir l'analyse de cet article par Bernard Cazes en page 63 de ce numéro.

futuribles - no. 363 - May 2010

The Challenge of Infectious Diseases

Nicolas Simon

By way of introduction to our special dossier on infectious diseases, Nicolas Simon reminds us here of some of the dramatic episodes they have occasioned in the past. He also points up the successes achieved in the struggle against smallpox, for example, while underscoring the extent of the HIV/AIDS and malaria epidemics, which mainly affect populations in the less developed countries.

However, he stresses the scale of the effort put in by the international community since the mid-1990s and the beneficial effects that have ensued. He thus shows how disastrous it would be if that effort slackened and stresses, in very timely fashion, the need to continue with and, indeed, intensify it. He also emphasizes the lead role certain countries and the NGOs and foundations can play to this effect, including through an institution as remarkable as the "Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria". But let us make no mistake, says Nicolas Simon, it is, once again, a question of priorities.

The Risks of an Influenza Pandemic: 2009 and After...

William Dab and Nina Testut

In March 2009, there was an outbreak of the Influenza A (H1N1) virus in Mexico. By the end of May it had killed 45 Mexicans, contaminated almost 3,800 and there were more than 10,000 confirmed cases throughout the world, 5,500 of them in the United States. On 11 June, with the virus affecting more than 27,000 persons in 74 countries, the World Health Organization (WHO) declared a level 6 maximum alert or, in other words, a state of global pandemic.

This pandemic turned out to be a "very active epidemic of moderate seriousness, but temporally atypical", as William Dab and Nina Testut put it here, stressing the unpredict-

table character of the development of all influenza epidemics. "The management of influenza epidemics is basically a management of uncertainty", say the authors, going on to observe that "it is impossible to manage a health security risk that includes a significant degree of uncertainty without the trust of stakeholders."

Given this observation, William Dab et Nina Testut make an initial assessment of the way the pandemic was managed in France, define the reasons for — and role of — the "wave of polemics" that has accompanied this health crisis since last Summer, and examine the way the French perceived these various elements. "This H1N1 virus will, in the end, have taught us much we didn't know about French society", stress the two authors.

The Battle against Malaria A Victory that is within Reach

Michèle Barzach and Sylvie Chantereau

Having remained silent about, and absent from, the struggle against malaria for a long period, the international community finally roused itself in the late 1990s and began to combat the disease on a "massive" scale. It is an illness entirely eradicated in the advanced countries, but one that still rages in poor ones, with almost a million dying each year, mainly in sub-Saharan Africa. It attacks those who are most vulnerable: namely, women, the under-fives, those with HIV/AIDS and displaced people.

Malaria is a "disease of poverty", as Michèle Barzach and Sylvie Chantereau stress here. "As an individual and collective factor of social destabilization", it hits the countries it affects hard in both economic and social terms. "Malaria can account for more than 50% of the expenditure of households coping with it directly", note the authors. It is estimated to cost "sub-Saharan Africa more than 12 billion dollars in lost GDP".

Yet it is an avoidable disease, thanks to some effective treatments and means of prevention, observe Michèle Barzach and Sylvie Chantreau. This is something the international community has realized, having for some ten years now carried on an unprecedented struggle against malaria, with funding that has risen from less than 100 million dollars in 2003 to 2 billion in 2009. In this context, the authors assert without hesitation that “all the conditions are in place today for malaria to be effectively controlled in all the affected areas of the globe, and even eliminated in some countries”. They stress, however, that the current research and funding effort has to be maintained if this is to happen.

Research into Infectious Diseases Global Biomedical Research: Between Neglect and Prioritization

*Jean-Paul Moatti
and Jean-François Delfraissy*

Despite the problem being flagged up in the late 1980s by the World Health Organization’s Commission on Health Research for Development, even today research and development activities in the field of health focus mainly on diseases affecting the peoples of the rich countries. This in part explains why, as Jean-Paul Moatti and Jean-François Delfraissy point out here, “more than a billion human beings, almost all of whom live in tropical and subtropical regions, are currently suffering from one or more neglected diseases”.

The authors do, however, see some minor development. Because of globalization, which increases the risk of pandemics, the rich countries are realizing that “their” health also depends on better protection for the whole of the world’s population. This new awareness underlay the drafting of the Millennium Objectives for Development in 2000, in which the international community committed itself, among other things, to redoubling its efforts to fight AIDS, tuberculosis and malaria.

However, Moatti and Delfraissy stress that these efforts are still insufficient. It is, in their view, necessary to go further today, for example, by strengthening multilateral instruments like the WHO or by increasing the number of North-South partnerships. As they see it, it is urgent for research at last to be regarded as a “global public good”.

The Primacy of Geography. On the Article, “The Revenge of Geography” *Bernard Cazes*

In a recent article entitled “The Revenge of Geography”, published in the journal *Foreign Policy*, Robert D. Kaplan draws on three great U.S. and British classic authorities on geopolitics — Alfred Mahan, sir Halford Mackinder and Nicholas J. Spykman — to reassert forcefully the precept that “man proposes, but nature disposes”. Following these authors’ view that physical and human geography is the main determinant of the development of the global geopolitical situation, he attempts to show what will be the main zones of future tension or even conflict. Bernard Cazes has examined the argument and reports, in this analysis, on its tenor and limitations.

Marriage, Disillusionment and the Internet

André-Yves Portnoff

Given that “electronic messages can never replace physical meetings”, can we call the Internet a cool medium? On the contrary, as André-Yves Portnoff demonstrates here, it has become an omnipresent and effective medium for bringing marriage partners together. But the deuce of it is that, through sites like Facebook, the Internet turns out also to be a formidable instrument for spying on people’s lives and a tool both for making couples and for breaking them up.

Making a Start on Pension Reform

Jacques Bichot

It seems clear that no one now doubts the need, which has been obvious for some time, for a thoroughgoing reform of the French retirement “system”, if only because of the unstoppable process of demographic ageing that is to be seen in the increasing proportion of so-called “senior citizens” in the total population or, even more markedly, in the imbalance between the number of working years during which French people make pension contributions and the number when they live mainly on transfer incomes. And the reform actually needed cannot just consist in tinkering with individual parameters, but requires a total recasting of the “system”.

Jacques Bichot was perhaps the first person to propose such a radical recasting of the

French retirement system, a reform consisting in, first, putting an end to the (“absurd, unfair and inefficient”) diversity of pension regimes by unifying them and, second, establishing a single points-based retirement regime (rather than one based on annual contribution records). In this he has a twofold objective: to leave those involved free to manage — and personally responsible for — their pensions, while incentivizing everyone to make the essential effort of national solidarity.

The author does however recognize that, given current conditions, such a radical reform cannot be implemented overnight. He goes into this question in some detail, showing how a similar operation in Sweden, conducted in much more favourable conditions, turned out to be lengthy and difficult. What can France do in 2010, then, to face up to this problem and at least start out on the road towards the requisite “big bang”?

Jacques Bichot describes the measures he believes must be adopted right away to introduce a mechanism into the general pensions system that can both maintain the financial equilibrium of the schemes and, at the same time, enable French workers to enjoy an *à la carte* retirement in a way that is actuarially neutral. This article shows the first steps that would need to be taken to make a genuine start on reform.

Territorial Cohesion and Community Solidarity

Jean-François Drevet

The European Union “promotes territorial cohesion and solidarity between the member states”, says the final draft of the Lisbon Treaty. The mention of this new objective leads Jean-François Drevet to investigate the concept of territorial cohesion, “which is still little used at the European level”. After outlining the policies implemented in this field nationally in countries like Germany, Switzerland and France, and taking account of both their positive aspects and their unintended consequences, Drevet examines the mechanisms of solidarity at work across the European Union.

In his view, the community budget currently has too little redistributive capacity — net transfers between member states are said to represent only a quarter of the European budget — and has proved “incapable of playing a major role in economic stimulus policies”. This is a situation that “brings increasing risks (particularly in a period of economic and financial crisis) for the stability of the Euro zone”. It is essential, then, concludes Drevet, that this new objective of territorial cohesion should become one of Europe’s priorities. ■

Futuribles is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

Chief Editor : Hugues de Jouvenel

Futuribles : 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France. - Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70
Fax : 33 (0)1 42 22 65 54 - E-Mail : revue@futuribles.com - Website : www.futuribles.com